

Aménagement de l'autoroute 85

Tronçon du quartier Notre-Dame-du-Lac à la Halte routière de Témiscouata-sur-le-Lac

Inventaire archéologique (2011-2012)

(Projet de construction MTQ 154-02-2013)



Aménagement de l'autoroute 85

Tronçon du quartier Notre-Dame-du-Lac à la Halte routière de Témiscouata-sur-le-Lac

Inventaire archéologique (2011-2012)

(Projet de construction MTQ 154-02-2013)

Rapport préparé par :

Madame Myriam Letendre

Madame Josée Villeneuve

pour

Patrimoine Experts s.e.n.c.

(Permis de recherche archéologique au Québec : Myriam Letendre (11-LETM-01))

Succ. : 1523, rue Frédéric-Moisan, Québec (Québec) G2G 1X7, Tél : 418-914-9487

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : patrimoine_experts@videotron.ca

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec

N° de contrat : 850799247 / N° de dossier : 6501-10-AD05

Septembre 2012

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------------|
| LISTE DES ANNEXES | III |
| LISTE DES FIGURES | III |
| LISTE DES TABLEAUX..... | IV |
| LISTE DES PHOTOGRAPHIES..... | V |
| ÉQUIPE DE RÉALISATION | VII |
| INTRODUCTION | 1 |
| 1.0 MANDAT | 1 |
| 2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE | 3 |
| 2.1 Recherches documentaires..... | 3 |
| 2.2 Identification des sites archéologiques..... | 3 |
| 2.3 Évaluation des sites archéologiques | 4 |
| 3.0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE..... | 6 |
| 3.1 État des connaissances en archéologie..... | 6 |
| 3.2 Cadre écologique selon l'unité de paysage régional | 6 |
| 3.3 L'inventaire archéologique..... | 8 |
| 3.3.1 <i>Le secteur 1</i> | 8 |
| 3.3.2 <i>Le secteur 2</i> | 15 |
| 3.3.3 <i>Le secteur 3</i> | 23 |
| 3.3.4 <i>Le secteur 4</i> | 24 |
| 3.3.5 <i>Le secteur 5</i> | 31 |
| 3.3.6 <i>Le secteur 6 et le site archéologique du moulin à moudre de la Petite-Rivière (CjEe-3)</i> | 31 |
| 3.3.6.1 <i>Le site du moulin à moudre de la Petite-Rivière (CjEe-3)</i> | 32 |
| 3.3.6.2 <i>Contexte historique du Témiscouata et du site CjEe-3</i> | 33 |
| 3.3.7 <i>Le secteur 7</i> | 49 |
| 3.3.8 <i>Le secteur 8</i> | 50 |
| 4.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 63 |
| OUVRAGES CITÉS..... | 65 |

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1** Catalogue des photographies
- Annexe 2** Inventaire sommaire des artefacts
- Annexe 3** Fiche du site archéologique

LISTE DES FIGURES

| | | |
|------------------|---|----|
| Figure 1 | Localisation du projet d'aménagement routier n° 154-02-2013 (MTQ, Service de la géomatique, 2010)..... | 2 |
| Figure 2 | Localisation sur carte topographique du projet n° 154-02-2013, des inventaires archéologiques déjà réalisés ainsi que des sites archéologiques déjà connus à proximité..... | 11 |
| Figure 3 | Localisation du projet n° 154-02-2013 sur photo satellite (Google Earth, 2010)..... | 12 |
| Figure 4 | Localisation des secteurs 1 (ch. 10 + 215 à 10 + 735) et 2 (ch. 10 + 681 à 10 + 740)..... | 19 |
| Figure 5 | Localisation des secteurs 1 (ch. 10 + 735 à 11 + 380) et 2 (ch. 10 + 720 à 11 + 380)..... | 20 |
| Figure 6 | Localisation des secteurs 1 (ch. 11 + 340 à 12 + 020) et 2 (ch. 11 + 340 à 12 + 020)..... | 21 |
| Figure 7 | Localisation des secteurs 1 (ch. 12 + 000 à 12 + 266), 2 (ch. 12 + 000 à 12 + 680) 3 (ch. 12 + 109 à 12 + 680), 4 (ch. 12 + 242 à 12 + 680) et 5 (ch. 12 + 663 à 12 + 680)..... | 22 |
| Figure 8 | Localisation des secteurs 3 (ch. 12 + 680 à 12 + 950), 4 (ch. 12 + 680 à 13 + 360) et 5 (ch. 12 + 680 à 13 + 360)..... | 29 |
| Figure 9 | Localisation des secteurs 4 (ch. 13 + 320 à 13 + 418), 5 (ch. 13 + 320 à 14 + 020) et 6 (ch. 13 + 418 à 14 + 020)..... | 30 |
| Figure 10 | Localisation des secteurs 5 (ch. 14 + 000 à 14 + 064), 6 (ch. 14 + 000 à 14 + 680) et 7 (ch. 14 + 085 à 14 + 680)..... | 43 |
| Figure 11 | Localisation des secteurs 6 (ch. 14 + 660 à 14 + 907), 7 (ch. 14 + 660 à 15 + 320) et 8 (ch. 81 + 100 à 81 + 540)..... | 44 |
| Figure 12 | Localisation des puits de sondages positifs et négatifs autour du mur dégagé, et limite approximative du site CjEe-3 (ministère des Transports du Québec)..... | 45 |
| Figure 13 | Profil de la structure de maçonnerie du moulin à moudre de la Petite-Rivière, secteur 6, au ch. 14+100..... | 46 |

| | | |
|------------------|---|----|
| Figure 14 | Localisation de la rivière Creuse et des éléments de bâti ancien sur un extrait d'une photographie aérienne de 1948 (source : Photothèque nationale de l'air, Ressources naturelles du Canada, A11659_002)..... | 47 |
| Figure 15 | Localisation de la rivière Creuse sur un extrait d'une photo satellite de 2011 (source : Google Earth)..... | 47 |
| Figure 16 | Le moulin à moudre, photo de 1941, vue vers le sud-est (source : Landry 2005) | 48 |
| Figure 17 | Le « trestle » (pont sur chevalet de bois du chemin de fer) qui permettait de franchir la rivière Creuse. Le coin nord-ouest du moulin apparaît en bas, à droite de la photo. Photo prise avant 1948. Vue vers le sud-est (source : Landry, 2005)..... | 48 |
| Figure 18 | La dalle du moulin à moudre et le moulin à scie d'Ovide Dubé situé de l'autre côté du pont, à l'est. Du côté droit de la photo, un hangar associé au moulin à scie est perceptible au travers de la végétation arbustive, photo prise en 1941, vue vers le sud-est (source : Landry, 2005)..... | 49 |
| Figure 19 | Localisation des secteurs 7 et 8 (ch. 81 + 500 à 81 + 800)..... | 55 |
| Figure 20 | Localisation du secteur 7 (ch. 15 + 300 à 15 + 980) | 56 |
| Figure 21 | Localisation du secteur 7 (ch. 15 + 940 à 16 + 329) | 56 |
| Figure 22 | Localisation des secteurs 7 (ch. ?) et 8 (ch. 81 + 700 à 82 + 400) | 57 |
| Figure 23 | Localisation du secteur 8 (ch. 82 + 400 à 83 + 100) | 58 |
| Figure 24 | Localisation du secteur 8 (ch. 83 + 100 à 83 + 800) | 58 |
| Figure 25 | Localisation du secteur 8 (ch. 83 + 800 à 84 + 516) | 59 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|------------------|---|----|
| Tableau 1 | Inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité du projet n° 154-02-2013 | 6 |
| Tableau 2 | Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet n° 154-02-2013..... | 7 |
| Tableau 3 | Inventaire des artefacts du secteur 1..... | 9 |
| Tableau 4 | Inventaire des artefacts du secteur 3..... | 23 |
| Tableau 5 | Inventaire des artefacts du secteur 4..... | 25 |
| Tableau 6 | Inventaire des artefacts du secteur 6..... | 36 |
| Tableau 7 | Inventaire des artefacts du secteur 8..... | 50 |
| Tableau 8 | Inventaire archéologique - Synthèse des activités - Projet no 154-02-2013..... | 61 |

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

| | | |
|-------------------|---|----|
| Page | | |
| couverture | Vue du secteur 2, au ch. 12+440, vers l'est (PATR11N02-185) | |
| Photo 1 | Vue du secteur 1, au ch. 61+000, vers le nord (PATR11N02-169)..... | 13 |
| Photo 2 | Dépotoir, secteur 1, au ch. 60+350, vers le sud-est (PATR11N02-176)..... | 13 |
| Photo 3 | Stratigraphie, secteur 1, au ch. 60+200, vers le sud (PATR11N02-173)..... | 14 |
| Photo 4 | Stratigraphie, secteur 1, au ch. 61+540, vers le sud-ouest (PATR11N02-162)..... | 14 |
| Photo 5 | Vue du secteur 2 au ch. 12+380, vers le sud-ouest (PATR11N02-180)..... | 16 |
| Photo 6 | Vue du secteur 2 au ch. 11+320, vers le sud-ouest (PATR11N02-198)..... | 16 |
| Photo 7 | Stratigraphie, secteur 2, au ch. 12+500, vers le sud-est (PATR11N02-216)..... | 17 |
| Photo 8 | Déblais de démolition, secteur 2, au ch. 11+400, vers le nord (PATR11N02-200)..... | 17 |
| Photo 9 | Vue du secteur 3, au ch. 12+520, vers le nord-ouest (PATR11N02-188)..... | 26 |
| Photo 10 | Stratigraphie, secteur 3, au ch. 12+000, vers le sud-ouest (PATR11N02-207)..... | 26 |
| Photo 11 | Vue du secteur 4, remblai, au ch. 163-060, vers le nord-ouest (PATR11N02-141)..... | 27 |
| Photo 12 | Ruisseau, secteur 4, installation artisanale d'un puits artésien, au ch. 163+200, vers le sud-est (PATR11N02-139)..... | 27 |
| Photo 13 | Stratigraphie, secteur 4, au ch. 162+460, vers le sud (PATR11N02-147)..... | 28 |
| Photo 14 | Stratigraphie, secteur 4, au ch. 162+650, vers l'ouest (PATR11N02-144)..... | 28 |
| Photo 16 | Chemin forestier, secteur 5, au ch. 13+040, vers le sud (PATR11N02-227)..... | 37 |
| Photo 15 | Vue du secteur 5, au ch. 12+820, vers le sud-est (PATR11N02-218)..... | 37 |
| Photo 17 | Banc de gravier, secteur 5, au ch. 13+900, vers le sud (PATR11N02-236)..... | 38 |
| Photo 18 | Stratigraphie, secteur 5, au ch. 13+275, vers le sud-ouest (PATR11N02-229)..... | 38 |
| Photo 19 | Vue du secteur 6, au ch. 14+510, terrain aménagé, vers le nord-ouest (PATR11N02-104)..... | 39 |
| Photo 20 | Vue du secteur 6, au ch. 14+080, terrain en friche, vers le nord-ouest (PATR11N02-111)..... | 39 |
| Photo 21 | Stratigraphie, secteur 6, au ch. 14+540, vers l'est (PATR11N02-107)..... | 40 |
| Photo 22 | Stratigraphie, secteur 6, au ch. 14+130, section du moulin à moudre, vers le sud (PATR11N02- 134)..... | 40 |
| Photo 23 | Structure de maçonnerie, secteur 6, au ch. 14+120, vers le sud-ouest (PATR11N02-117)..... | 41 |

| | | |
|-----------------|---|----|
| Photo 24 | Vue de la base de la structure de maçonnerie, secteur 6, au ch. 14+120, vers le sud-ouest (PATR11N02-120)..... | 41 |
| Photo 25 | Vue du mur de maçonnerie (partie dégagée), secteur 6, au ch. 14+120, vers le sud-est (PATR11N02-122)..... | 42 |
| Photo 26 | Amas de poutres carrées (hors emprise), situées à \pm 20 m de la structure de maçonnerie, à la hauteur du ch. 14+140, vers l'ouest (PATR11N02-132)..... | 42 |
| Photo 27 | Chemin forestier, secteur 7, au ch. 14+800, vers le sud (PATR11N02-042) | 51 |
| Photo 28 | Puits artésien recouvert d'une toiture triangulaire en tôle, au ch. 14+950, vers le sud (PATR11N02-040) | 51 |
| Photo 29 | Stratigraphie, secteur 7, sur une terrasse remblayée, au ch. 14+050, vers le nord-ouest (PATR11N02-073)..... | 52 |
| Photo 30 | Stratigraphie, secteur 7, au ch.15+350, vers le nord (PATR11N02-026)..... | 52 |
| Photo 31 | Vue du secteur 8, au ch. 81+800, vers l'ouest (PATR11N02-095) | 53 |
| Photo 32 | Vue du secteur 8, au ch. 82+975, vers le nord-est (PATR11N02-084)..... | 53 |
| Photo 34 | Vue du secteur 8, sondage positif, au ch. 83+760, vers le sud-est (PATR11N02-090) | 54 |
| Photo 33 | Stratigraphie, secteur 8, au ch. 83+760, vers le nord-ouest (PATR11N02-089)..... | 54 |

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Direction générale de Québec et de l'Est
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Service de la planification et de la programmation

Frank Rochefort, archéologue, responsable de projets

Ghislain Gagnon, archéologue, responsable de projets

Isabelle Bêty, archéologue, responsable de projets

Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Carol Robichaud, ingénieur chargé de projet

Bureau de projet de l'autoroute 85

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Josée Villeneuve, archéologue, coordonnatrice

Inventaire, analyse et rédaction

Myriam Letendre, archéologue, chargée de projet

Inventaire, analyse et rédaction

Robert Nadeau, archéologue, assistant

Inventaire

Hélène-Marie Hégyes, archéologue, technicienne

Jonas Leclerc, archéologue, technicien

Frédéric Hottin, archéologue, technicien

Guillaume Leclerc, archéologue, technicien

David Beaumier, archéologue, technicien

Louis-Carl Pouliot-Bolduc, archéologue, technicien

Inventaire

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre d'un projet d'aménagements routiers localisé dans le territoire de la Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Cet inventaire archéologique avait pour objectif de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer des sites archéologiques dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par la réalisation des travaux d'aménagements routiers. Cette approche préventive du MTQ s'inscrit dans le contexte de la protection des biens patrimoniaux du Québec.

Le rapport présente une description du mandat. Les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés sont ensuite décrites. Le cadre écologique dans lequel se trouve le projet est établi selon les paysages régionaux élaborés pour le ministère des Ressources naturelles du Québec. Suit la description des travaux effectués lors de l'inventaire. Cette section est accompagnée de figures, de tableaux et de photographies qui localisent et résument les travaux de l'inventaire archéologique. La conclusion passe en revue les principales constatations de ce rapport.

Cet inventaire a été réalisé entre le 7 et le 20 juin 2011 par une équipe composée de huit archéologues et entre le 19 et le 21 juin 2012 par une équipe composée de quatre archéologues pour trois parcelles de terrain qui étaient non accessibles en 2011.

1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était défini comme suit :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus et aux travaux en archéologie déjà réalisés à proximité et dans l'emprise du projet d'aménagement routier;
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique tant euroquébécoise qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus au rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine ancienne dans la région du projet à l'étude;
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques euroquébécois impliquant une inspection visuelle et l'excavation de puits de sondage à l'intérieur des

limites de l'emprise déterminée par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet;

- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de fouille de sauvetage ou de mise en valeur des sites archéologiques identifiés dans l'emprise inventoriée, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;
- Produire le rapport de recherche archéologique.

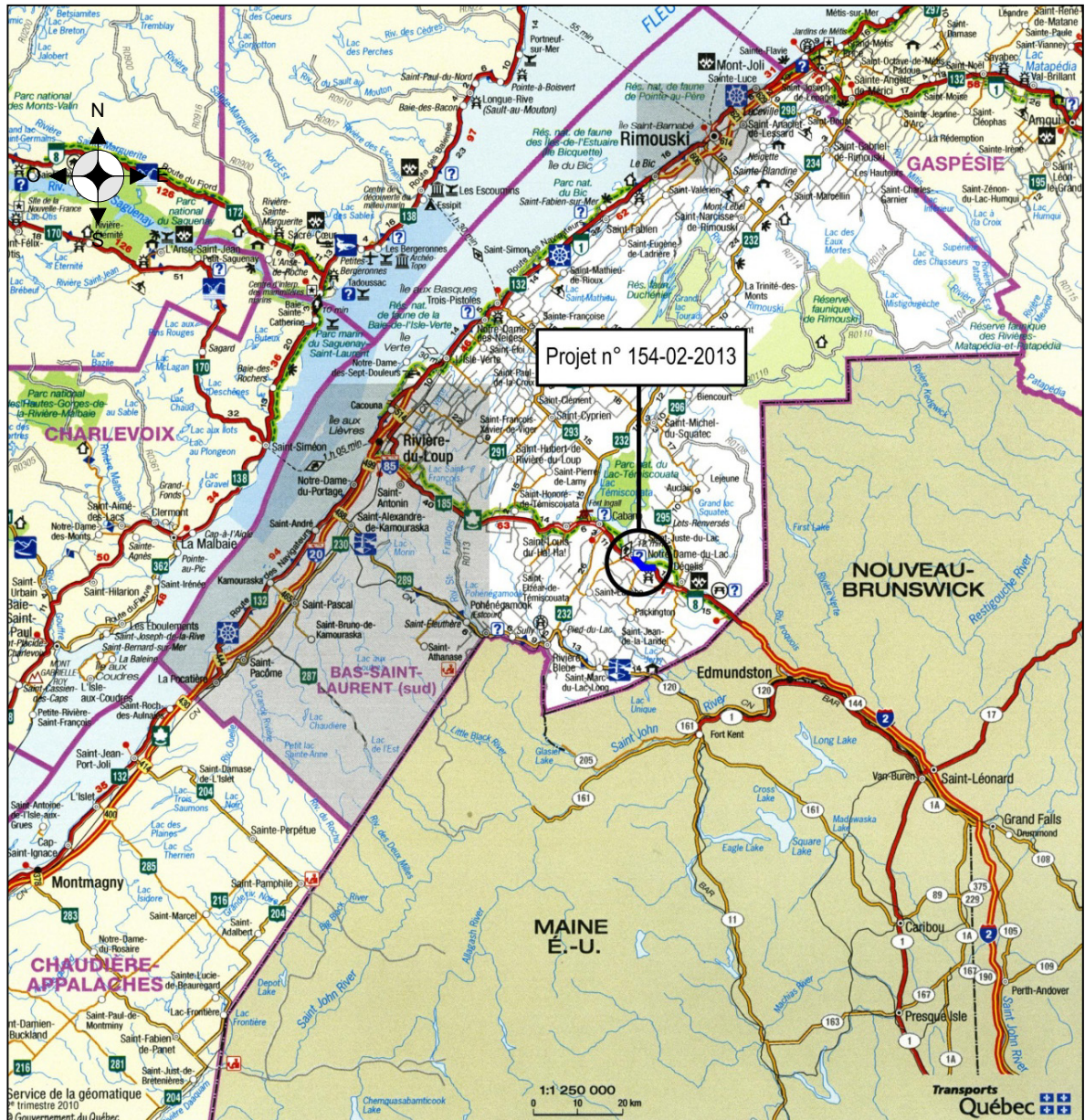


Figure 1 Localisation du projet d'aménagement routier n° 154-02-2013 (MTQ, Service de la géomatique, 2010)

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques du MTQ. Ces techniques ont pu varier selon les particularités de sol et de la topographie.

2.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci ont trait à la présence de sites archéologiques connus et aux inventaires archéologiques déjà réalisés dans l'emprise et à proximité du projet à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et, enfin, à la compréhension du paléo-environnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ); la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec du MCCC, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) du MCCC du Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983) du Ministère des Affaires culturelles, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

2.2 Identification des sites archéologiques

Préalablement à l'appel d'offre, les archéologues du Service de la planification et de la programmation du MTQ réalisent une analyse afin de déterminer, à l'intérieur de l'emprise du projet, les secteurs à exclure de l'inventaire, soit ceux caractérisés par des milieux humides de grande dimension ou de très fortes pentes, et ceux comportant des perturbations anthropiques majeures. Dans un premier temps, l'identification de ces secteurs se fait de manière théorique, d'abord à partir des photographies aériennes et du plan de levé, lesquels permettent d'identifier les principales caractéristiques de l'état des lieux, puis par l'examen de l'étude géotechnique réalisée dans l'emprise, laquelle permet de connaître la séquence stratigraphique et l'épaisseur de chacune des couches. Par la suite, les secteurs retenus sont validés par une inspection visuelle du terrain, laquelle peut notamment permettre d'exclure davantage de superficies ou d'éviter que des secteurs propices à une occupation humaine ne soient exclus de l'inventaire archéologique. Suite à cette démarche, des secteurs archéologiques sont identifiés et numérotés de façon séquentielle, selon leur nombre. Pour ce tronçon d'autoroute, huit secteurs ont été pré-identifiés par le MTQ, lesquels ont été inclus dans le mandat d'inventaire confié à une firme spécialisée en archéologie.

Lors de l'inventaire, les secteurs retenus font l'objet d'une inspection visuelle afin de sélectionner les parties de secteur propices¹ à la réalisation de puits de sondage manuels. Suite à l'inspection visuelle, des sous-secteurs peuvent être identifiés selon la topographie, la stratigraphie ou des éléments physiques ou environnementaux visibles sur le terrain. L'inspection visuelle permet également l'identification éventuelle de vestiges archéologiques perceptibles en surface.

¹ Sont exclus les lieux dont le sol est totalement perturbé par des aménagements anthropiques ou ceux qui correspondent à des marécages, des affleurements rocheux, à des pentes fortes, etc.

Suite à la délimitation des secteurs et sous-secteurs à inventorier, ceux-ci font l'objet d'un inventaire par l'excavation de puits de sondage dont la superficie est d'environ 900 cm². L'excavation des puits débute par l'enlèvement des horizons organiques de surface. Par la suite, les sédiments minéraux et/ou organiques enfouis sont fouillés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et d'identifier la présence d'éventuels vestiges anthropiques. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel ne comportant aucune trace d'activités humaines. Les puits de sondage sont disposés de façon régulière dans la superficie des secteurs, selon une densité propre à favoriser la mise au jour des sites archéologiques qui peuvent se situer dans l'emprise. La densité moyenne des puits de sondage est d'environ un puits de sondage aux 15 mètres, le long d'alignements de puits de sondages eux-mêmes distancés les uns des autres d'environ 15 mètres.

Les données colligées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes ou sur des fiches standardisées. Ces fiches sont conçues pour enregistrer rapidement les informations d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à présenter les résultats de l'inventaire archéologique.

2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour lors de l'inventaire, par les sondages ou par l'examen visuel, une procédure est mise en application afin d'évaluer qualitativement et quantitativement le site. Les objectifs de cette procédure sont :

- de préciser le contexte stratigraphique du site;
- de recueillir un échantillon d'artefacts et, si possible, de matériaux organiques tel que de l'os ou du charbon de bois, pour des fins de datation;
- de préciser l'étendue spatiale du site;
- d'obtenir de l'information sur son organisation interne;
- d'observer et d'enregistrer ses caractéristiques géomorphologiques.

Généralement, la procédure consiste à augmenter la densité des puits de sondage autour des puits de sondages positifs. Cette densité passant d'un puits à tous les quinze mètres à un puits de sondage à tous les cinq mètres et parfois à tous les deux mètres. Cette méthode permet de recueillir le maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site archéologique.

L'âge relatif du site peut être déterminé par la localisation verticale des artefacts dans les couches de sols et par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. La cueillette d'artefacts considérés comme représentatifs de l'établissement peut permettre de positionner le site dans un cadre chronologique régional.

Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont enregistrées afin de comprendre le choix de l'aire d'établissement. La compréhension de la fonction du site découvert permet d'aborder les questions relatives au schème d'établissement.

Des fiches standardisées sont utilisées afin d'enregistrer les informations de base. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'équipements spécialisés. Un relevé photographique accompagne les notes et les fiches.

Lorsque des parties intactes d'un site archéologique sont découvertes et qu'elles sont de superficie réduite, des fouilles peuvent être entreprises simultanément à l'inventaire afin de faciliter la réalisation de travaux d'aménagement. Advenant la découverte de parties intactes plus substantielles, des recommandations sont émises afin de protéger temporairement celles-ci. Le site est alors balisé afin d'indiquer aux divers intervenants sa localisation précise. Dans un tel cas, les artefacts identifiés en position superficielle sont recueillis. Lorsqu'il y a excavation de puits de sondages archéologiques, ou de puits de fouille, ceux-ci sont ensuite remblayés et les lieux sont remis en état.

3.0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3.1 État des connaissances en archéologie

L'examen du registre de l'ISAQ du MCCCCF révèle la présence de sept sites archéologiques déjà connus dans une zone d'étude d'environ 10 km de rayon autour du projet d'aménagement routier (figure 2). Parmi ceux-ci, six sites sont associés à la période amérindienne préhistorique, de l'Archaïque (9 500 ans AA à 3 000 ans AA) jusqu'au Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 450 ans AA). Un site (CjEd-2) est associé à la période euroquébécoise (1800 à 1899) (tableau 2, figure 2). La consultation de la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec du MCCCCF révèle que six inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans les limites de cette même zone d'étude (tableau 1, figure 2) (Pintal 2002b, 2004c et 2010, Dumais et al. 1983a, Ethnoscop 1994b et Burke 2006). Aucun de ces sites et inventaires archéologiques ne sont présent à l'intérieur des limites d'emprise du projet.

3.2 Cadre écologique selon l'unité de paysage régional

Le projet est localisé dans l'unité de paysage régional du lac Témiscouata (unité 63) (Robitaille et Saucier 1998:63), le long de la frontière de l'État du Maine et du Nouveau-Brunswick. Cette unité est caractérisée par un relief assez accidenté, formé de collines avec des versants à pentes modérées. Plusieurs escarpements rocheux sont présents en bordures des plans d'eau. Les sommets les plus élevés ne dépassent pas 500 m. Un till mince recouvre en grande partie l'unité, contrairement aux unités voisines, qui elles, sont recouvertes de till épais. Les abords des lacs principaux, ainsi que la vallée de la rivière Madawaska sont recouverts de dépôts glaciolacustres sableux.

Le réseau hydrographique est très développé et fait partie du bassin versant de l'Atlantique. Les principaux lacs sont les lacs Témiscouata, Jerry, Long et le Grand lac Squatec. La rivière Madawaska draine le Lac Témiscouata vers la rivière Saint-Jean. Le territoire de l'unité est utilisé principalement pour l'exploitation forestière (87 %), l'agriculture occupant environ 10 % du territoire de l'unité. La municipalité la plus importante est Cabano. Le secteur du Lac Témiscouata est caractérisé par des activités récréotouristiques et de villégiature.

Tableau 1 Inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité du projet n° 154-02-2013

| LOCALISATION | DISTANCE DU PROJET | RÉFÉRENCE |
|--|--------------------|--------------------------|
| Chemin du lac (Notre-Dame-du-Lac) | 1 km (N-O) | Pintal, J.-Y., 2002b |
| Sud-est, sud-ouest de Notre-Dame-du-Lac | 5 km (S-O) | Dumais, P. et al., 1983a |
| Embouchure du lac Témiscouata et de la Rivière Madawaska | 6 km (E-S-E) | Ethnoscop, 1994b |
| Route 185, Dégelis (sud-est) | 7 km (S-E) | Pintal, J.-Y., 2004c |

Ministère des Transports du Québec
Aménagement de l'autoroute 85 – Tronçon du quartier Notre-Dame-du-Lac à la Halte routière de Témiscouata-sur-le-Lac
(Projet de construction MTQ 154-02-2013)

| LOCALISATION | DISTANCE DU PROJET | RÉFÉRENCE |
|---|--------------------|---------------------|
| Terrasses au nord du troisième rang, parc du Témiscouata, St-Juste-du-Lac | 6 km (N) | Pintal, J.-Y., 2010 |
| Site CjEd-8 à l'embouchure du lac Témiscouata | 6 km (E-S-E) | Burke, A.L., 2006 |

Tableau 2 Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet n° 154-02-2013

| SITE | DISTANCE DU PROJET | IDENTIFICATION CULTURELLE | FONCTION DU SITE | LOCALISATION | BASSIN HYDROGRAPHIQUE | ALTITUDE (m) | RÉFÉRENCE |
|---------|--------------------|---|--|--|-----------------------|--------------|--|
| CjEe-1 | 4,0 km (N-O) | Amérindienne préhistorique : indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA) | n. d. | Sur la rive du lac Témiscouata, à 1 kilomètre au nord de Notre-Dame-du-Lac. | Témiscouata | n. d. | Martijn C. A., 1964, Desrosiers P., 1986b, Chalifoux É. et autres, 1998. |
| CjEe-2 | 1,0 km (N) | Amérindienne préhistorique : indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA) | n. d. | Île Notre-Dame sur le lac Témiscouata | Témiscouata | n. d. | Desrosiers P., 1986b. |
| CjEd-1 | 6,5 km (E) | Amérindienne préhistorique : archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA) | n. d. | Rive du lac Témiscouata, à l'entrée de la rivière Madawaska. | Témiscouata | 152 | Martijn C. A., 1965, Desrosiers P., 1986b. |
| CjEd-2 | 8,0 km (S-E) | Euro-québécoise (1800-1899) | Militaire, commerciale (poste de traite) mur, fondation, voûte, cave | Dégelis, au nord de la 6 ^e Rue et sur la rive ouest de la rivière Madawaska. | Témiscouata | n. d. | Plourde G., 1979a, Desrosiers P., 1986b. |
| CjEd-8 | 6,5 km (E) | Amérindienne préhistorique : archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA) | n. d. | Rive ouest de la rivière Madawaska, près du chemin entre la rivière et la route principale, à l'embouchure du lac Témiscouata. | Témiscouata | 156 | Ethnoscop, 1994b, Chalifoux É. et autres, 1998, Dumais P. et autres, 1998, Burke A. L., 2006. |
| CjEd-9 | 6,5 km (E) | Amérindienne préhistorique : sylvicole inférieur (3 000 ans AA à 2400 ans AA) | foyer, poêle | Rive ouest de la rivière Madawaska, à 100 mètres en aval du barrage. | Témiscouata | 150 | Ethnoscop, 1994b, Dumais P. et autres, 1998, Ostéothèque de Montréal, 1994a, 1994h, Burke A. L., 2006. |
| CjEd-13 | 7 km (E) | Amérindienne préhistorique : indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA) sylvicole moyen (2 400 ans AA à 1000 ans AA) sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 450 ans AA) | n. d. | Sur la première terrasse qui surplombe la rivière Madawaska, faisant face au barrage et à l'embouchure de la rivière vers le nord. Rive est. | Témiscouata | 156 | Burke A. L., 2006. |

3.3 L'inventaire archéologique

Cet inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de construction du tronçon de l'autoroute 85 compris entre le quartier Notre-Dame-du-Lac et la halte routière de Témiscouata-sur-le-Lac (projet n° 154-02-2013; figures 2 et 3). L'emprise est localisée entre les ch. 10+215 et 16+329 et entre les ch. 81+100 et 84+516. Elle s'étend sur une distance totale de 14 590 km et couvre une superficie approximative de 1 011 060 m². L'emprise de ce projet a été divisée en huit secteurs d'inventaire par le MTQ selon les modalités décrites à la section 2.2 (tableau 8). Les travaux ont été réalisés entre le 7 et le 20 juin 2011 par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet, d'un archéologue assistant et de six techniciens archéologues et entre le 19 et le 21 juin 2012 par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet et de trois techniciens archéologiques. Les travaux en 2012 concernaient trois petites parcelles de terrain qui n'étaient pas accessibles en 2011.

3.3.1 Le secteur 1

Le secteur 1 s'étend sur une distance de plus de 2 000 m et est localisé entre le ch. 10+215 et le ch. 12+266, au nord de la route 185 actuelle et couvre une superficie de 94 010 m² (tableau 8, figures 4 à 7). L'emprise de ce secteur est étroite et occupée par une terrasse qui se présente en paliers. Le relief irrégulier est associé à un agencement de glaciaires et de pentes abruptes qui suivent une déclivité du sud vers le nord, qui constituent des éléments de la vallée du lac Témiscouata. L'emprise est en friche, occupée par des arbres et des arbustes, et parfois des plantes herbacées (photo 1). Trois ruisseaux traversent l'emprise, dans un axe S-N, pour se jeter dans le lac Témiscouata. Un de ces ruisseaux, localisé autour du ch. 60+350, présente plusieurs petits bras qui convergent à l'emplacement d'un dépotoir récent (photo 2) où ont notamment été accumulés des rebuts (pneus, contenants de plastique, bouteilles).

La quasi-totalité de l'emprise a été perturbée par des aménagements anthropiques : déboisement primaire, aménagements routiers (dont la route 185 actuelle), aménagement de sentiers et déblayage du sol. Les sondages révèlent trois séquences stratigraphiques types : la première séquence correspond à celle du sondage fouillé au ch. 60+200 et correspond à un sol forestier intact de type brunisol (photo 3) qui comprend deux niveaux de sols dont un humus épais et gras en place sur un loam argileux ferrugineux reposant sur le roc schisteux. La couche de loam argileux comprend une bonne quantité d'inclusions de plaquettes de schiste : la deuxième séquence correspond à celle du sondage fouillé au ch. 61+540 (photo 4) et représente quatre niveaux dont un épais remblai organique graveleux comprenant du charbon de bois et quelques vestiges récents sur un humus noir, charbonneux et gras, sur un loam sableux podzolique dont les horizons Ae et Bf sont bien définis, sur un dernier niveau gris qui comprend des inclusions de galets et de plaquettes de schiste en quantité appréciable; enfin, la dernière séquence stratigraphique correspond à celle du sondage fouillé au ch. 161+960 : la coupe présente deux niveaux de remblais, soit un sol particulièrement organique sans inclusion (terrassement) sur un sol organique graveleux comprenant des vestiges de la période moderne et contemporaine.

Le secteur 1 a fait l'objet d'une inspection visuelle et de 350 sondages (tableau 8) y ont été excavés. Trois sondages se sont révélés positifs. Ils sont dans une partie du secteur qui avait déjà été remblayée, entre les ch. 161+980 et 161+815. Localisé dans la couche de remblais, dont l'épaisseur varie entre 10 et 40 cm, les objets identifiés comprennent des matériaux propres à un usage domestique ou associés à des éléments de bâti : de la terre cuite fine vernissée, du verre à

vitre, du verre à bouteille, des fragments de plastique, des clous tréfilés, des fragments de métal corrodé, des morceaux de bois décomposé, du béton, de la brique, du charbon de bois et des fragments d'os calcinés (tableau 3). L'analyse préliminaire de l'échantillon associe les vestiges à la fin de la période moderne (autour des années 1940) et au cours de la période contemporaine (jusqu'en 1975). Celle-ci indique qu'une présence datant du 20^e siècle, est vraisemblablement à l'origine de ce dépôt. Bien que la proximité de l'aire productive ait fait l'objet de sondages rapprochés, aucun de ceux-ci n'a révélé la présence de vestiges structuraux enfouis. Aucun site archéologique n'a pu être associé aux objets observés à cet emplacement, qui avait déjà été remblayé.

Tableau 3 Inventaire des artefacts du secteur 1

| Localisation | Sondage | Matériau | Type d'objet | Fonction |
|--------------|---------|------------------------------|---|-------------------------|
| Ch. 162+815 | wp084 | Bois | Fragments de charbon et de bois noirci | Écofact |
| Ch. 162+815 | wp084 | Tissu | Fragment de gaze ou de coton à fromage | Domestique |
| Ch. 162+815 | wp084 | Métal | Fragment d'un objet circulaire en fonte | Indéterminée |
| Ch. 162+815 | wp084 | Métal | Clous tréfilés | Quincaillerie |
| Ch. 162+815 | wp084 | Verre teinté bleu-vert | Vitre | Construction |
| Ch. 162+815 | wp084 | Verre clair | Vitre | Construction |
| Ch. 162+815 | wp084 | Verre transparent de couleur | Base d'une bouteille?, de type Seven-up | Conservation |
| Ch. 162+815 | wp084 | Verre clair brun | Inscription « RIT » | Contenant |
| Ch. 162+815 | wp084 | Verre clair | Fragment indéterminé | Indéterminée |
| Ch. 162+815 | wp084 | Plastique | Bouchon avec fragment de liège | Conservation du liquide |
| Ch. 162+820 | wp083 | TCF blanche vernissée | Vaisselle, <i>transfert print</i> , décor floral rouge, vitrifiée | Alimentation |
| Ch. 162+810 | wp082 | Métal | Fragment indéterminé très corrodé | Indéterminée |

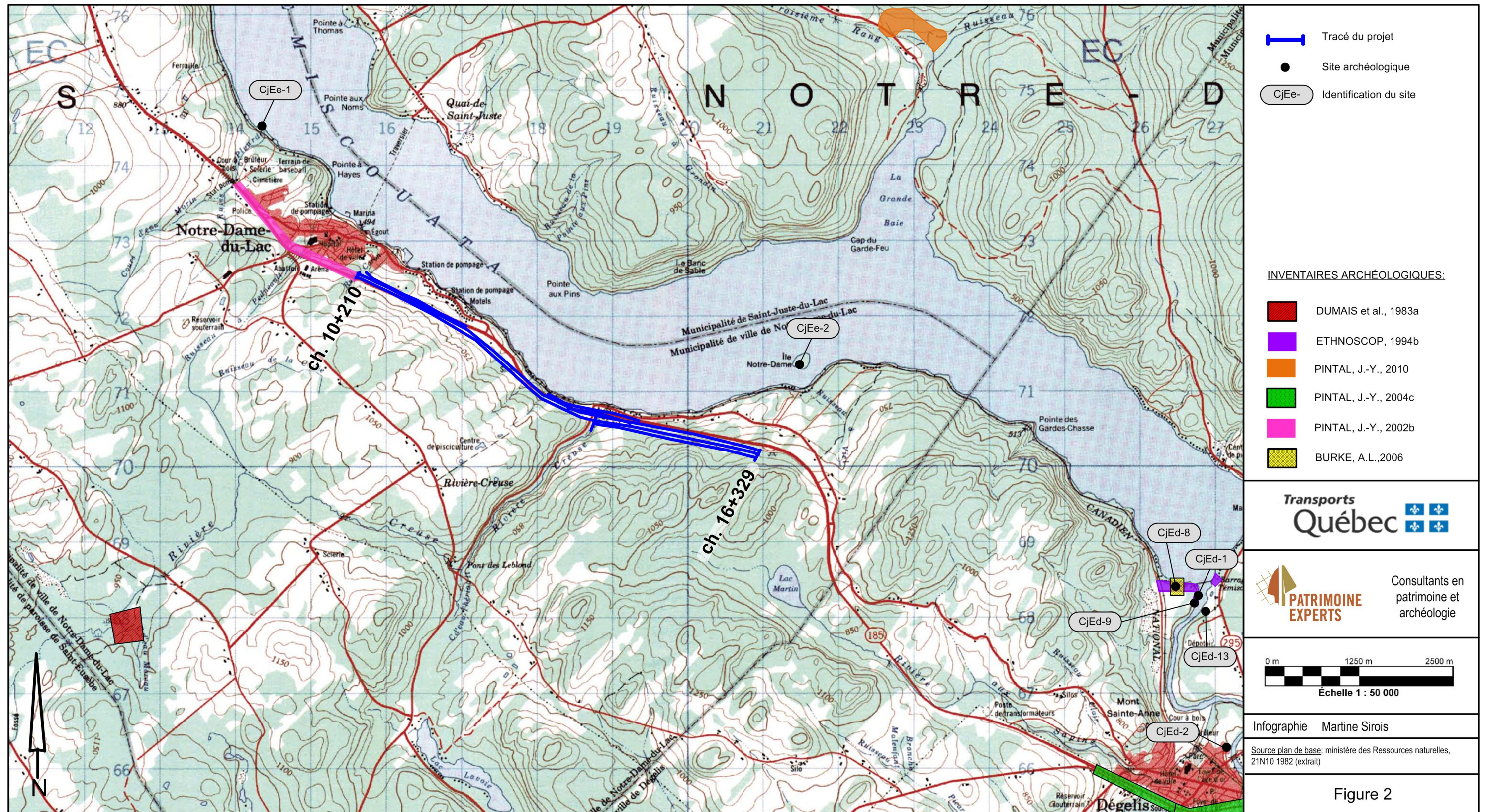


Figure 2 Localisation sur carte topographique du projet n° 154-02-2013, des inventaires archéologiques déjà réalisés ainsi que des sites archéologiques déjà connus à proximité.



Figure 3 Localisation du projet n° 154-02-2013 sur photo satellite (Google Earth, 2010)



Photo 1 Vue du secteur 1, au ch. 61+000, vers le nord (PATR11N02-169)



Photo 2 Dépotoir, secteur 1, au ch. 60+350, vers le sud-est (PATR11N02-176)



Photo 3 Stratigraphie, secteur 1, au ch. 60+200, vers le sud (PATR11N02-173)



Photo 4 Stratigraphie, secteur 1, au ch. 61+540, vers le sud-ouest (PATR11N02-162)

3.3.2 *Le secteur 2*

Le secteur 2 (figures 4 à 7) est localisé entre le ch. 10+681 et le ch. 12+653, au sud de la route 185 actuelle. Il s'étend sur une distance de 1 972 m et couvre une superficie de 252 620 m². La plus grande partie de l'emprise, qui comprend de hautes terrasses à paliers, est occupée par des terres en friche, couvertes de plantes herbacées (photo 5). Les autres parties de l'emprise sont plutôt caractérisées par des terrains en friches occupés par des arbres et des arbustes (photo 6). L'ensemble du secteur présente généralement une pente importante, ponctuée de replats et de ruisseaux orientée en direction nord, vers le lac Témiscouata.

La quasi-totalité de l'emprise a déjà été perturbée par des aménagements anthropiques : déboisement primaire, labours, aménagements routiers (route 185 actuelle), aménagement du réseau électrique et aménagement de sentiers forestiers. Ces activités ont généré plusieurs types de perturbations : des sols aux horizons mélangés par le déboisement et des labours, des surfaces déblayées, l'excavation de fossés, des surfaces remblayées. Certaines surfaces sont occupées par des déchets domestiques et agricoles, des clôtures de cèdre ainsi que des dépôts de pierres des champs.

Les sondages archéologiques ont révélés trois séquences stratigraphiques types : la première séquence, celle du sondage excavé au ch. 12+500, en bordure d'un ruisseau encaissé, correspond à un sol forestier (podzol) intact sous un sol de labours (photo 7) et la coupe présente trois niveaux de sols : un épais loam sableux organique brun (labours) sur un humus noir, gras et charbonneux sur un loam sableux dans lequel se distinguent un horizon éluvial gris pâle (Ae) et un horizon illuvial ferrugineux (Bf) (les trois niveaux comprennent des inclusions de galets et de plaquettes de schiste); la deuxième séquence stratigraphique correspond à celle du sondage fouillé au ch. 11+320 et la coupe présente deux niveaux : un loam argileux organique brun (labours) sur un loam argileux gris compact incorporant des plages d'oxydation (les deux niveaux comprennent des inclusions de galets et de plaquettes de schiste). La troisième séquence a été identifiée dans le sondage excavé au ch. 11+560 et correspond à un loam noirâtre végétal sur un loam sablo-argileux brun caillouteux reposant sur un sable argileux ou limoneux brun rouille contenant beaucoup de cailloux de schiste.

Un total de 928 sondages a été excavé dans ce secteur et aucun n'a révélé la présence de vestiges anthropiques anciens enfouis. Deux aires de démolitions ont cependant été observées au cours de l'inspection visuelle du terrain. La première est située autour du ch. 11+400 et comprend les restes d'une maison mobile ou d'un chalet : des dalles de blocs de béton, des planches de bois plus ou moins sèches, de la tôle, du préart, des morceaux de panneaux de préfini, des fragments de tapis, des clous tréfilés ainsi qu'un bon nombre de bouteilles de verre et de canettes d'aluminium (photo 8). L'ensemble forme un amas et couvre une surface d'au plus 25 mètres carrés. La deuxième aire de démolition occupe un espace similaire autour du ch. 11+450 : l'amoncellement de matériaux (clous à tête ronde, planches de bois sèches et pourries, tôle rivetée avec du plomb, bardeaux de cèdre craquelés, dalles de béton, tube de plastique, cheminée de poêle à bois oxydée, brique) suggère la présence d'une petite habitation (hangar ou atelier ?). Enfin, à proximité de ces espaces, au ch. 11+275, se trouve une aire où ont été déposés des matériaux (planches de bois) et des objets probablement désuets : un bateau de bois, les restes d'une vieille charrue et la niche d'un chien.



Photo 5 Vue du secteur 2 au ch. 12+380, vers le sud-ouest (PATR11N02-180)



Photo 6 Vue du secteur 2 au ch. 11+320, vers le sud-ouest (PATR11N02-198)



Photo 7 Stratigraphie, secteur 2, au ch. 12+500, vers le sud-est (PATR11N02-216)



Photo 8 Déblais de démolition, secteur 2, au ch. 11+400, vers le nord (PATR11N02-200)

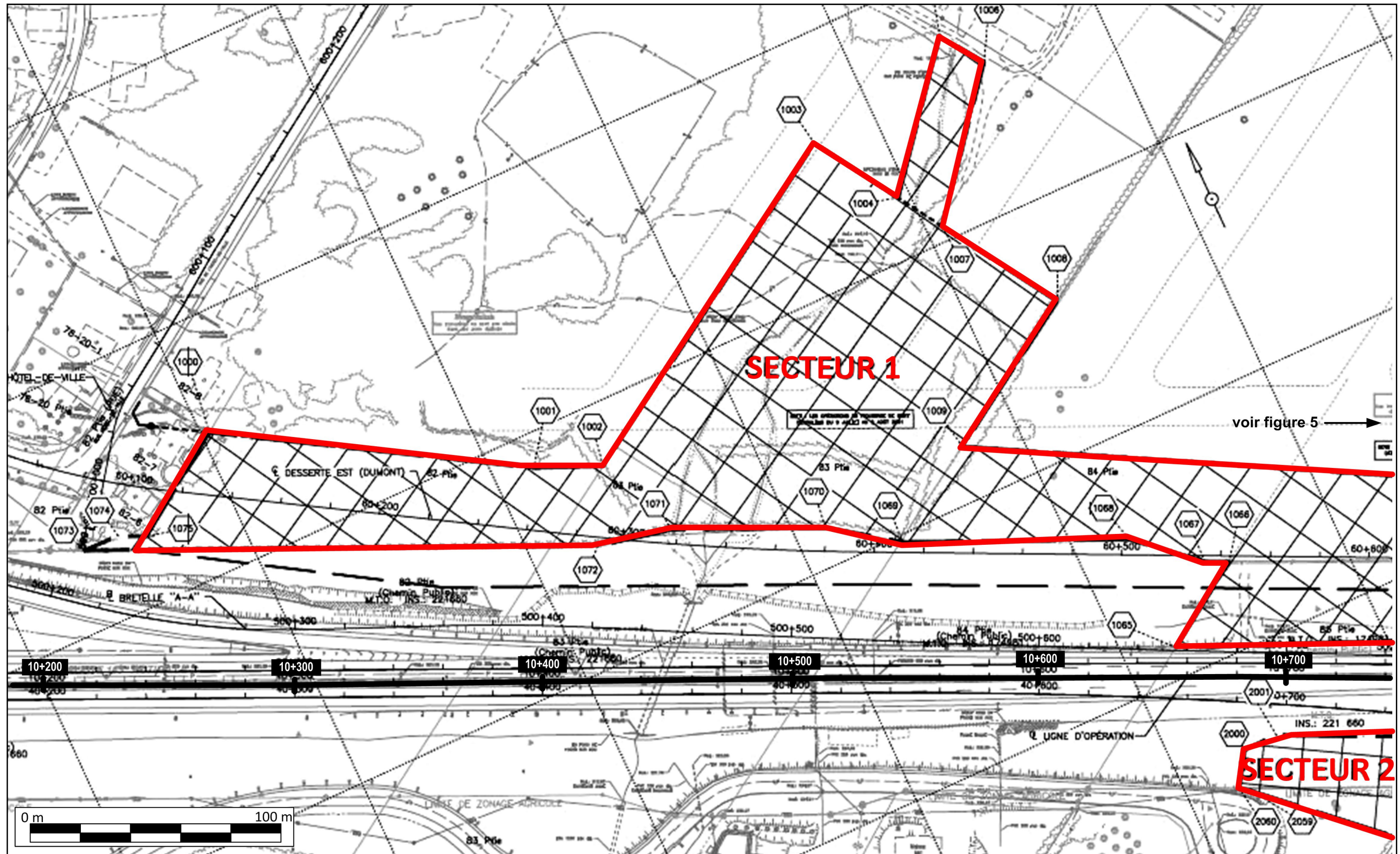


Figure 4 Localisation des secteurs 1 (ch. 10 + 215 à 10 + 735) et 2 (ch. 10 + 681 à 10 + 740)

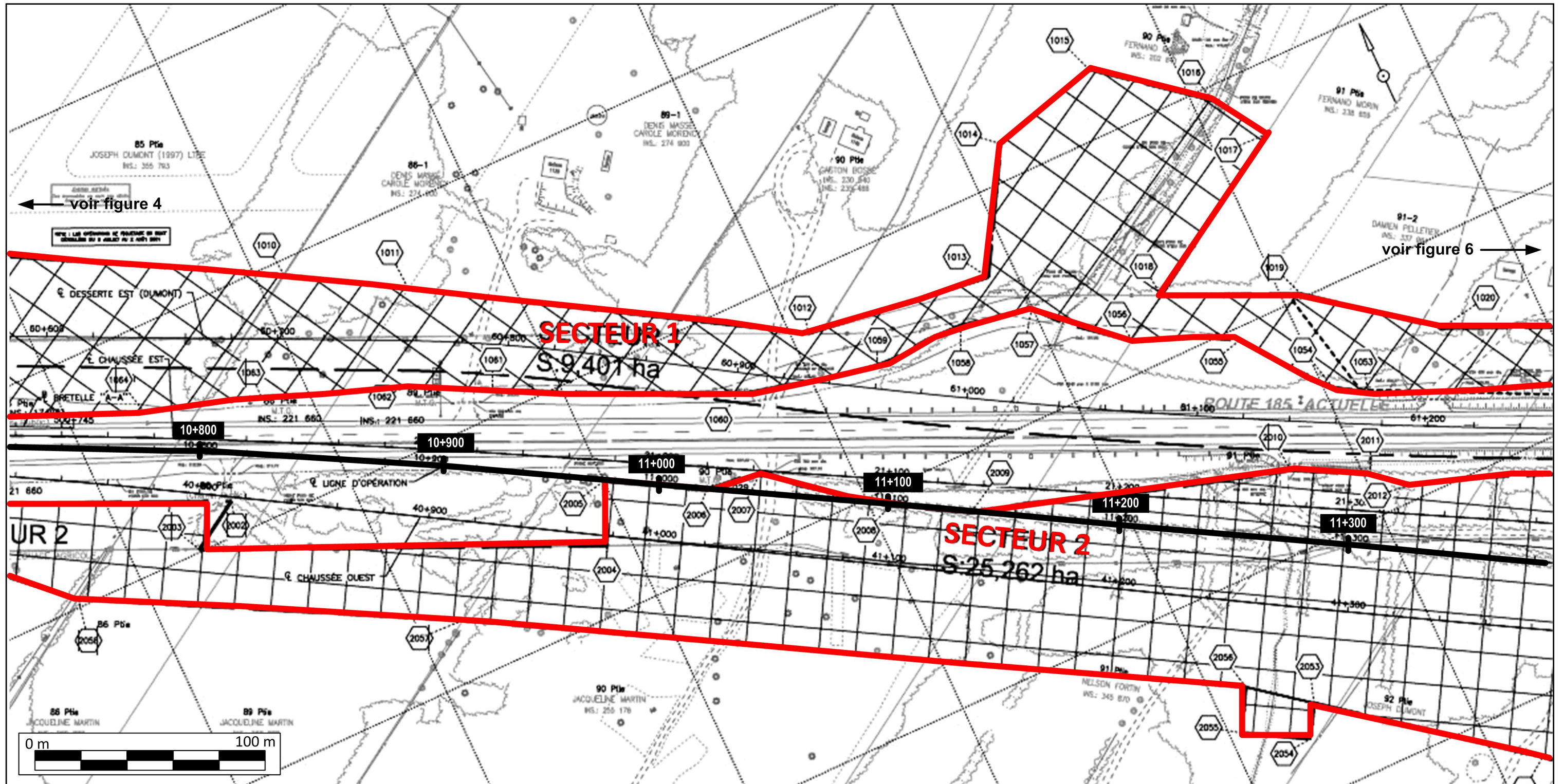


Figure 5 Localisation des secteurs 1 (ch. 10 + 735 à 11 + 380) et 2 (ch. 10 + 720 à 11 + 380)

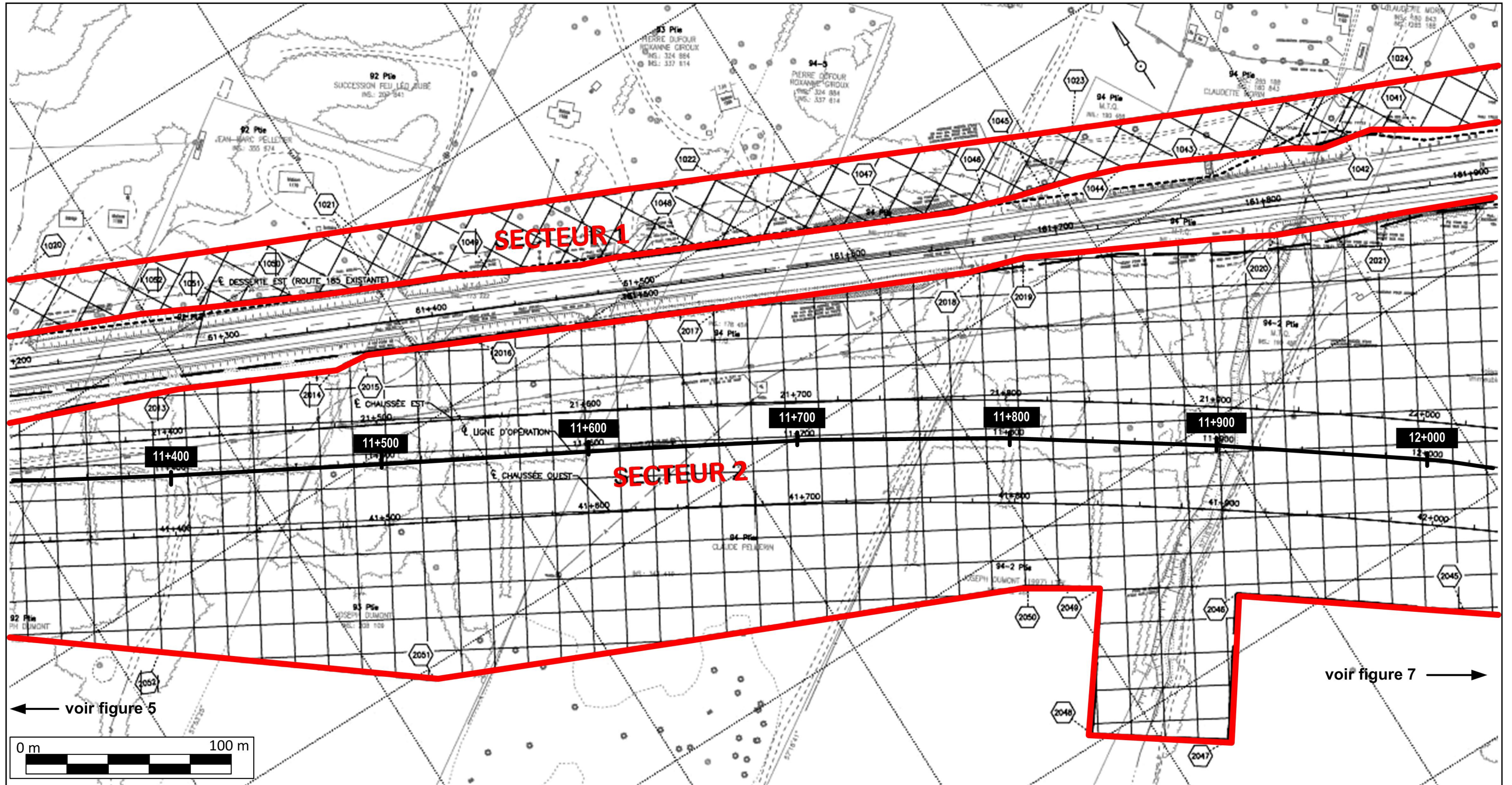


Figure 6 Localisation des secteurs 1 (ch. 11 + 340 à 12 + 020) et 2 (ch. 11 + 340 à 12 + 020)

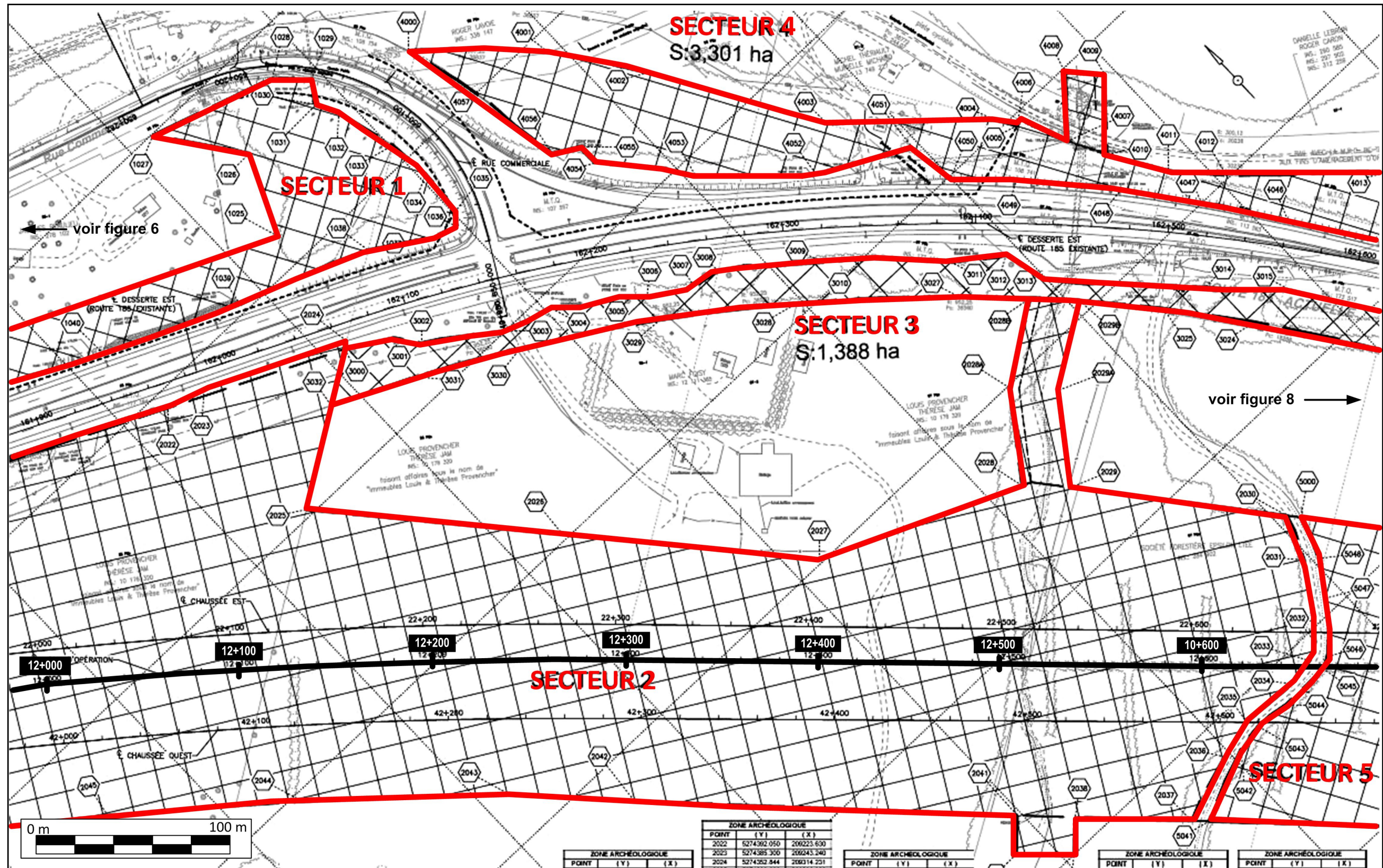


Figure 7 Localisation des secteurs 1 (ch. 12 + 000 à 12 + 266), 2 (ch. 12 + 000 à 12 + 680) 3 (ch. 12 + 109 à 12 + 680), 4 (ch. 12 + 242 à 12 + 680) et 5 (ch. 12 + 663 à 12 + 680)

3.3.3 Le secteur 3

Le secteur 3 (figures 7 et 8) s'étend sur une distance de 841 m, entre le ch. 12+109 et le ch. 12+950. Il couvre une superficie de 13 880 m². Il est situé entre la route 185 actuelle et le corridor de la ligne électrique qui longe celle-ci. La topographie est généralement ondulée (photo 9). Le roc affleure par endroits et quelques ruisseaux traversent l'emprise du sud vers le nord, vers le lac Témiscouata.

L'emprise a déjà été perturbée par des aménagements anthropiques. Une surface en friche arbustive, envahie par le cornouiller témoigne de l'aménagement récent du terrain. Des bourrelets de remblais, des fossés de drainage et des traces de déblayages (des pentes moyennes uniformes vraisemblablement aplanies) présentes en bordure de la ligne électrique. Les sondages révèlent une seule séquence stratigraphique type observée au ch. 12+000 (photo 10). Elle présente deux niveaux de sols dont le premier témoigne d'un sol déjà labouré : un sol sableux organique brun reposant sur un loam sableux incorporant des poches de sable éluvial. Les deux niveaux de sols comprennent une abondance de plaquettes de schiste.

En plus d'une inspection visuelle, 54 sondages ont été excavés dans ce secteur. Deux se sont révélés positifs (tableau 4). Le premier est localisé au ch. 12+500, à quelques 20 mètres au sud de la route 185 actuelle, près du lit d'un ruisseau particulièrement encaissé. Il a révélé des tessons de terre cuite fine, du métal émaillé, de la porcelaine et du verre à bouteille, le tout observé en surface du sol. Le deuxième sondage positif est localisé à l'extrémité est du secteur, à proximité d'un fossé de drainage traversant un terrain en friche herbacée au ch. 12+900. Il a révélé deux objets de facture moderne; soit un fragment de verre à bouteille et un col de vase de terre cuite commune identifiés à la surface du sol. La position verticale des vestiges, leur faible densité et l'absence de vestiges structuraux associés ne permettent pas d'associer ceux-ci à un site archéologique.

Tableau 4 Inventaire des artefacts du secteur 3

| Localisation | Sondage | Matériau | Type d'objet | Fonction |
|--------------|---------|------------------------|---|-------------------------|
| Ch. 12+500 | wp105 | Os | Dent de ruminant | Écofact |
| Ch. 12+500 | wp105 | Verre clair brun | Fragment de bouteille de sirop BUCKLEYS - losange et 3 (base) | Médicament |
| Ch. 12+500 | wp105 | Verre teinté bleu-vert | Col de bouteille, lèvre de type breveté | Médicament |
| Ch. 12+500 | wp105 | Verre incolore | Fragment de paroi de contenant | Conservation |
| Ch. 12+500 | wp105 | Verre incolore | Fragment de bouteille moulée en 2 parties, goulot fileté | Médicament |
| Ch. 12+500 | wp105 | Verre incolore | Fragment de biberon, 7-8 + marques de niveau, lèvre cintrée | Alimentation |
| Ch. 12+500 | wp105 | Verre incolore | Fragment de bouteille, goulot de type <i>crown</i> | Conservation du liquide |
| Ch. 12+500 | wp105 | Métal émaillé | Ustensile indéterminé, bleu et blanc | Ustensile |

| Localisation | Sondage | Matériau | Type d'objet | Fonction |
|--------------|---------|------------------------|--|-------------------------|
| Ch. 12+500 | wp105 | TCF vitrifiée | Fragment de vaisselle aux motifs moulés, fleurs, blé, de type marlis, <i>ironstone</i> ou <i>white granite</i> | Alimentation |
| Ch. 12+500 | wp105 | Porcelaine fine brit. | Fragment de vaisselle | Alimentation |
| Ch. 12+500 | wp105 | Porcelaine fine brit. | Fragment de vaisselle | Alimentation |
| Ch. 12+500 | wp105 | Porcelaine fine brit. | Fragment de vaisselle, <i>transfer print</i> , multicolore | Alimentation |
| Ch. 12+500 | wp105 | TCF blanche vernissée | Contenant aux motifs moulés, fleurs, feuilles | Contenant |
| Ch. 12+500 | wp105 | TCF blanche vernissée | Fond d'une assiette plate, marque partielle de fabricant, décor doré | Alimentation |
| Ch. 12+500 | wp105 | TCF blanche vernissée | Fragments indéterminés | Alimentation |
| Ch. 12+900 | wp104 | Verre à bouteille vert | Fragment de bouteille | Conservation du liquide |
| Ch. 12+900 | wp104 | TCC vernissée | Fragment de contenant, pâte orangée, glaçure opaque brillante à l'intérieur, mate à l'extérieur | Conservation du liquide |

3.3.4 Le secteur 4

Le secteur 4 (tableau 8, figures 7 à 9) est localisé entre le ch. 12+242 et le ch. 13+418, au nord de la route 185 actuelle. Il mesure près de 1 176 m de longueur, atteint tout au plus 50 mètres de largeur et couvre une superficie de 33 010 m². Ce secteur présente une topographie irrégulière, sous la forme de paliers ondulés. La déclivité généralement observée est du sud vers le nord et varie de presque nulle à très importante (photo 11). Le secteur est occupé par un terrain en friche arborescente, arbustive et herbacée. En plus des perturbations causées par l'aménagement de la route 185 actuelle (remblais, fossé), l'aménagement de cours attenantes à des maisons a largement contribué à modifier l'environnement naturel du secteur. Les traces de l'emprise d'un ancien chemin longeant le lac Témiscouata ont aussi été relevées : morceaux d'asphalte, asphalte en place et poteaux de bois non équarris faisant office de garde-fou ont été observés autour du ch. 162+415. Enfin, quelques ruisseaux traversent l'emprise en direction nord pour atteindre le lac Témiscouata. Un puits artésien a été construit dans un de ces ruisseaux (photo 12).

Les sondages ont révélé trois séquences stratigraphiques types. La première correspond à celui du sondage fouillé au ch. 162+460, en bordure immédiate d'un ruisseau en cascades (photo 13) : la première présente deux niveaux de sol intact dont un sol organique naturel (humus) sur un loam sableux où se distinguent nettement les horizons éluvial (Ae) et illuvial (Bf) qui comprend des inclusions de cailloux anguleux et de plaquettes de schiste; la seconde séquence correspond au sondage fouillé au ch. 163+000 : elle représente deux niveaux de remblai dont un sol organique associé au terrassement sur un loam graveleux et schisteux compact; enfin, au ch. 162+650, la troisième séquence présente deux niveaux de sols dont un sol organique de labours sur un loam sableux beige (photo 14) qui comprennent une quantité appréciable de blocs fracturés et de plaquettes de schiste.

L'emprise a fait l'objet d'une inspection visuelle et 115 sondages y ont été excavés. Deux sondages se sont révélés positifs (tableau 5). Situés autour du ch. 162+650, ceux-ci sont sur une vaste terrasse dont la pente est nulle et a déjà été nivelée par d'anciens labours. Les artefacts, soit un menu tesson de terre cuite fine blanche et un fragment de verre à vitre, ont été identifiés dans le niveau de labours. Un fragment d'épiphyse de gros mammifère a également été identifié à la surface du sol, autour de ces mêmes sondages. Malgré la présence sporadique de ces vestiges de la période moderne ou contemporaine, aucun vestige structural n'a été identifié en périphérie de ces deux sondages.

Tableau 5 Inventaire des artefacts du secteur 4

| Localisation | Sondage | Matériau | Type d'objet | Fonction |
|--------------|---------|------------------------|---|--------------|
| Ch. 162+650 | wp073 | TCF blanche vitrifiée | Fragment de vaisselle blanc, fragment de marque illisible, de type <i>white granite</i> | Alimentation |
| Ch. 162+665 | wp074 | Verre teinté bleu-vert | Vitre | Construction |
| Ch. 162+460 | wp077 | Métal forgé | Bande recourbée, restes de rivet et plaque mince | Indéterminée |
| Ch. 162+460 | wp077 | Métal | Fer à cheval, présence d'un clou | Transport |



Photo 9 Vue du secteur 3, au ch. 12+520, vers le nord-ouest (PATR11N02-188)



Photo 10 Stratigraphie, secteur 3, au ch. 12+000, vers le sud-ouest (PATR11N02-207)



Photo 11 Vue du secteur 4, remblai, au ch. 163-060, vers le nord-ouest (PATR11N02-141)



Photo 12 Ruisseau, secteur 4, installation artisanale d'un puits artésien, au ch. 163+200, vers le sud-est (PATR11N02-139)



Photo 13 Stratigraphie, secteur 4, au ch. 162+460, vers le sud (PATR11N02-147)



Photo 14 Stratigraphie, secteur 4, au ch. 162+650, vers l'ouest (PATR11N02-144)

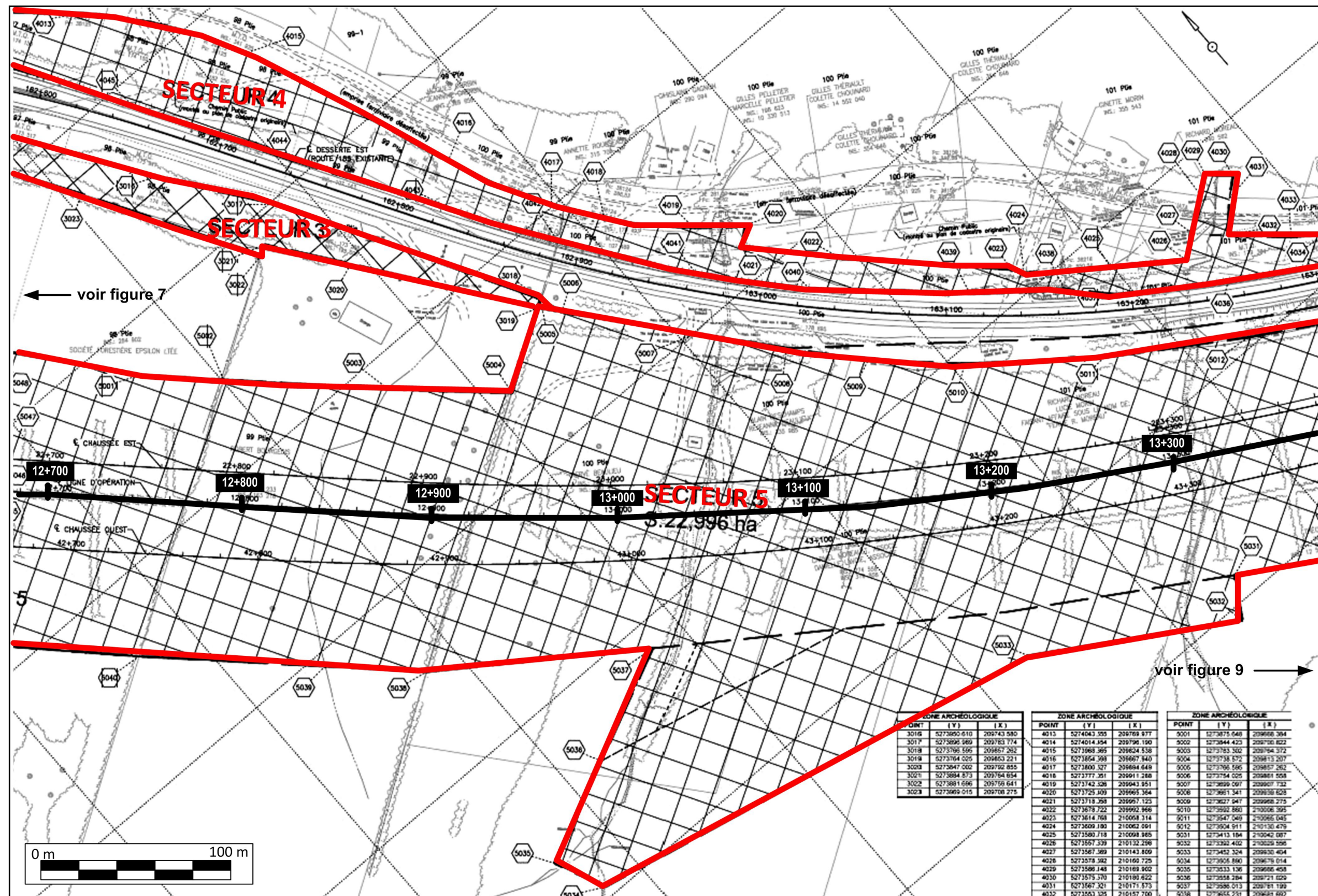


Figure 8 Localisation des secteurs 3 (ch. 12 + 680 à 12 + 950), 4 (ch. 12 + 680 à 13 + 360) et 5 (ch. 12 + 680 à 13 + 360)

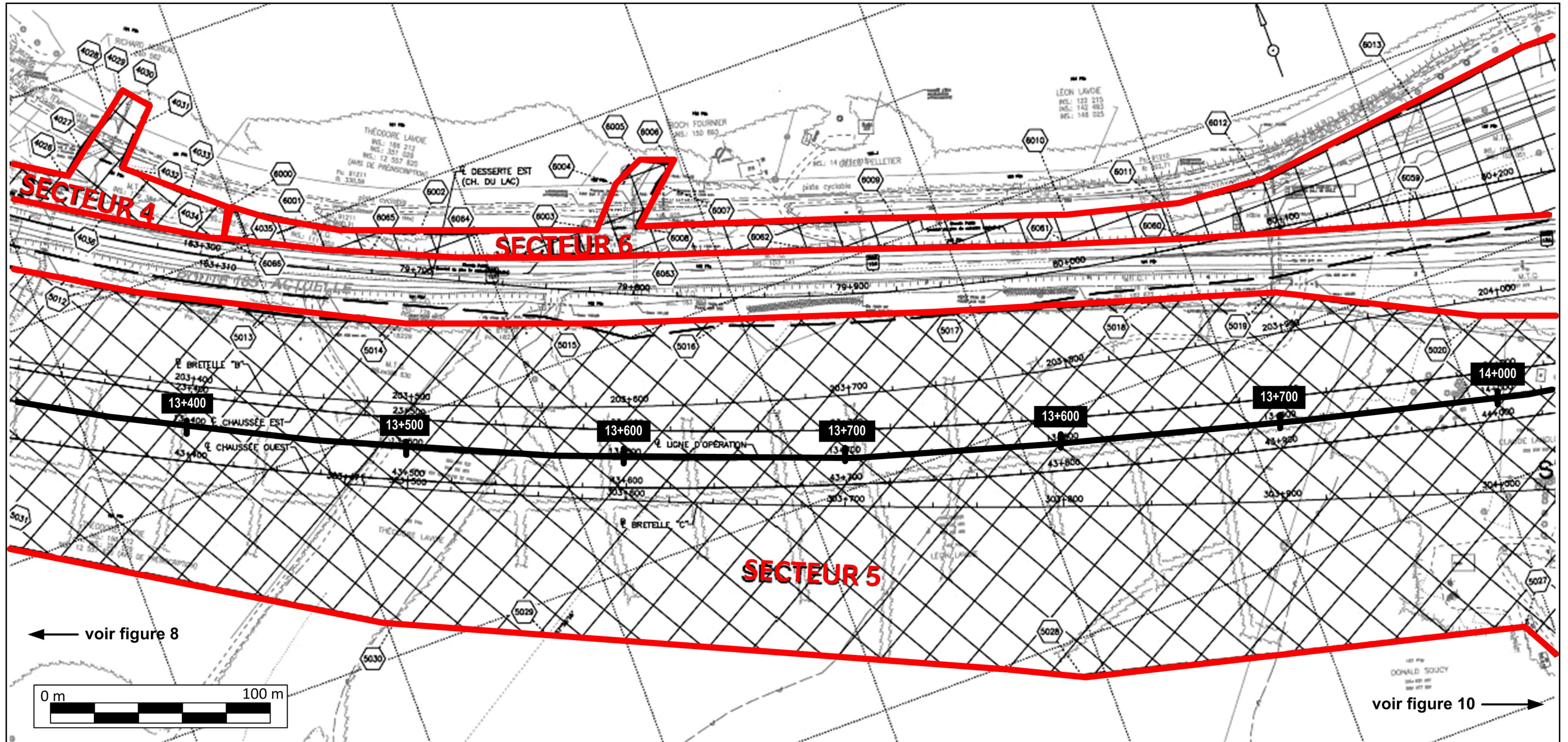


Figure 9 Localisation des secteurs 4 (ch. 13 + 320 à 13 + 418), 5 (ch. 13 + 320 à 14 + 020) et 6 (ch. 13 + 418 à 14 + 020)

3.3.5 *Le secteur 5*

Le secteur 5 (tableau 8, figures 8 à 10) s'étend sur une distance de 1 401 m, entre le ch. 12+663 et le ch. 14+064, au sud de la route 185 actuelle. La largeur de l'emprise peut atteindre jusqu'à 280 mètres de largeur. Il couvre une superficie de 22 996 m². Sa topographie est dominée par de hautes terrasses (photo 15) et elle est irrégulière, prenant la forme de paliers ondulés et bosselés (photo 16). La déclivité générale observée du sud vers le nord est, en de rares occasions, presque nulle, mais les pentes observées sont généralement moyennes et abruptes. Le secteur correspond à un terrain en friche arborescente, arbustive et herbacée. La roche-mère affleure parfois en surface et de nombreux ruisseaux s'écoulent en direction nord. Des chemins forestiers sont parfois aménagés le long de ces ruisseaux.

La quasi-totalité de l'emprise est perturbée par des aménagements anthropiques : déboisement primaire, labours, aménagement de la route 185 et d'un corridor de ligne électrique, aménagements de terrain (remblais de gravier), construction de maisons, aménagement de sentiers, exploitation d'un banc d'emprunt (photo 17). L'inventaire en 2012 du terrain de la résidence au coin de la route 185 et du chemin de la Rivière Creuse et la rencontre avec un ancien résident a montré que le chemin passait autrefois plus à l'ouest. Une surface plane de gravier en marque l'emplacement derrière la résidence, sur le terrain inventorié en 2012.

Les sondages révèlent une seule séquence stratigraphique type (photo 18), illustrée par le sondage situé au ch. 12+850 : la coupe présente un niveau de sol organique brun représentant l'ancien labour sur un loam sableux présentant des horizons podzoliques mélangés. En plus de la présence d'un niveau labouré généralisé à l'ensemble du secteur, la présence d'une clôture de cèdre effondrée et de nombreux amoncellements de pierres des champs, que ce soit dans les friches herbacées ou les friches arborescentes, démontrent son utilisation à des fins agricole. En plus d'une inspection visuelle, un total de 644 sondages a été excavé dans le secteur 5. Ces sondages se sont tous révélés être négatifs.

3.3.6 *Le secteur 6 et le site archéologique du moulin à moudre de la Petite-Rivière (CjEe-3)*

Le secteur 6 (tableau 8, figures 9 à 11) s'étend sur une distance de 1 489 m et est localisé au nord de la route 185 actuelle, entre le ch. 13+418 et le ch. 14+907. L'emprise de ce secteur couvre une superficie de 52 740 m². L'emprise de ce secteur est presque contiguë avec la rive du lac Témiscouata.

La majeure partie de l'emprise est occupée par des terrains aménagés (photo 19) alors qu'une petite partie est occupée par un terrain en friche herbacée et arbustif (photo 20). La topographie y est plutôt irrégulière : les terrasses présentent des pentes généralement moyennes, ponctuées de replats bien drainés. La rivière Creuse et quelques ruisseaux traversent l'emprise en direction nord pour atteindre le lac Témiscouata. Une bonne partie de l'emprise est perturbée par des aménagements anthropiques : déboisement du couvert forestier primaire, labours, construction d'une voie ferrée, aménagements de routes (chemin du Lac, route 185), constructions diverses (maisons, remises), nivellement par déblayage des sols et remblayage et aménagement d'une piste cyclable.

Les sondages révèlent deux séquences stratigraphiques types. La première correspond au sondage fouillé au ch. 14+080 (photo 21) : la coupe représente trois niveaux de remblais compactés dont un sol organique brun sur un sable graveleux

sur un loam sableux particulièrement graveleux mais la compacité de ces remblais n'a souvent pas permis d'atteindre un niveau de sol naturel; le second sondage, localisé au ch. 14+130, est situé à proximité des vestiges d'un bâtiment ancien qui a été répertorié. Le sondage (photo 22) présente un seul niveau de remblais constitué d'un loam sableux organique brun et d'inclusions de cailloux anguleux et de plaquettes de schiste qui a été fouillé parfois jusqu'à 70 cm de profondeur, aucun sol naturel n'a pu être atteint dans cette partie du secteur, le remblai étant très profond.

En plus de l'inspection visuelle, 90 sondages ont été excavés dans le secteur 6. L'inspection visuelle a permis d'identifier une partie d'un ancien bâtiment localisé dans une surface remblayée, au ch. 80+300, sur la rive gauche de la rivière Creuse là où cette dernière se jette dans le lac Témiscouata, entre la route 185 actuelle et la piste cyclable (figure 10). À la suite de l'identification de cette structure, des sondages ont été excavés dans sa périphérie. Quatre de ceux-ci se sont révélés positifs.

3.3.6.1 Le site du moulin à moudre de la Petite-Rivière (CjEe-3)

Partiellement camouflé par la reprise de la végétation et par un remblayage incomplet, la structure mise au jour est localisée à la hauteur du ch. 80+300. Elle est située à quelque 10 mètres du talus de la piste cyclable d'où elle est d'ailleurs visible (figure 12). Cette structure correspond à la base (fondation) d'une structure de maçonnerie composée d'une semelle de béton moulé, d'un niveau de moellons jetés à tout venant dans du mortier et d'un niveau supérieur en béton moulé (figure 13; photo 23 à 25). Le béton présente une lisière verticale de sept centimètres du côté externe (nord), laissant un espace de 23 cm pour recevoir une partie de structure (bois ?). Cet aménagement, dont seul le mur nord affleurerait de la surface d'un remblai, se caractérise par une longueur maximale dégagée de 3,65 m et une hauteur maximale dégagée de 1,13 m. Le mur mesure 30 cm d'épaisseur.

Des artefacts de type domestique, qui pourraient appartenir à la période historique ou moderne, ont été observés dans les sondages autour de la structure, ainsi qu'en surface du sol lors de l'inspection visuelle, dans un espace d'environ 40 m par 20 m comblés par un remblai de sol organique de plus de 80 cm d'épaisseur. Ces artefacts comprennent : un tesson de terre cuite fine blanche vernissée, un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée, de la broche de métal, des fragments de métal corrodés indéterminés, des blocs de béton, des morceaux d'asphalte, des pierres décimétriques arrondies, du mortier et des poutres de bois quadrangulaires sèches et partiellement pourries dont la largeur ne dépasse pas 25 cm et la longueur se situe autour de 2,50 m (photo 26) (tableau 6). Bien qu'il soit difficile d'associer ces objets à une période d'occupation précise, les matériaux de construction répertoriés, soit le béton, les pierres et le mortier, pourraient les associer au bâtiment en question. Quant aux poutres de bois, elles pourraient être associées à la charpente même du bâtiment ou à une petite structure annexe ou alors à la structure démantelée du pont du chemin de fer qui passait non loin de là. Avec les vestiges de céramique, la facture rustique de la structure de maçonnerie semble témoigner d'une occupation datant entre la deuxième moitié du 19^e siècle et la fin de la période moderne (autour de 1950), tandis que des vestiges vraisemblablement contemporains comme des bouteilles de Pepsi-Cola des années 70 et 80 retrouvés à la surface du remblai et les morceaux d'asphalte, semblent correspondre à la période qui succède l'épisode de démolition et de remblayage du site. L'âge présumé de la végétation arborescente et arbustive, entre 35 et 40 ans, appuie également l'hypothèse d'une démolition récente de ce bâtiment.

Les dimensions, la forme, le rôle et la datation des vestiges de ce bâtiment ne sont pas manifestes à partir des indices observés dans l'emprise. La proximité de l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui occupée par la piste cyclable du Petit Témis, semblait suggérer une relation fonctionnelle avec cette dernière. Toutefois, une recherche historique sommaire ainsi que les renseignements provenant d'un informateur local ont permis de documenter ce vestige architectural.

3.3.6.2 Contexte historique du Témiscouata et du site CjEe-3

Le Témiscouata

Le territoire marginal du Témiscouata fut remarquablement lent à être peuplé par les euroquébécois. Malgré la concession de la seigneurie de Madawaska en 1683 à Charles Aubert de La Chesnaye, les colons tardèrent en effet à occuper l'intérieur du plateau appalachien. La Chesnaye n'a vraisemblablement jamais eu l'intention de coloniser les territoires qui lui avaient été concédés. Maître marchand, il fit plutôt prospérer le commerce de la fourrure par l'établissement d'un nombre important de postes de traite. Les Européens qui géraient ces postes représentent ainsi les premiers allochtones à occuper le territoire. Avant ces derniers, seuls des missionnaires avaient séjourné dans la région (Société d'archéologie et d'histoire du Témiscouata, 2001 : 22).

La première colonisation vraiment organisée fut celle des soldats et de leurs familles, principalement des vétérans d'origine britannique à qui ont concédés des terres à partir de 1814 et qui pourront assurer l'entretien du Chemin du Portage (Roy, 2002 : 26). Ce peuplement se réalisera avec l'aménagement du Chemin du Portage qui avait d'abord débuté pendant le régime français, puis pendant la période britannique. L'amélioration du réseau routier dans la vallée du Témiscouata permit à la région de sortir de son isolement. La poursuite du réseau routier vers l'est entre le fort Ingall et le poste de Dégelis (Dégelis) par l'érection du *Vieux-Chemin* en 1839-1840, a permis d'améliorer la défense et les communications (idem : 63). Mais c'est surtout le développement du *Chemin-Neuf* (1856-1862) le long du lac Témiscouata entre Cabano et Dégelis qui a permis le développement de nouveaux villages, dont Notre-Dame-du-Lac. Une partie de cette ancienne voie de circulation a été intégrée à la route nationale n° 2, qui correspond au Chemin du Lac qui relie la rivière Creuse à Dégelis (idem : 66).

Notre-Dame-du-Lac, anciennement connu sous le nom de Détour, en raison de la particularité topographique de son emplacement car le rivage du lac dessine une courbe prononcée à cet endroit (Société d'archéologie et d'histoire du Témiscouata, 2001 : 50-51), connu un début de colonisation à partir de 1850. Notre-Dame-du-Lac bénéficiera d'une augmentation démographique plus importante que les villages avoisinants à cette période et fut ainsi la première municipalité à être formée dans la région du Témiscouata (idem : 55).

Comme dans toutes les paroisses de colonisation, les colons établis à Notre-Dame-du-Lac ont commencé par pratiquer une agriculture de subsistance sur les lots qu'ils défrichaient. Des industries découlaient tout naturellement de la pratique de l'agriculture afin d'assurer la transformation des produits, dont des moulins à moudre ou meuniers artisanales. Puis se sont établies des industries annexes et diversifiées qui permettaient aux occupants de conserver une autonomie et de

développer une certaine autosuffisance, comme les fromageries et les lineries² et tout un lot de métiers et professions : marchands, épiciers, boulangers, bouchers, menuisiers, meuniers, forgerons, cordonniers, tanneurs. L'agriculture de subsistance demeura le secteur économique le plus dynamique de Notre-Dame-du-Lac, mais l'exploitation du bois qui lui est associée représentait également une bonne part de l'économie de la région et un grand nombre de moulin à scie furent construits. Le succès de l'exploitation forestière et l'aménagement de routes de commerce, d'abord le Vieux Chemin, puis le Chemin du Lac (calqué sur la route du Portage) favorisèrent l'implantation des usines de bois de sciage qui convertiront l'exploitation du bois en véritable industrie (Société d'archéologie et d'histoire du Témiscouata, 2001). C'est dans le cadre d'un système agroforestier, un système reposant sur la complémentarité économique d'une agriculture de subsistance et de l'industrie forestière, que se développa l'occupation du territoire, entre 1860 et 1940. Ce système généra une occupation expansive du territoire, l'implantation de village dispersé et le développement d'une économie locale relativement peu diversifiée. La construction du chemin de fer du Témiscouata accentua cette spécialisation économique à partir de 1889 (Davy, 1893, Levasseur, 1994).

Les changements technologiques survenus à la suite de la Deuxième Guerre mondiale provoquèrent des bouleversements économiques dans la région, avec en moins de deux décennies, l'effondrement du système agroforestier (Gagnon, 2004 : 53). En fait, entre 1956 et 1976, les coûts engendrés par la mécanisation et l'industrialisation ont amené des milliers de Témiscouatins à quitter leurs terres faute de capital à investir. Avec ces changements, le chemin de fer du Témiscouata qui perdit également en rentabilité, sera vendu au Canadien National en 1941, puis sera définitivement abandonné dans les années 70. Plusieurs années plus tard, son emprise est convertie en piste cyclable.

Le site CjEe-3

En ce qui concerne le secteur où se trouve le site CjEe-3, il a été possible d'identifier, sur une photographie aérienne prise en 1948, un bâtiment situé à l'emplacement de la structure de maçonnerie répertoriée (figures 14 et 15). De plus, grâce à M. Richard Belzile, directeur du Musée d'archéologie et d'histoire du Témiscouata, il a été possible d'identifier M. Bertrand Landry (1935-) comme étant un informateur susceptible de fournir des données sur l'histoire locale de Notre-Dame-du-Lac. À cet effet, M. Landry avait participé à la rédaction du livre du Centenaire du Témiscouata (Beaulieu et al. 1969) et avait établi, en 2005, la généalogie de ses ancêtres, lesquels ont occupé le « Moulin de la Petite-Rivière », localisé exactement à l'emplacement de la découverte.

Les données historiques identifient le long de la route n° 2 [Chemin du Lac], à la sortie de la « Route de la Rivière » [Route Saint-Benoît] en venant de Saint-Benoît-Abbé, deux moulins, localement connus sous le nom des moulins de la « Petite-Rivière » (Beaulieu et al 1969 : 116-117). Les moulins tiraient leur nom de la rivière qu'ils bordaient. Situé à quelque 5 km au sud du village de Notre-Dame-du-Lac, ce cours d'eau correspond actuellement au cours sinueux de la rivière Creuse.

Le moulin à moudre était situé en bordure gauche (nord) de la rivière, à moins de 30 m des berges du lac Témiscouata. Ce moulin comprenait « trois paires de moulanges [meules à moudre], un « smut », trois bluteaux, une machine à écaler l'orge, un moulin à carder la laine, un moulin à fouler l'étoffe, une presse pour l'étoffe, écluse et dalles (Beaulieu et al 1969 : 117) ». D'après le témoignage de Bertrand Landry, une roue intérieure de 30 pieds de haut occupait la partie sud du

² Ferme ou filature où on cultivait et tissait le lin

bâtiment. La mécanique du moulin était actionnée avec l'eau provenant de la rivière Creuse par une « dalle » qui passait au-dessus de la route n° 2 et qui, grâce à la gravité, dirigeait les eaux de la rivière vers la grande roue. Cette dalle montait sur une distance d'au moins 1 000 pieds (304,8 m) la vallée du lac en direction sud-ouest pour rejoindre un des coudes les plus prononcés de la rivière Creuse où elle y puisait l'énergie hydraulique (B. Landry, comm. pers. 2011).

Comme il est illustré sur la photographie aérienne de 1948 (figure 14), le moulin comptait un seul bâtiment dont le corps principal, situé du côté sud-est, comprenait la roue et l'ensemble des meules à moudre. Le côté nord, quant à lui, comprenait le moulin à carder qui, d'ailleurs, était plus récent, comme le suggère la finition des murs en planches illustrée sur la figure 17 (la section du moulin à farine comprenait des murs en bardeaux). La section ouest constituait l'aire domestique. Seule la partie du moulin comprenait un sous-sol opérationnel (une fondation), c'est-à-dire qu'elle comprenait l'ensemble de l'équipement mécanique. Enfin, un jardin d'une largeur de 30 pieds avait été aménagé entre le moulin et la voie ferrée et occupait toute la longueur du moulin le long de la voie ferrée (B. Landry, comm. pers. 2011).

À l'époque où le moulin était en fonction, la rivière avait un débit d'eau au moins 10 fois plus élevé qu'actuellement (Landry, 2005). Les bordures escarpées actuelles de la rivière l'attestent largement. Il était possible de pratiquer la « drave » du bois qui approvisionnait un moulin à scie situé non loin du moulin à moudre, de l'autre côté de la route (figure 18). En 1948, un débordement important de la rivière Creuse aurait provoqué la destruction du pont sur chevalets en bois (« trestle ») de la voie ferrée qui traverse la rivière. À la suite de cet incident, les rives auraient été modifiées (figure 17).

D'après de le registre publié par Beaulieu et al. (1969), plusieurs propriétaires se sont succédé sur ce terrain depuis la construction initiale du moulin à moudre : J. B. Pouliot, Narcisse Gagné, Joseph Gagné, Octave Gagné, Thomas Dubé, Joseph Cloutier, Philias Landry et Sylvio Lavoie. La période de construction demeure toutefois imprécise dans ce registre; les moulins de la Petite-Rivière y sont désignés entre 1858 à 1900. Néanmoins, M. Landry affirme qu'une construction et une mise en marche du moulin pourrait dater entre 1875 et 1880. Au printemps 1920, Philias Landry acheta le moulin à moudre qu'il fit fonctionner jusqu'à sa mort, en 1940. À l'été 1941, le moulin fut vendu à Sylvio Lavoie, qui le céda au MTQ à la fin des années 60 lors du projet de construction de la route transcanadienne (route 185). Les installations du moulin à moudre et celles du moulin à scie (lequel comprenait un hangar, un moulin pour scier le bois et un planeur avec embouveteur), ont complètement disparues lors de la construction de l'actuelle route 185. En fait, selon Beaulieu et al. (1969 : 117), les moulins auraient été démolis bien avant la réfection de cette route. Seule la rivière subsiste encore, mais avec un débit d'eau diminué considérablement et des rives réaménagées (Beaulieu et al. 1969; Landry 2005). Selon M. Landry, la dalle du moulin à moudre a été démolie avant le bâtiment. Les débris associés à la dalle ne devraient donc pas se situer sur le site. C'est ainsi que l'on peut présumer que bien le bâtiment ait été abandonné autour de 1945-1950 et sa démolition complète a plutôt eu lieu autour des années 1960-1970.

Il n'a pas été possible d'identifier des éléments structuraux appartenant au moulin à scie lors de l'inventaire archéologique, puisque ceux-ci sont hors de l'emprise du MTQ. De plus, l'ensemble des vestiges des fondations du moulin à scie sont probablement démolis ou enfouis sous les remblais des terrains aménagés situés entre le chemin du Lac et la route 185 actuelle. Des vérifications sur la présence de vestiges du moulin à scie devraient tout de même être réalisées pour s'assurer qu'elles ne soient pas détruites par les travaux d'aménagement de l'autoroute 85. Quant au moulin à moudre, l'environnement où il se situe rendait difficile la réalisation de puits de sondage manuels. Un nouvel inventaire

archéologique réaliser avec des moyens plus imposants tels que des tranchées excavées à l'aide de rétro-caveuse devrait permettre une évaluation de l'ensemble du site.

Tableau 6 Inventaire des artefacts du secteur 6

| Localisation | Sondage | Matériau | Type d'objet | Fonction |
|--------------|---------|-----------------------|--|---------------|
| Ch. 14+120 | wp059 | TCF blanche vernissée | Fragment de vaisselle, <i>transfer print</i> , bleu-vert | Alimentation |
| Ch. 14+120 | wp059 | Métal | Broche barbelée | Quincaillerie |
| Ch. 14+120 | wp062 | TCF blanche vitrifiée | Fragment de paroi de contenant, bande annulaire rouge | Contenant |
| Ch. 14+120 | wp062 | Métal | Fragment indéterminé très corrodé | Indéterminé |
| Ch. 14+130 | wp061 | Plastique | Bouteille Coca-Cola | Contenant |
| Ch. 14+130 | wp064 | Béton | Bloc | Construction |
| Ch. 14+140 | wp060 | Bois | Poutres quadrangulaires | Construction |



Photo 16 Vue du secteur 5, au ch. 12+820, vers le sud-est (PATR11N02-218)



Photo 15 Chemin forestier, secteur 5, au ch. 13+040, vers le sud (PATR11N02-227)



Photo 17 Banc de gravier, secteur 5, au ch. 13+900, vers le sud (PATR11N02-236)



Photo 18 Stratigraphie, secteur 5, au ch. 13+275, vers le sud-ouest (PATR11N02-229)



Photo 19 Vue du secteur 6, au ch. 14+510, terrain aménagé, vers le nord-ouest (PATR11N02-104)



Photo 20 Vue du secteur 6, au ch. 14+080, terrain en friche, vers le nord-ouest (PATR11N02-111)



Photo 22 Stratigraphie, secteur 6, au ch. 14+540, vers l'est (PATR11N02-107)



Photo 21 Stratigraphie, secteur 6, au ch. 14+130, section du moulin à moudre, vers le sud (PATR11N02-134)



Photo 23 Structure de maçonnerie, secteur 6, au ch. 14+120, vers le sud-ouest (PATR11N02-117)



Photo 24 Vue de la base de la structure de maçonnerie, secteur 6, au ch. 14+120, vers le sud-ouest (PATR11N02-120)



Photo 25 Vue du mur de maçonnerie (partie dégagée), secteur 6, au ch. 14+120, vers le sud-est (PATR11N02-122)



Photo 26 Amas de poutres carrées (hors emprise), situées à \pm 20 m de la structure de maçonnerie, à la hauteur du ch. 14+140, vers l'ouest (PATR11N02-132)

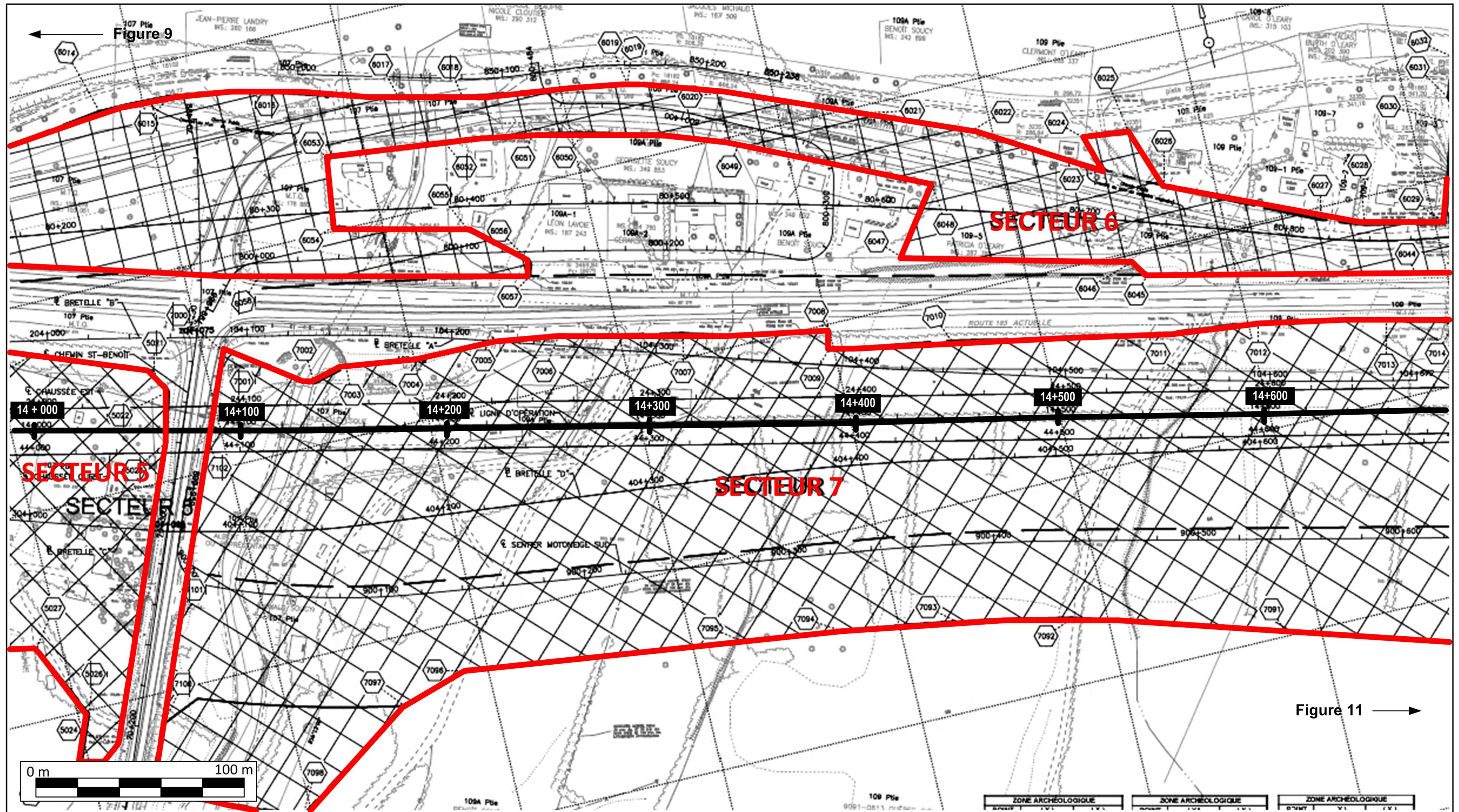


Figure 10 Localisation des secteurs 5 (ch. 14 + 000 à 14 + 064), 6 (ch. 14 + 000 à 14 + 680) et 7 (ch. 14 + 085 à 14 + 680)

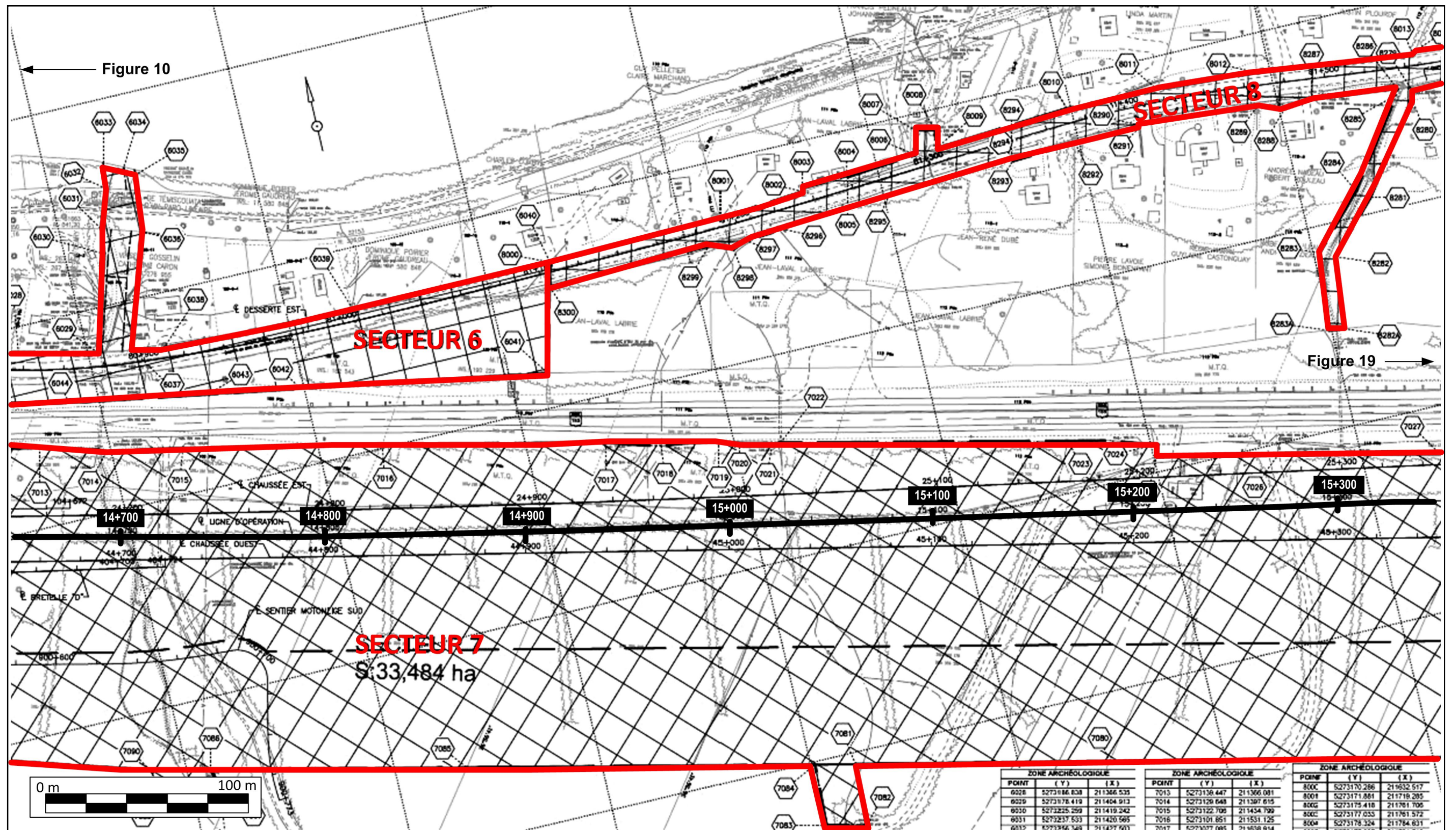


Figure 11 Localisation des secteurs 6 (ch. 14 + 660 à 14 + 907), 7 (ch. 14 + 660 à 15 + 320) et 8 (ch. 81 + 100 à 81 + 540)

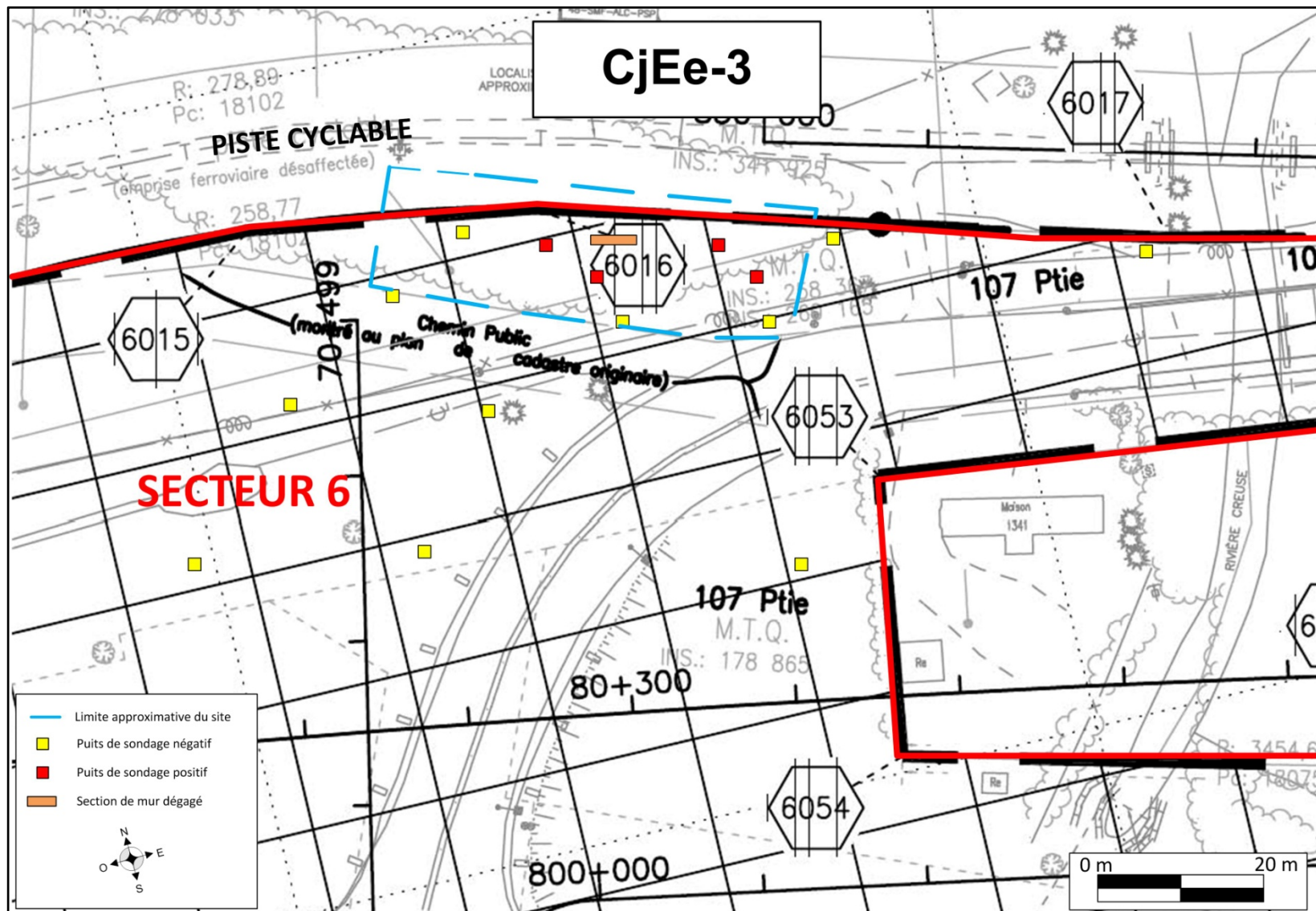


Figure 12 Localisation des puits de sondages positifs et négatifs autour du mur dégagé, et limite approximative du site CjEe-3 (ministère des Transports du Québec)

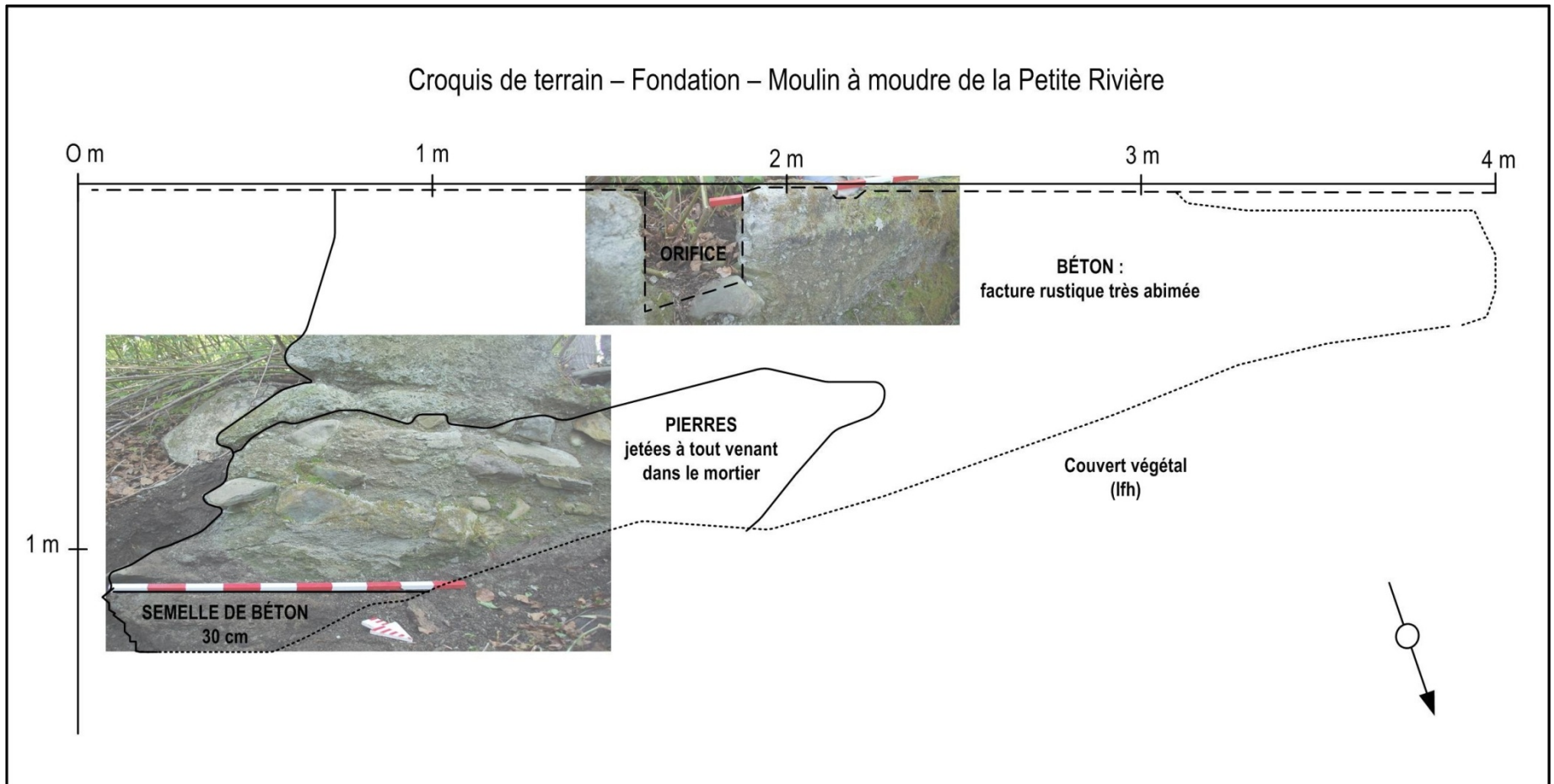


Figure 13 Profil de la structure de maçonnerie du moulin à moudre de la Petite-Rivière, secteur 6, au ch. 14+100

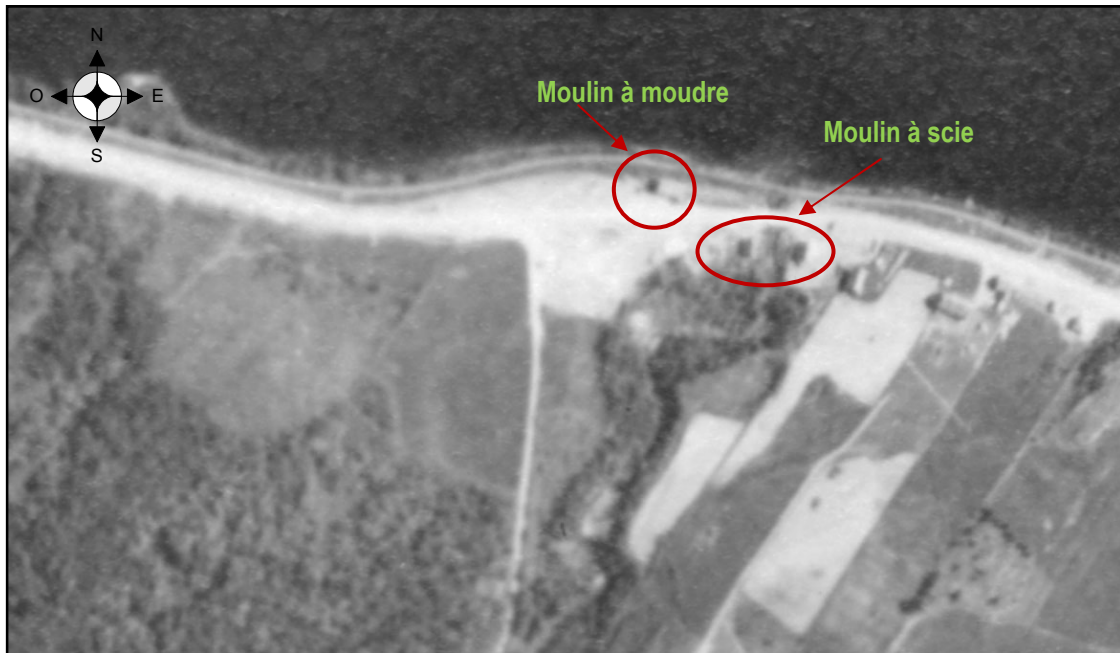


Figure 14 Localisation de la rivière Creuse et des éléments de bâti ancien sur un extrait d'une photographie aérienne de 1948 (source : Photothèque nationale de l'air, Ressources naturelles du Canada, A11659_002)

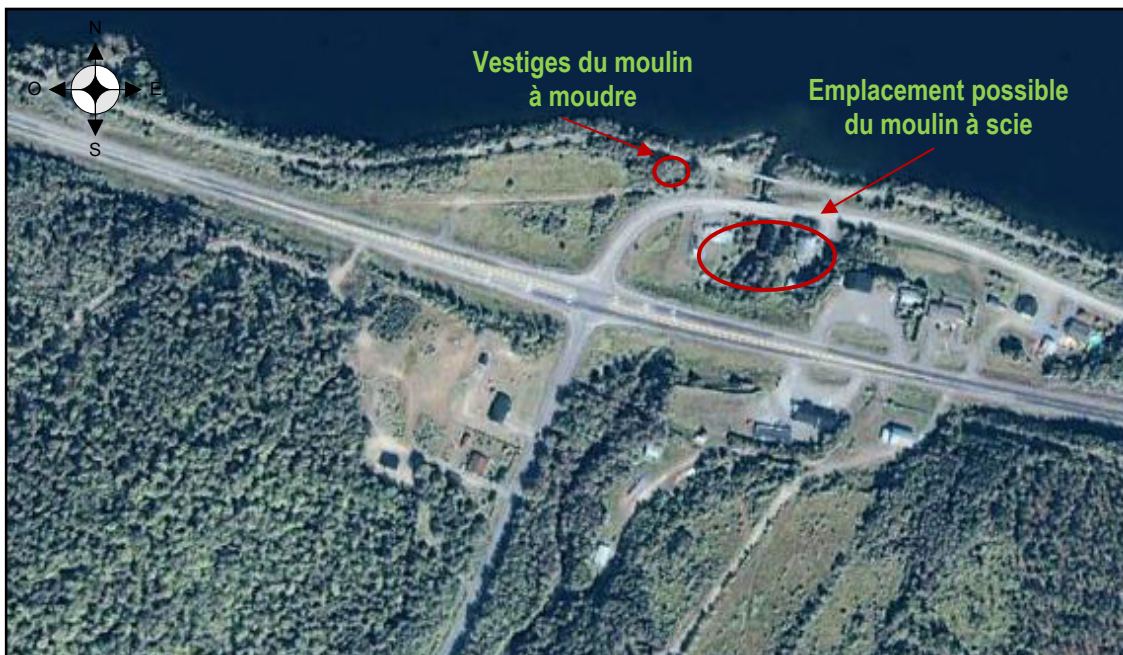


Figure 15 Localisation de la rivière Creuse sur un extrait d'une photo satellite de 2011 (source : Google Earth)



Figure 16 Le moulin à moudre, photo de 1941, vue vers le sud-est (source : Landry 2005)



Figure 17 Le « trestle » (pont sur chevalet de bois du chemin de fer) qui permettait de franchir la rivière Creuse. Le coin nord-ouest du moulin apparaît en bas, à droite de la photo. Photo prise avant 1948. Vue vers le sud-est (source : Landry, 2005)



Figure 18 La dalle du moulin à moudre et le moulin à scie d'Ovide Dubé situé de l'autre côté du pont, à l'est. Du côté droit de la photo, un hangar associé au moulin à scie est perceptible au travers de la végétation arbustive, photo prise en 1941, vue vers le sud-est (source : Landry, 2005)

3.3.7 Le secteur 7

Le secteur 7 (tableau 8, figures 19 à 22) est localisé entre le ch. 14+085 et le ch. 16+329, au sud de la route 185. Il s'étend sur une distance de 2 244 m de longueur, et sa largeur peut atteindre 175 m. Il couvre une superficie de 334 840 m². L'emprise occupe un vaste espace dominé par de hautes terrasses. La topographie y est irrégulière et prend la forme de paliers ondulés et bosselés. La déclivité généralement observée, du sud vers le nord est caractérisée par des pentes moyennes et abruptes ponctuées de replats. L'emprise est essentiellement par des terrains en friche arborescente anciennement exploités pour le commerce du bois. Les nombreux chemins forestiers répertoriés attestent cet usage du terrain (photo 27). La roche-mère affleure parfois en surface. La rivière Creuse, constitue la limite ouest de l'emprise du secteur. Cette rivière, et de nombreux ruisseaux, s'écoulent en direction nord, vers le lac Témiscouata.

La totalité de l'emprise est perturbée par des aménagements anthropiques : déboisement primaire, labours, aménagements routiers (route 185 actuelle), aménagement du réseau électrique, constructions diverses dont des granges et des puits artésiens (photo 28) et aménagement de sentiers. Ces activités ont généré plusieurs types de perturbations : des sols aux horizons mélangés par le déboisement et des labours, des surfaces déblayées pour l'excavation de fossés, des surfaces remblayées. Certains endroits sont occupés par des déchets domestiques et agricoles, des clôtures de cèdre ainsi que des dépôts de blocs.

Les sondages révèlent deux séquences stratigraphiques types. La première séquence stratigraphique correspond à celle du sondage fouillé au ch. 14+050 (photo 29) : un loam sableux organique brun labouré sur un loam sableux ferrugineux intact (Bf) qui comprennent quelques inclusions de cailloux anguleux et de plaquettes de schiste; la deuxième séquence correspond au sondage situé au ch. 15+800 (photo 30) qui présente une couche de sol organique brun dont les inclusions de schistes sont plus abondante en profondeur, et reposant sur le socle de schiste. La majeure partie de ce secteur a été

perturbée par les labours. En plus d'une inspection visuelle, 1 023 sondages ont été excavés dans le secteur 7. Ces derniers se sont tous révélés négatifs.

3.3.8 Le secteur 8

Le secteur 8 (tableau 8, figures 19 et 22 à 25) mesure un peu plus de 3 400 m de longueur et est localisé entre le ch. 81+100 et le ch. 84+516 le long du Chemin du Lac. L'emprise occupe une superficie de 51 240 m² essentiellement comprise à l'intérieur des limites actuelles du chemin du Lac et des fossés attenants (photo 31). L'inventaire a été réalisé dans les superficies où l'emprise est élargie, notamment aux abords des nombreux ruisseaux qui traversent l'emprise du sud vers le nord en direction du lac Témiscouata (photo 32). L'emprise est aussi occupée par des terrains généralement aménagés (champs, terrains en friches herbacées et arborescentes, routes, ruisseau canalisé, terrains nivelés et bâtis). La topographie est irrégulière et présente une déclivité généralement vers le nord-ouest, soit vers la vallée du lac Témiscouata.

Les sondages ont révélés deux séquences stratigraphiques types. La première correspond à celle du sondage fouillé au ch. 83+125 : deux niveaux de remblais reposant sur le socle de schiste (un loam sableux hétérogène sur un loam sableux graveleux); la deuxième séquence correspond à celle du sondage fouillé au ch. 83+760 (photo 33). La coupe présente un loam argileux organique brun (labour) sur un loam argileux ferrugineux et les deux niveaux comprennent un bonne part d'inclusions de cailloux anguleux et de plaquettes de schiste.

En plus d'une inspection visuelle, 51 sondages ont été excavés dans l'emprise du secteur 8. Un seul sondage s'est révélé positif (tableau 7). Il est situé sur la bordure nord d'un champ fraîchement labouré, à la hauteur du ch. 83+760 (photo 34). Une inspection visuelle et des sondages rapprochés ont été réalisés en périphérie du sondage positif afin de circonscrire l'espace de répartition des artefacts. L'échantillon d'artefacts a été recueilli à la surface du niveau de labours et comprend une variété d'objets associés à un usage domestique : du verre clair associé à une bouteille moulée ainsi que des fragments de contenant (assiette) de terre cuite commune, de terre cuite fine vernissée blanche et de terre cuite fine vernissée jaune. Les artefacts sont peu fragmentés, ce qui implique que ces derniers n'occupaient pas une aire de circulation. L'analyse préliminaire des artefacts suggère une occupation au cours de la période moderne, soit à partir du début des années 1900. Une occupation domestique, précédant l'usage actuel du lieu, est vraisemblablement à l'origine de ce dépôt. Néanmoins, comme aucun des artefacts n'est associé à des vestiges structuraux enfouis et aucun sondage n'a révélé de traces d'anciennes structures. La présence des artefacts pourrait être le résultat d'un simple rejet de déchets le long du chemin du Lac. Aucun site archéologique n'a été identifié en relation avec les objets.

Tableau 7 Inventaire des artefacts du secteur 8

| Localisation | Sondage | Matériau | Type d'objet | Fonction |
|--------------|---------|-----------------------|---|--------------|
| Ch. 83+760 | wp039 | TCF jaune vernissée | Contenant, glaçure transparente, glaçure blanche | Contenant |
| Ch. 83+760 | wp039 | TCC | Fragment indéterminé orange-rosé fabriqué au tour | Indéterminé |
| Ch. 83+760 | wp039 | TCF blanche vernissée | Fragment de vaisselle blanche | Alimentation |
| Ch. 83+760 | wp039 | Verre clair | Fragment de bouteille moulée, paroi 130° | Conservation |



Photo 27 Chemin forestier, secteur 7, au ch. 14+800, vers le sud (PATR11N02-042)



Photo 28 Puits artésien recouvert d'une toiture triangulaire en tôle, au ch. 14+950, vers le sud (PATR11N02-040)



Photo 29 Stratigraphie, secteur 7, sur une terrasse remblayée, au ch. 14+050, vers le nord-ouest (PATR11N02-073)



Photo 30 Stratigraphie, secteur 7, au ch.15+350, vers le nord (PATR11N02-026)



Photo 31 Vue du secteur 8, au ch. 81+800, vers l'ouest (PATR11N02-095)



Photo 32 Vue du secteur 8, au ch. 82+975, vers le nord-est (PATR11N02-084)



Photo 34 Stratigraphie, secteur 8, au ch. 83+760, vers le nord-ouest (PATR11N02-089)



Photo 33 Vue du secteur 8, sondage positif, au ch. 83+760, vers le sud-est (PATR11N02-090)

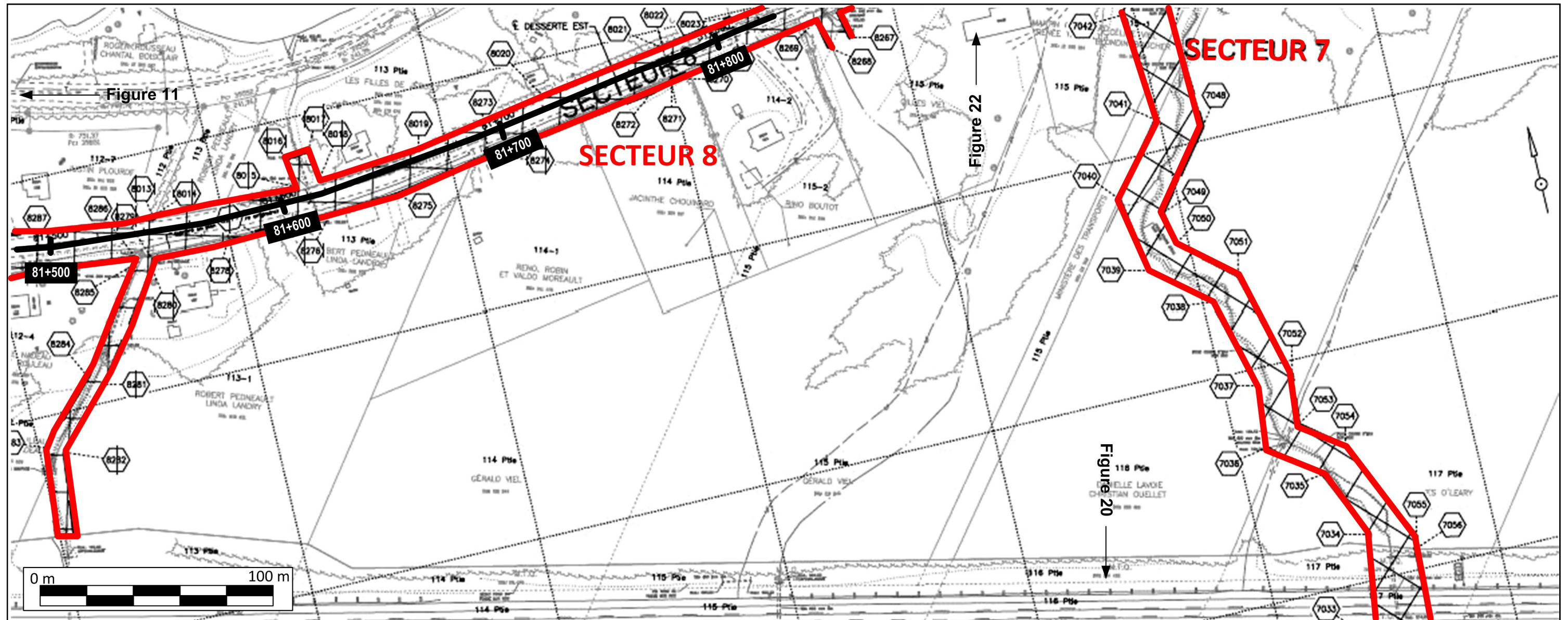


Figure 19 Localisation des secteurs 7 et 8 (ch. 81 + 500 à 81 + 800)

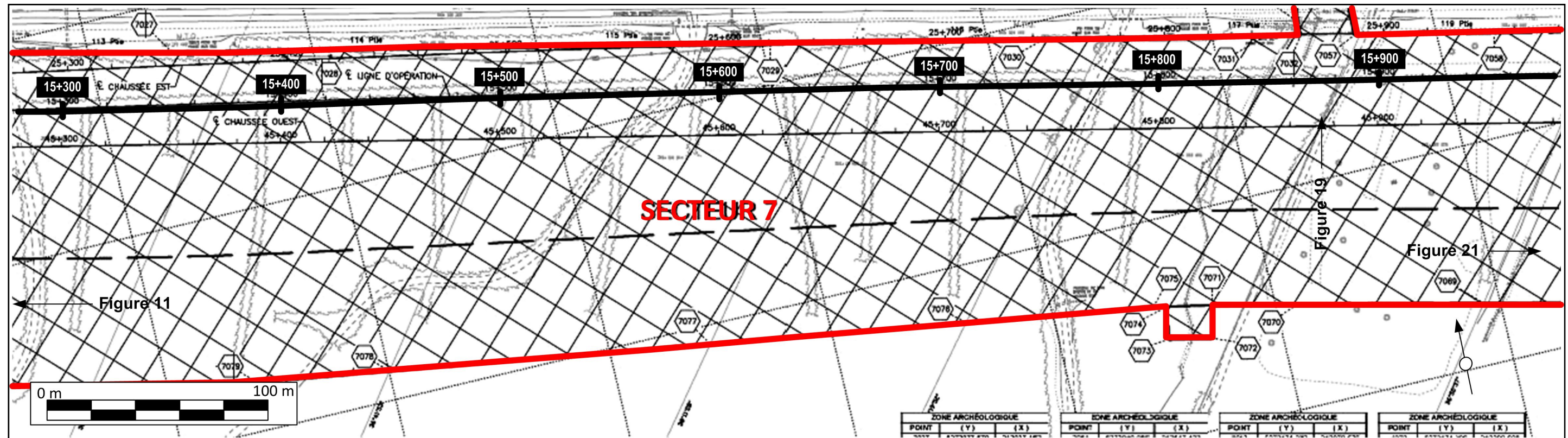


Figure 20 Localisation du secteur 7 (ch. 15 + 300 à 15 + 980)

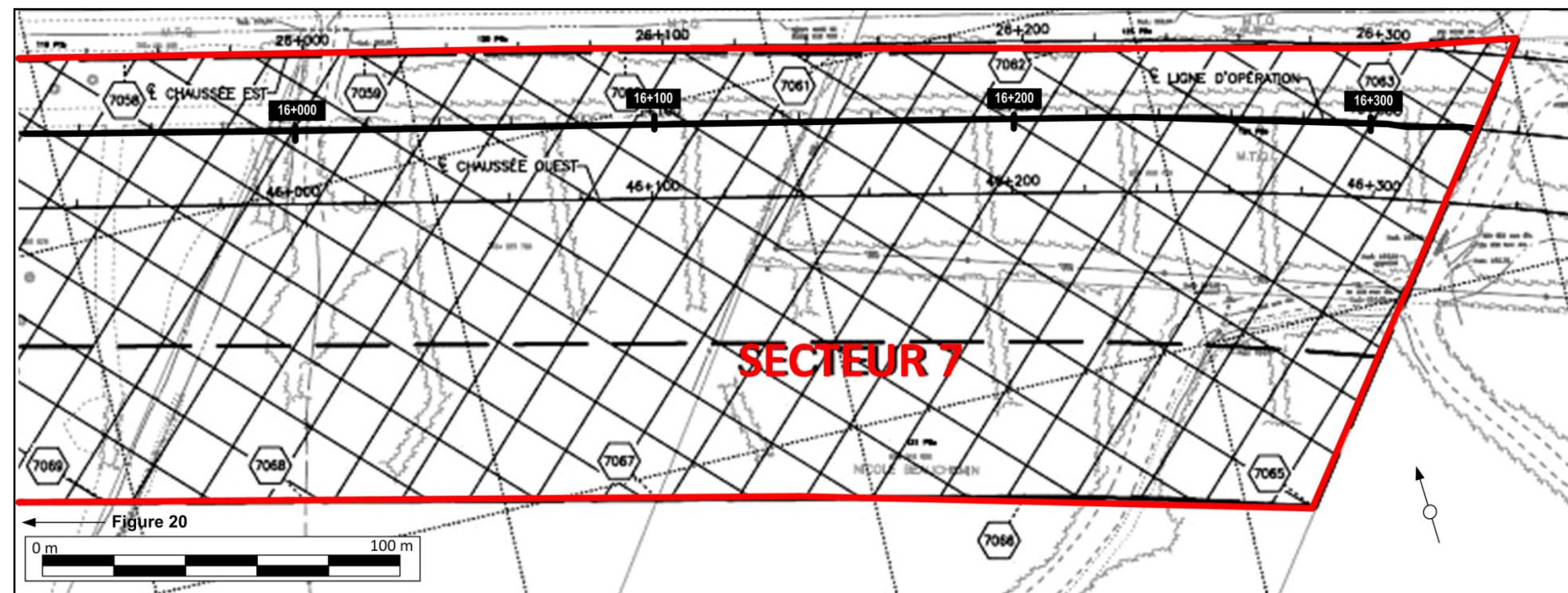


Figure 21 Localisation du secteur 7 (ch. 15 + 940 à 16 + 329)

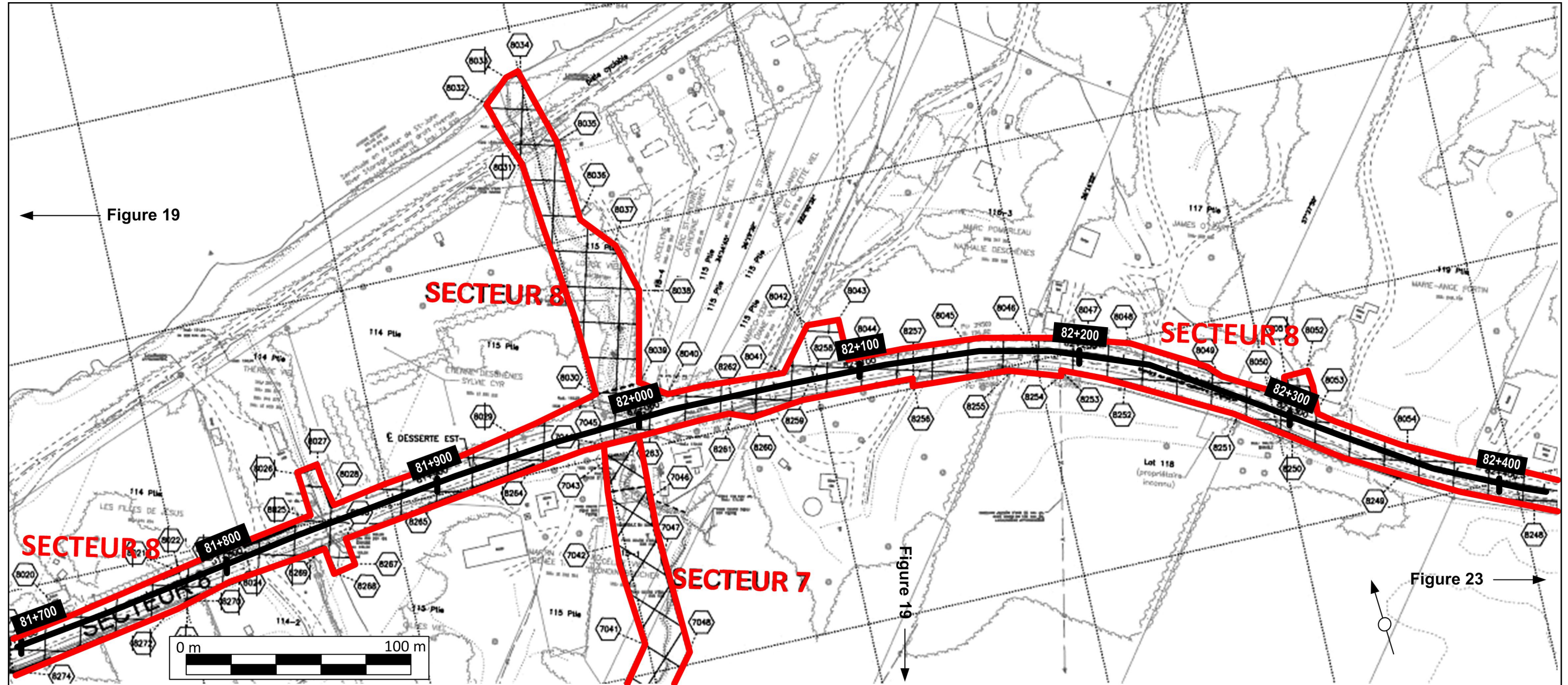


Figure 22 Localisation des secteurs 7 (ch. ?) et 8 (ch. 81 + 700 à 82 + 400)

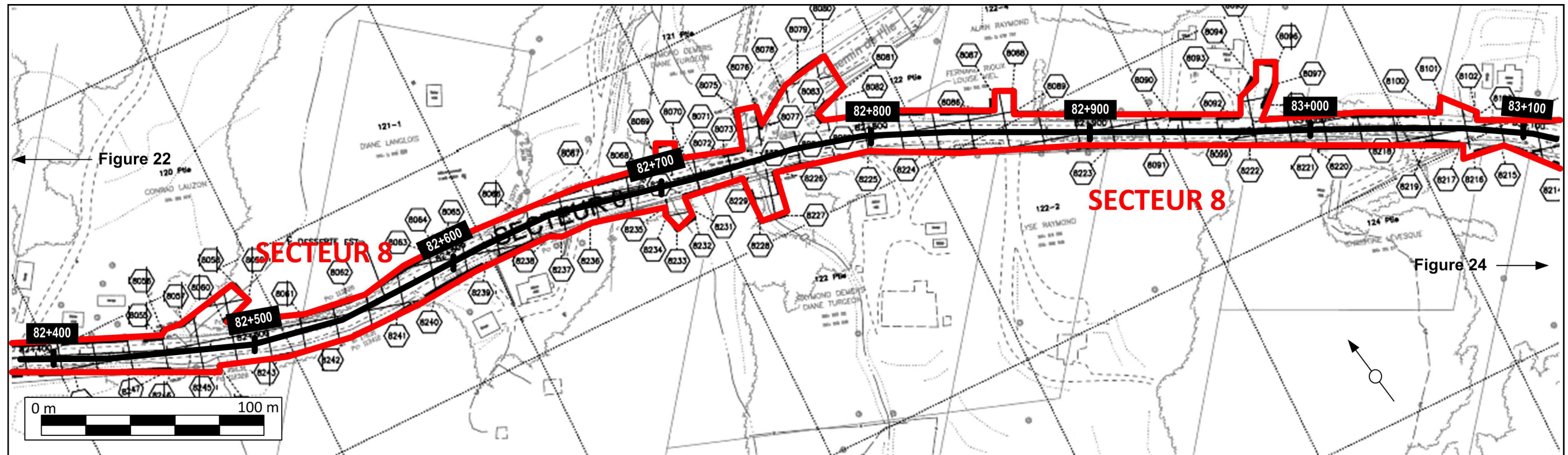


Figure 23 Localisation du secteur 8 (ch. 82 + 400 à 83 + 100)

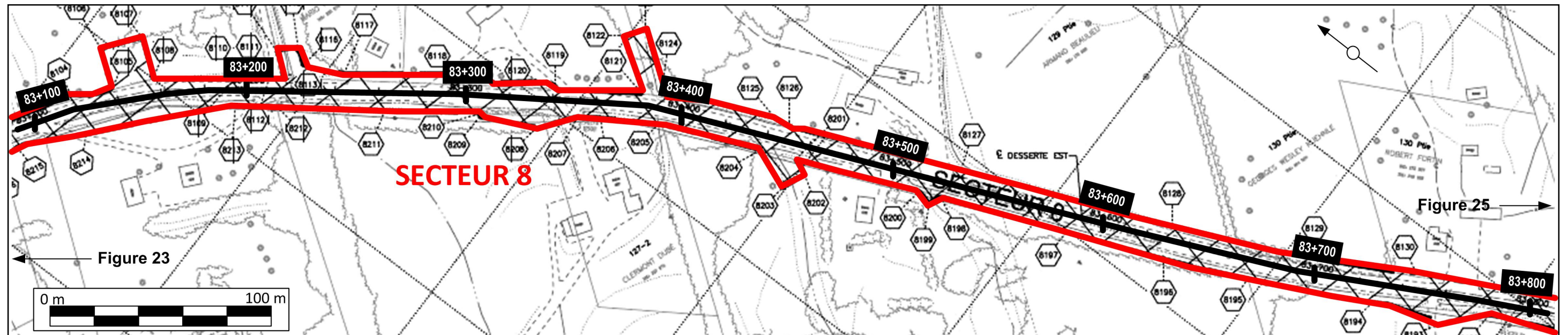


Figure 24 Localisation du secteur 8 (ch. 83 + 100 à 83 + 800)

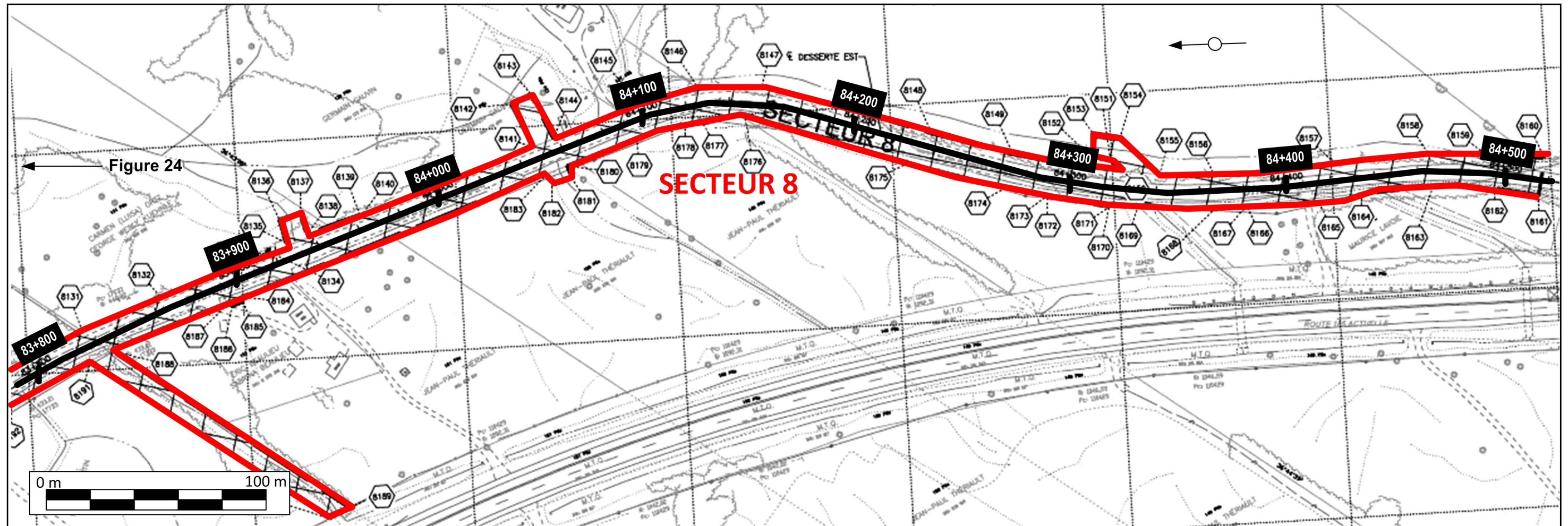


Figure 25 Localisation du secteur 8 (ch. 83 + 800 à 84 + 516)

Tableau 8 Inventaire archéologique - Synthèse des activités - Projet no 154-02-2013

| SECTEUR | LOCALISATION | | | | | TECH. INVEN.* | NOMBRE DE SONDAGES | | TOPOGRAPHIE | STRATIGRAPHIE | REMARQUES |
|---------|---------------------|---------------------|-----------|-----------------------|-----------------------------------|---------------|--------------------|-----|--|--|--|
| | Début (ch.) | Fin (ch.) | Long. (m) | Larg. (m) | Superf. approx. (m ²) | | + | - | | | |
| 1 | 10+215 (60+086) | 12+266 (62+137) | 12 051 | Entre 20 et 210 | 94 010 | IV Sq | 3 | 347 | Terrasses à paliers; relief irrégulier (bosselé); pentes nulles à pentes abruptes; glacis; affleurement rocheux | - Brunisol et podzol - Loam sableux et/ou argileux avec inclusions de cailloux et de plaquettes de schiste - Drainage efficace | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); anciens labours; aménagement routier, aménagement d'un sentier; vestiges contemporains associés à un remblai. |
| 2 | 10+681 | 12+653 | 1 972 | Entre 20 et 230 | 252 620 | IV Sq | 0 | 842 | Terrasses à paliers; relief plutôt plat (anciens labours); pentes nulles à pentes abruptes; glacis; affleurement rocheux | - Brunisol et podzol - Loam sableux avec inclusions de schiste - Drainage efficace | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); anciens labours et vestiges modernes et contemporains associés; aménagement et déstructuration de chalets et/ou de maisons; aménagement d'une ligne électrique et de chemins forestiers; aménagement de la route 185; aires de rebuts domestiques agricoles. |
| 3 | 12+109 (162+047) | 12+950 (162+888) | 841 | Entre 10 et 20 | 13 880 | IV Sq | 2 | 52 | Terrasses à paliers; relief irrégulier (bosselé); pentes nulles à pentes abruptes; glacis; affleurement rocheux | - Podzol - Loam sableux avec inclusions de schiste - Drainage efficace | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); anciens labours; aménagement d'une ligne électrique; aménagement de la route 185; vestiges modernes et contemporains récoltés dans un fossé de drainage et dans le lit d'un ruisseau. |
| 4 | 12+242 (162+134) | 13+418 (163+310) | 1 176 | Entre 15 et 50 | 33 010 | IV Sq | 2 | 113 | Terrasses à paliers vallonneuses; pentes nulles à pentes abruptes; glacis | - Brunisol, podzol, remblais - Loam sableux et/ou argileux avec inclusions de schiste - Drainage efficace à médiocre | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); aménagement routier, aménagement de terrain résidentiel. |

Ministère des Transports du Québec
Aménagement de l'autoroute 85 - Tronçon du quartier Notre-Dame-du-Lac à la Halte routière de Témiscouata-sur-le-Lac
(Projet de construction MTQ 154-02-2013)

| SECTEUR | LOCALISATION | | | | | TECH. INVEN.* | NOMBRE DE SONDAGES | | TOPOGRAPHIE | STRATIGRAPHIE | REMARQUES |
|---------|-----------------|-----------------|-----------|------------------|-----------------------------------|---------------|--------------------|-------|--|---|--|
| | Début (ch.) | Fin (ch.) | Long. (m) | Larg. (m) | Superf. approx. (m ²) | | + | - | | | |
| 5 | 12+663 | 14+064 | 1 401 | Entre 120 et 280 | 229 960 | IV Sq | 0 | 638 | Terrasses à paliers; relief irrégulier (bosselé); pentes nulles à pentes abruptes; glacis; affleurement rocheux | - Brunisol, podzol - Loam sableux et/ou argileux avec inclusions de schiste - Drainage efficace à médiocre | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); anciens labours et vestiges modernes et contemporains associés (clôture de cèdre); aménagements de terrain (remblais de gravier); construction de maisons; banc d'emprunt; aménagement d'une ligne électrique et de chemins forestiers; aménagement de la route 185; aires de rebus domestiques et/ou agricoles. |
| 6 | 13+418 (79+611) | 14+907 (81+100) | 1 489 | Entre 10 et 85 | 52 740 | IV Sq | 4 | 86 | Terrasses à paliers ondulés; pentes souvent abruptes; présence de terrains plats, de glacis et de pentes à déclivité moyenne | - Brunisol, remblais - Remblais de gravier et/ou de pierres concassées - Loam sableux et/ou argileux avec inclusions de schiste - Drainage efficace à médiocre | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); aménagement d'un chemin de fer; aménagement de routes; remblais; aménagement d'une piste cyclable; structure de maçonnerie et vestiges historiques situés en bordure du lac Témiscouata à 10 m au sud de l'ancien chemin de fer (piste cyclable). |
| 7 | 14+085 | 16+329 | 2 244 | Entre 125 et 175 | 334 840 | IV Sq | 0 | 968 | Terrasses à paliers; relief irrégulier (bosselé); pentes nulles à pentes abruptes | - Brunisol - Loam sableux et/ou argileux avec inclusions de schiste - Drainage efficace | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); anciens labours et vestiges modernes et contemporains associés; aménagement de lignes électriques et de chemins forestiers; aménagement de la route 185; aires de rebus; terrain boisé (plantation d'épinettes) |
| 8 | 81+100 | 84+516 | 3 416 | Entre 10 et 20 | 51 240 | IV Sq | 1 | 50 | Terrasses à paliers; relief irrégulier (bosselé); pentes nulles à pentes abruptes | - Brunisol - Loam sableux avec inclusions de schiste - Drainage efficace à médiocre | Friche arborescente, arbustive et herbacée (déforestation du couvert forestier primaire); anciens labours et vestiges historiques/récents associés; labours actuels; aménagement de puits de surface, de cours et/ou de maisons; aménagement de lignes électriques; canalisations de ruisseaux associées à l'aménagement du chemin du Lac. |
| TOTAL | | | 24 590 | | 1 062 300 | | 12 | 3 096 | | | |

*Légende : IV (inspection visuelle); Sa (sondages alternés); Sp (sondages ponctuels); Sq (sondages en quinconce)

4.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'emprise du tronçon de l'autoroute 85, localisée entre le quartier Notre-Dame-du-Lac et la Halte routière de Témiscouata-sur-le-Lac, a fait l'objet d'un inventaire archéologique au cours de l'été 2011 et 2012. Huit secteurs de cette emprise, qui couvrent une superficie totale de 1 062 300 m², ont été inventoriés par inspection visuelle et par sondages archéologiques.

L'emprise était particulièrement perturbée par les divers aménagements anthropiques qui ont remodelé le paysage depuis la fin du 19^e siècle: déforestation, labourages, construction de routes, de résidences, de cours et de chemins forestiers, aménagement de lignes électriques et disposition de remblais.

Plusieurs parties de l'emprise présentent des surfaces dont les pentes sont fortes, qui ont limité la réalisation de sondages archéologiques. Des puits de sondages ont tout de même été réalisés dans certaines zones perturbées pour vérifier la nature et l'étendue des perturbations. En plus des inspections visuelles, 3 255 sondages ont été excavés dans l'emprise du projet 154-02-2013. Ont été exclus de l'inventaire, les pentes abruptes, les terrains mal drainés et les surfaces très perturbées.

Plusieurs aires de rebuts domestiques et/ou agricoles ont été observées lors des inspections visuelles (secteurs 2, 5 et 7). Ces dépotoirs récents généralement situés à la limite des lots et comprennent des objets comme des pneus, des pièces de machinerie agricole non fonctionnelles et différents contenants de verre, de métal et de plastique. Des vestiges de nature domestique des périodes moderne et/ou contemporaine ont également été observés dans le niveau de labours d'un terrain situé le long du Chemin du lac (secteur 8) et en bordure de la route 185 (secteurs 1, 3 et 4). Ces vestiges sont peu abondants et ne sont associés à aucun vestige structural. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée pour ces secteurs.

Dans le secteur 6, un nouveau site archéologique (CjEe-3) y a été identifié. Il s'agit d'un élément d'une fondation d'un bâtiment ancien qui a été répertorié autour du ch. 14+120. Un inventaire archéologique complémentaire est recommandé afin de documenter les premières observations effectuées lors de l'inventaire archéologique. Une partie d'une structure de pierres et de béton a été identifiée lors de l'inventaire et sa facture rustique pourrait être liée à la période d'occupation initiale de la région. Une recherche documentaire sommaire suggère que cette fondation pourrait correspondre à un des premiers moulins à moudre érigé dans la région de Notre-Dame-du-Lac.

Bien que des puits de sondage manuels aient été excavés dans les limites du site CjEe-3, ceux-ci n'ont pas permis d'atteindre les niveaux d'occupation qui devraient se trouver sous le remblai très compact qui le recouvre. L'environnement composé d'une végétation dense de cornouiller a également limité les relevés sur ce site. Une intervention complémentaire, soit un nouvel inventaire archéologique est recommandé pour ce site. Il devrait être réalisé avec l'aide d'une rétro-caveuse pour excaver des tranchées archéologiques qui devraient permettre de mieux cerner les limites du site et évaluer son contenu. Les premières tranchées devraient être localisées à proximité de la partie du mur de maçonnerie déjà dégagée; la localisation des tranchées subséquentes devra se faire en fonction des découvertes et des observations

faites lors de l'intervention. Cette intervention devrait également permettre d'évaluer si des mesures de protection sont nécessaires en prévision des travaux d'aménagement de la future autoroute. Elle permettra également d'évaluer l'espace du secteur 6 qui peut être libérée de toutes contraintes archéologiques.

OUVRAGES CITÉS

Documents archéologiques

BURKE, A.L.

2006 *Interventions archéologiques menées dans la vallée de la rivière Madawaska, Ville de Dégelis, MRC Témiscouata, 17 juillet au 14 août 2005.* Université de Montréal, rapport inédit, 10 p.

CHALIFOUX, É. et autres

1998 *La préhistoire du Témiscouata : occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk.* Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 26, 147 p.

DESROSIERS, P.

1986b *Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis.* MAC, rapport inédit, 84 p.

DUMAIS, P. et al.

1983a *Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV).* Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.

DUMAIS, P. et autres

1998 La préhistoire du Témiscouata, trente ans plus tard. L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn (textes réunis sous la direction de Roland Tremblay), *Recherches Amérindiennes au Québec*, Montréal, Paléo-Québec 27, p. 53-80

ETHNOSCOPI

1994b *Le barrage du lac Témiscouata, étude patrimoniale et archéologique.* Hydro-Québec, Région Matapédia, rapport inédit, 64 p.

MARTIJN, C.A.

1965 "A second archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec". MAC, ms, 20 p.

1964 "Preliminary report, an archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec". MAC, rapport inédit, 45 p.

OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL

1994h *Identification de vestiges osseux provenant du site CjEd-9. Rapport No 139.* Ethnoscop, Montréal, rapport inédit, 2 p.

1994a *Étude zooarchéologique des vestiges osseux provenant des sites CjEd-9 et CgEo-2, Île aux Oies.* Rapport No 130. Université Laval, Québec, 27 p.

PLOURDE, G.

1979a *Sondages archéologiques à Ville Dégelis, été 1979, CjEd-2. MAC, rapport inédit, 27 p.*

PINTAL, J.-Y.

2010 *Inventaire archéologique d'une nouvelle gravière à Sainte-Juste-du-Lac, Témiscouata. MDDEP, rapport inédit, 22 p.*

2004c *Inventaires archéologiques (été 2003). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. MTQ, rapport inédit, 38 p.*

2002b *Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2001). MTQ, rapport inédit, 79 p.*

Documents historiques et de références

BEAULIEU, A.

1969 *Un portage : le détour Notre-Dame-du-Lac. Notre-Dame-du-Lac : Comité du Centenaire, 63 p.*

CARON, Abbé A.

1980 *De Canada en Acadie. Le grand Portage. La Pocatière : Société historique de la Côte-du-sud, 119 p.*

DAVY, L. A.

1893 *"Témiscouata Railway running fro, Edmonston, New Brunswick to Rivière du Loup, Quebec, a distance of 81 miles" [microforme]. s.l : s.n. BLSH media microfiches ICMH 60269.*

FORTIN, J.-C. et A. LECHASSEUR

1993 *Histoire du Bas-Saint-Laurent. Les régions du Québec. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture, 860 p.*

GAGNON, N.

2004 « Le Témiscouata, têtu et volontaire. » *Continuité*. 101 : 52-53.

LANDRY, B.

2005 *Histoire des Landry et des Viel au Témiscouata 1875-2005. Notre-Dame-du-Lac : s.n.*

LEVASSEUR, J.-F. A

1994 *Le chemin de fer Témiscouata. Longueuil : J.-F. Adrien Levasseur, 80 p.*

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 *Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 213 p.*

ROY, A.

2002 *Les chemins anciens du Témiscouata : évaluation historique et patrimoniale*. Histoire plurielle, ministère des Transports du Québec, Québec, 101 p.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU TÉMISCOUATA

2001 *Témiscouata. Synthèse historique*. Cabano : Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, 423 p.

Documents cartographiques et photographiques

Carte topographique 21N10, Cabano. 1983. Échelle 1 :50 000. Ministère de l'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Photographie aérienne. Notre-Dame-du-Lac, 1 : 35 000. 1948. Photothèque nationale de l'air, Ressources naturelles du Canada, A11659_002.

Photographie satellite. Notre-Dame-du-Lac. [Google Earth](#). 2011. Altitude : 933 m.

Photographies anciennes du moulin et du pont de chemin de fer (trestle). Bertrand Landry.

Consultation au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Gouvernement du Québec, Québec.
(consulté en mai 2011)

Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.
(consulté en mai 2011)

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Gouvernement du Québec, Québec.
(consulté en mai 2011)

Ministère des Affaires culturelles.

Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983). Gouvernement du Québec, Québec.

Communication personnelle

Bertrand Landry (1935-), natif de Notre-Dame-du-Lac : moulin à moudre de la « Petite-Rivière », conversation téléphonique le 5 août 2011.

Annexe 1

Catalogue des photographies

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|---|-------------|
| 001 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+300, vue générale, terrain en friche arborescente et arbustive | N |
| 002 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+300, vue générale, terrain en friche arborescente et arbustive | O |
| 003 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+250, vue générale, terrain en friche arborescente et arbustive et d'un chemin forestier | NE |
| 004 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+250 (WP001), sondage type, milieu forestier intact : litière; humus; loam sableux avec inclusions de pierres | NO |
| 005 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+250 (WP002), sondage type, terrain en friche arborescente : litière; argile organique avec inclusions de pierres | NO |
| 006 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+150 (WP003), sondage type, milieu en friche arborescente : litière; argile humique; argile organique avec inclusions de charbon et de pierres; argile ferrugineuse avec inclusions de pierres; argile gris-vert avec inclusions de pierres | NO |
| 007 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+200, vue générale, terrain en friche arbustive avec chemin d'accès et ligne arpentée (parallèle à la route 185 actuelle) | O |
| 008 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+150, replat de 30m par 30m à surface régulière limitée à l'ouest par une pente abrupte E-O; vue sur le lac Témiscouata | N |
| 009 | 08-juin-11 | 7 | Louis-Carl Pouliot-Bolduc fouille un puits de sondage | N |
| 010 | 08-juin-11 | 7 | Christine Perreault fouille un puits de sondage | O |
| 011 | 08-juin-11 | 7 | Jonas Leclerc fouille un puits de sondage | N |
| 012 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+075 (WP004), sondage type, milieu forestier: litière; humus; loam sableux avec inclusions de pierres; argile sableuse avec inclusions de pierres | E |
| 013 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+050, amoncellement désorganisé de blocs arrondis (pierres des champs) | O |
| 014 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+050 (WP005), clairière avec chemin d'accès; surface déblayée de sa couche organique; aire d'entreposage du bois | O |
| 015 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 16+000 à 15+900, partie du secteur 7 non sondé (non autorisé) | O |
| 016 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 15+850, vue de l'environnement; Frédéric Hottin fouille un puits de sondage | NO |
| 017 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 15+800 (WP006), bombement avec replat en bordure nord-ouest d'un ruisseau | O |
| 018 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 15+800, bombement avec replat en bordure nord-ouest d'un ruisseau; forêt brûlée au sol avec reprise de la végétation | SO |
| 019 | 08-juin-11 | 7 | Ch. 15+800 (WP007), sondage type sur bombement: litière; humus; limon sableux ferrugineux avec inclusions de pierres | S |
| 020 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+750, terrain en friche arborescente; pancarte avertissement « chasseur à l'affût » | O |
| 021 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+750, chemin d'accès déblayée et remblayée de blocs | S |
| 022 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+700, sentier forestier et illustration de la pente abrupte | N |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|---|-------------|
| 023 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+800, partie non sondée de pente abrupte à semi-abrupte, pente S-N (vers lac Témiscouata) | N |
| 024 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+800, partie non sondée de pente abrupte à semi-abrupte, pente S-N (vers lac Témiscouata) | S |
| 025 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+500, vue du lac Témiscouata | N |
| 026 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+350 (WP008), sondage type; limon argileux avec inclusions sur roc schisteux en place | N |
| 027 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+400 (WP010), amoncellement plus ou moins organisé de blocs arrondis (pierres des champs) dans terrain en friche arborescente nivelée | S |
| 028 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+350 (WP009), dépotoir (pneus usés, structure de métal, planches de bois sèches, jante de roue, baril, sac de plastique, boîte de carton, etc.) | S |
| 029 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+350 (WP009), dépotoir (pneus usés, structure de métal, planches de bois sèches, jante de roue, baril, sac de plastique, boîte de carton, etc.) | N |
| 030 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+400, vue de la haute terrasse déblayée | O |
| 031 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+100 (WP011), rouleau de clôture | O |
| 032 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+100, pente semi-abrupte | NO |
| 033 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+100, David Beaumier excave un puits de sondage | E |
| 034 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+050, Christine Perreault et Frédéric Hottin excavent un puits de sondage | E |
| 035 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+000, partie perturbée; ligne électrique, bourrelet, sol remué | SE |
| 036 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 14+950 (WP012), partie nord du secteur, à proximité de la route 185 actuelle | O |
| 037 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 14+950 (WP012), partie nord du secteur, terrain aménagé à déclivité moyenne | NO |
| 038 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+050 (WP013), pente semi-abrupte aménagée entre la ligne électrique et la route 185 actuelle | O |
| 039 | 09-juin-11 | 7 | Ch. 15+ 000 (WP014), sondage type mal drainé dans une partie aménagée | E |
| 040 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+950 (WP015), puits artésien couvert d'une toiture triangulaire en tôle | S |
| 041 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+950 (WP015), vue intérieure du puits artésien | S |
| 042 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+800, chemin forestier avec arbres morts au sol | S |
| 043 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+800, Frédéric Hottin fouille un puits de sondage | O |
| 044 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+725 (WP016), puits artésiens composés de bois et de tôle | SO |
| 045 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+725 (WP016), ruisseau en cascades situé à quelques mètres des puits | SO |
| 046 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+725 (WP016), puits artésien n°1 (est) composé de bois et de tôle | SE |
| 047 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+725 (WP016), puits artésien n°2 (nord) composé de bois et de tôle | NNE |
| 048 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+725 (WP016), drain sortant du puits 2 menant au ruisseau | N |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|---|-------------|
| 049 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+750, chemin forestier arpenté, surface irrégulière | O |
| 050 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+700 (WP017), terrasse plane longeant la bordure ouest d'un ruisseau | N |
| 051 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+650 (WP018), sondage type; labours sur loam argileux ferrugineux | S |
| 052 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+575 (WP019), clôture de cèdre effondrée | E |
| 053 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+500, bombement rocheux | O |
| 054 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+500, pente moyenne à forte aménagée | E |
| 055 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+500 (WP020), dépotoir (fournaise à huile, structure de lit en métal, barils, tôle, outils agricoles) | SO |
| 056 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+425 (WP021), essieu de tracteur rouillé; empilement de blocs en arrière-plan | E |
| 057 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+450 (WP022), surface de sol déblayée | N |
| 058 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+450 (WP022), plants de bardanes | S |
| 059 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+450 (WP022), structure de remblais triangulaire | NO |
| 060 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+450 (WP022), structure de remblais triangulaire | NE |
| 061 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+325, grange, terrain remblayé de gravier en bordure de la route 185 | O |
| 062 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+325, chemin de gravier, terrasse aménagée | SO |
| 063 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+325, grange en bordure de la route 185 | E |
| 064 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+325, plantation d'épinettes | SO |
| 065 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+300 (WP023), sondage type; labours sur argile brun-gris | O |
| 066 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+100 (WP024), clairière déblayée, présence de bâtiments | SO |
| 067 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+050, rive aménagée de la rivière Creuse | SO |
| 068 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+050, rivière Creuse | SO |
| 069 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+050, rive aménagée de la rivière Creuse, présence de rebuts | S |
| 070 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+100, terrasse intacte située à environ 40 m de la rivière Creuse | E |
| 071 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+100, terrasse intacte située à environ 40 m de la rivière Creuse | S |
| 072 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+050, terrasse remblayée en bordure de la rivière Creuse | SO |
| 073 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+050, sondage type sur terrasse; remblayée | NO |
| 074 | 10-juin-11 | 7 | Ch. 14+050 (WP025), surface déblayée; présence d'un remblai et d'une large base de béton | E |
| 075 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+080 (WP026), ruisseau canalisé; sondage en bordure nord du chemin du lac | SE |
| 076 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+310 (WP027), ruisseau canalisé; partie marécageuse en bordure nord du chemin du Lac | NE |
| 077 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+310 (WP027), ruisseau canalisé; partie marécageuse en bordure nord du chemin du Lac | O |
| 078 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+480 (WP028), ruisseau canalisé en bordure nord du chemin du Lac | E |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|--|-------------|
| 079 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+480 (WP029), ruisseau canalisé en bordure sud du chemin du Lac | SO |
| 080 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+650 (WP030), vue de l'emprise, partie sud du chemin du Lac | SE |
| 081 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+700 (WP031), sondage type | O |
| 082 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+700 (WP031), ruisseau canalisé en bordure sud du chemin du Lac | SE |
| 083 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+700 (WP031), vue de l'environnement en bordure sud du chemin du Lac | S |
| 084 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 82+975 (WP033), ruisseau canalisé et remblai en bordure nord du chemin du Lac | NE |
| 085 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 83+125 (WP035), terrasse aménagée à pente légère en bordure nord du chemin du lac | E |
| 086 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 83+125 (WP035), sondage type; loam organique sur gravier | O |
| 087 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 83+220 (WP036), vue de l'emprise et du ruisseau canalisé traversant le chemin du Lac | SE |
| 088 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 83+390 (WP037), ruisseau canalisé en bordure sud du chemin du Lac | SE |
| 089 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 83+760 (WP040), sondage type localisé dans un champ labouré ayant révélé des objets récents | NO |
| 090 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 83+760 (WP040), Louis-Carl Pouliot-Bolduc et Guillaume Leclerc excave des puits de sondage dans le champ labouré | SE |
| 091 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 83+830 (WP041), ruisseau traversant un champ labouré au sud du chemin du Lac | SO |
| 092 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 84+330 (WP044), ruisseau canalisé au nord du chemin du Lac | S |
| 093 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+850 (WP045), vue du chemin du Lac | O |
| 094 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+850 (WP046), ruisseau canalisé en bordure nord du chemin du Lac | NE |
| 095 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+800 (WP047), vue de la bordure sud du chemin du Lac | O |
| 096 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+615 (WP048), ruisseau canalisé, empierré et remblayé, bordure nord du chemin du Lac | N |
| 097 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+615 (WP048), sondage type de remblais | E |
| 098 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+550 (WP049), vue de l'emprise en bordure nord du chemin du Lac | E |
| 099 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+550 (WP049), ruisseau partiellement canalisé en bordure sud du chemin du Lac | SO |
| 100 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+550 (WP050), sondage type | S |
| 101 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+780 (WP051), extrémité est du secteur; pente moyenne formée par remblais | SE |
| 102 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+720 (WP052), pente semi-abrupte en bordure sud du chemin du Lac | NO |
| 103 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+700 (WP053), ruisseau encaissé et partiellement canalisé | NE |
| 104 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+510 (WP054), maison, sur terrasse aménagée | NO |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|---|-------------|
| 105 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+540 (WP055), ruisseau faiblement encaissé traversant l'emprise du sud vers le nord | N |
| 106 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+540 (WP055), ruisseau faiblement encaissé traversant l'emprise du sud vers le nord | N |
| 107 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+540 (WP055), sondage type; trois niveaux de remblais | E |
| 108 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+540 (WP055), sondage type; trois niveaux de remblais | NE |
| 109 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+300 (WP056), vue de l'emprise avec pente aménagée | SE |
| 110 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+130 (WP057), partie remblayée de gravier | SO |
| 111 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+080 (WP058), terrain en friche herbacée | NO |
| 112 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+080 (WP058), sondage type; remblais sur asphalte | O |
| 113 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 114 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 115 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 116 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 117 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 118 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 119 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 120 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), vue rapprochée de la base de la structure de maçonnerie | SO |
| 121 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), vue oblique de l'épaisseur du mur de maçonnerie | E |
| 122 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), vue oblique de la structure de maçonnerie | SE |
| 123 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), profil stratigraphique du mur de maçonnerie | NE |
| 124 | 11-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), profil stratigraphique du sondage attenant au mur de maçonnerie | SE |
| 125 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie, vue de la piste cyclable | S |
| 126 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie, vue de la piste cyclable | S |
| 127 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), structure de maçonnerie | SO |
| 128 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), bouton de remblai composé de sol meuble organique, de morceaux d'asphalte, de béton et de blocs arrondis et/ou schisteux | E |
| 129 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+140 Ch. (WP060), amas de poutres carrées sèches et pourries (hors emprise) situées à quelque 20 mètres de la structure de maçonnerie | E |
| 130 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), bouton de remblais composé de sol meuble organique, de morceaux d'asphalte, de béton et de blocs arrondis et/ou schisteux | SE |
| 131 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+140 Ch. (WP060), amas de poutres carrées sèches et pourries (hors emprise) situées à quelque 20 mètres de la structure de maçonnerie | SE |
| 132 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+140 Ch. (WP060), amas de poutres carrées sèches et pourries (hors emprise) situées à quelque 20 mètres à l'est de la structure de maçonnerie | O |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|---|-------------|
| 133 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP059), vue rapprochée des morceaux d'asphalte en bordure du bouton formé par le remblai | O |
| 134 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+130 (WP061), sondage sur remblais; présence d'objets récents (bouteille de Pepsi et bloc de béton) | S |
| 135 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+120 (WP062), sondage localisé près de la paroi du mur de maçonnerie; présence de vestiges (tesson et fragment de métal) | O |
| 136 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+130 (WP061), vue rapprochée d'une bouteille de Pepsi | O |
| 137 | 12-juin-11 | 6 | Ch. 14+125 (WP063), sondage avec blocs décimétriques arrondis situés à 25cm de profondeur dans le remblai | SE |
| 138 | 12-juin-11 | 6 | Ensemble de bouteilles recueillies à la surface du remblai autour du sondage WP061 | |
| 139 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 163+200 (WP068), ruisseau et puits artésien avec robinet | SE |
| 140 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 163+060 (WP069), emprise aménagée (fossé) | SE |
| 141 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 163+060 (WP069), pente abrupte aménagée, associée à aménagement routier | NO |
| 142 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 163+000 (WP070), sondage type; remblai de loam organique avec inclusions de schiste sur loam graveleux | SE |
| 143 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+980 (WP071), ruisseau encaissé, lit de pierres émoussées traversant un terrain aménagé entre la route 185 actuelle et la piste cyclable | O |
| 144 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+650 (WP073), sondage type; labours avec terre cuite fine blanche | O |
| 145 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+580 (WP075), pente semi-abrupte aménagée | O |
| 146 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+460 (WP076), ruisseau en cascades ponctuellement aménagées (canalisé) | E |
| 147 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+460 (WP077), sondage, type forestier intact (podzol) en bordure immédiate du ruisseau en cascades | S |
| 148 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+460, Jonas Leclerc excave un puits de sondage en bordure du ruisseau; tuyau de canalisation en arrière-plan | O |
| 149 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+460, ruisseau en cascades | SO |
| 150 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+460, ruisseau en cascades | SO |
| 151 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+460, ruisseau en cascades se jetant dans le lac Témiscouata | N |
| 152 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+415 (WP078), poteau de bois non équarri dont 80 cm dépassent la surface de sol (ancien garde-fou) | N |
| 153 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+415 (WP078), poteau de bois non équarri couché au sol (ancien garde-fou) | O |
| 154 | 12-juin-11 | 4 | Ch. 162+400 (WP079), surface plane sous laquelle se trouve une couche d'asphalte en place (ancienne route 185) | NNO |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|---|-------------|
| 155 | 12-juin-11 | 1 | Ch. 162+100, vue de la partie est du secteur; terrain en friche arborescente (bouleau jaune); sol marécageux | SO |
| 156 | 12-juin-11 | 1 | Ch. 162+000, vue de l'emprise | NO |
| 157 | 12-juin-11 | 1 | Ch. 161+960 (WP081), sondage type (remblais): sol organique sans inclusion sur sol organique et gravier; présence de vestiges | NE |
| 158 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 161+800, vue de l'emprise sur la terrasse de remblais | NO |
| 159 | 14-juin-11 | 1 | Hélène-Marie Hegyes fouille un puits de sondage | S |
| 160 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 162+810 (WP082), sondage type, remblais avec fragments de métal | NE |
| 161 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 162+815 (WP084), vue en plan d'un ensemble de pierres associées à des artefacts récents | NO |
| 162 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+540 (WP085), sondage type; remblais sur podzol | SO |
| 163 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+400, vue du secteur avec sentier longeant la route 185 actuelle | SE |
| 164 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+300, vue du secteur avec sentier longeant la route 185 actuelle | NO |
| 165 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+050, terrain en friche herbacée avec ruisseau en arrière-plan | N |
| 166 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+050 (WP-086), sondage type dans terrain en friche herbacée | N |
| 167 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+025, ruisseau encaissé dans lit de schiste | E |
| 168 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+000, terrasse en friche herbacée à pente légère N-S à quelque 30 m d'un ruisseau encaissé | NE |
| 169 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 61+000, terrasse en friche herbacée à pente légère N-S à quelque 30 m d'un ruisseau encaissé | N |
| 170 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+400 (WP087), sondage type brunisol sur roc en place | SE |
| 171 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+100, cap rocheux et pente moyenne | SE |
| 172 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+150, vue du terrain en friche arborescente (Frédéric Hottin) | E |
| 173 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+200, sondage type brunisol sur roc en place dans portion forestière intacte | S |
| 174 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+350, ruisseau et milieu marécageux | O |
| 175 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+350, rebuts en bordure du ruisseau | N |
| 176 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+350 (WP088), rebuts (pneus usés, contenant de plastique, bouteille de bière) en bordure du ruisseau | SE |
| 177 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+350 (WP089), point de convergence des bras du ruisseau | S |
| 178 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+300 (WP090), clôture de cèdre | N |
| 179 | 14-juin-11 | 1 | Ch. 60+200, partie du secteur perturbée par la construction de la route 185 (burrelet, remblais) | NO |
| 180 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+380, terrain en friche herbacée pour le pâturage du bétail | SO |
| 181 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+400 (WP-091), sondage type dans le terrain en friche herbacée (pâturage) | NO |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|--|-------------|
| 182 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+440, terrain en friche herbacée; pente moyenne avec bétail | NO |
| 183 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+440, terrain en friche herbacée; pente moyenne avec bétail | NO |
| 184 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+440, terrain en friche herbacée; pente moyenne avec bétail | N |
| 185 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+440, terrain en friche herbacée; vue du lac Témiscouata | E |
| 186 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+440, terrain en friche herbacée; vue du lac Témiscouata | E |
| 187 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 12+440, sondage type du terrain en friche herbacée; sol de labours sur podzol | N |
| 188 | 15-juin-11 | 3 | Ch. 12+520, terrain en friche arbustive compris entre la ligne électrique et la route 185 actuelle | NO |
| 189 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+800 (WP093), vue de l'environnement perturbé | E |
| 190 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+750, terrain envahi par le cornouiller stolonifère | E |
| 191 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+560 (WP094), vieille clôture de cèdre tombée au sol | S |
| 192 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+600 (WP095), pente abrupte entre le fossé et la ligne électrique | SE |
| 198 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+320 (WP097), vue du secteur; pente moyenne et terrain en friche arborescente d'environ 50 ans; surface aplanie par anciens labours | SO |
| 199 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+320 (WP097), sondage type; labours sur argile grisâtre | NE |
| 200 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+400 (WP098), démolition 1 : rebuts de démolition d'une petite habitation récente (planches de bois plus ou moins sèches, prélat, préfini, clou tréfilé, béton) | N |
| 201 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+400 (WP098), démolition 1 : rebuts de démolition d'une petite habitation récente (gros blocs de béton accompagnés de bouteilles, canette, tapis, tôle) | NE |
| 202 | 15-juin-11 | 2 | Ch. 11+450 (WP099), démolition 2 : rebuts de démolition d'une maison mobile (clous à tête ronde, planches de bois sèches et pourries, tôle, dalle de béton, tube de plastique, cheminée de poêle à bois, brique) | O |
| 203 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 11+475 (WP100), terrain déblayé et aménagé; chemin forestier arpenté, ligne électrique | O |
| 204 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 11+500, terrain envahi par le cornouiller | N |
| 205 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 11+550, pente escarpée et perturbée | SO |
| 206 | 17-juin-11 | 3 | Ch. 12+260 (WP101), chemin de gravier et terrassement | SE |
| 207 | 17-juin-11 | 3 | Ch. 12+000 (WP102), sondage type; sol sableux organique brun labouré reposant sur un loam sableux incorporant des poches de sable éluvial | SO |
| 208 | 17-juin-11 | 3 | Ch. 12+580 (WP103), partie envahie par les arbustes dont le cornouiller | S |
| 209 | 17-juin-11 | 3 | Ch. 12+900 (WP 104), fossé de drainage traversant une parcelle du secteur en friche herbacée | E |
| 210 | 17-juin-11 | 3 | Ch. 12+500 (WP105), ruisseau encaissé, d'environ 5 m de largeur, bordure érodée à pente abrupte, lit de blocs arrondis | SO |
| 211 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 12+500, arbres matures couchés au sol | O |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation |
|--------|------------|---------|--|-------------|
| 212 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 12+500, arbres matures couchés au sol | N |
| 213 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 12+500 (WP106), sondage type forestier intact en bordure du ruisseau | E |
| 214 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 12+500 (WP107), chemin forestier ayant pour point de départ le ruisseau | NE |
| 215 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 12+500 (WP108), point de convergence de deux bras du ruisseau | SO |
| 216 | 17-juin-11 | 2 | Ch. 12+500 (WP109), sondage type; labours sur sol forestier intact en bordure de deux bras d'un ruisseau | SE |
| 217 | 17-juin-11 | 5 | Ch. 12+820 (WP110), terrain en friche arborescente et arbustive | NO |
| 218 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 12+820 (WP110), terrain en friche herbacée | SE |
| 219 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 12+780 (WP111), vieille clôture de cèdre logeant les limites du terrain en friche arborescente | O |
| 220 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 12+850 (WP113), sondage type; labours sur sol podzolique mélangé | NO |
| 221 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 13+040 (WP114), terrain remblayé de gravier | S |
| 222 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 13+040 (WP114), terrain remblayé de gravier | O |
| 223 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 13+040 (WP114), terrain remblayé de gravier | SE |
| 224 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 13+080 (WP115), cabanon | E |
| 225 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 13+100 (WP116), chalet | S |
| 226 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 13+070 (WP117), terrain déblayé autour du chalet | SE |
| 227 | 18-juin-11 | 5 | Ch. 13+040, chemin forestier longeant un ruisseau encaissé | S |
| 228 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+270 (WP119), vue du secteur en friche arborescente | S |
| 229 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+275 (WP120), sondage type; sol organique brun représentant l'ancien labour sur loam sableux présentant des horizons podzoliques mélangés | SO |
| 230 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+300 (WP121), chemin forestier longeant un ruisseau plus ou moins encaissé, lit de galets et de blocs émoussés; l'aménagement du chemin a détruit une partie du talus menant au ruisseau | SO |
| 231 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+500 (WP122), pente moyenne dans une partie en friche herbacée | SE |
| 232 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+580 (WP123), pente abrupte dans une partie en friche arborescente | E |
| 233 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+800 (WP124), vue du secteur et de l'affleurement de roc | O |
| 234 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+940 (WP125), Guillaume Leclerc fouille un puits de sondage | NO |
| 235 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+940 (WP125), surface de sol remblayé | SE |
| 236 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+900 (WP126), sol déblayé (banc d'emprunt) | S |
| 237 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+910 (WP127), pente abrupte et sol perturbé par aménagement de sentier | S |
| 238 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 14+020, partie aménagée du secteur | S |
| 239 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 14+040 (WP128), partie du secteur en friche arborescente | S |
| 240 | 19-juin-11 | 5 | Ch. 13+980 (WP129), partie aménagée (remblais de gravier) | SE |
| 243 | 11-juin-11 | 8 | Ch. 81+500 (GPS02-005), ruisseau très encaissé, lit de gros blocs arrondis | S |

Film : PATR12N04

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation | WP |
|--------|------------|---------|---|-------------|-----|
| 001 | 2012-06-19 | 7a | Vue générale, section sud de l'emprise, espace dégagé pour poteaux H-Q | NNO | 002 |
| 002 | 2012-06-19 | 7a | Environnement limite est du sous-secteur, boisé mixte | N | 002 |
| 003 | 2012-06-19 | 7a | Profil stratigraphique, sondage 1, paroi est | E | 003 |
| 004 | 2012-06-19 | 7a | Profil stratigraphique, sondage 1, paroi est, avec flash | E | 003 |
| 005 | 2012-06-19 | 7a | Profil stratigraphique, sondage 2, paroi sud | S | 004 |
| 006 | 2012-06-19 | 7a | Profil stratigraphique, sondage 2, paroi sud, avec flash | S | 004 |
| 007 | 2012-06-19 | 7a | Environnement, boisé | O | 005 |
| 008 | 2012-06-19 | 7a | Environnement boisé, limite ouest du sous-secteur, chemin d'accès privé | SE | 006 |
| 009 | 2012-06-19 | 7a | Environnement boisé, limite ouest du sous-secteur, chemin d'accès privé | S | 006 |
| 010 | 2012-06-19 | 7a | Environnement boisé, limite ouest du sous-secteur, chemin d'accès privé | NE | 006 |
| 011 | 2012-06-19 | 7a | Environnement, section nord de l'emprise | SE | 007 |
| 012 | 2012-06-19 | 7a | Environnement, section nord de l'emprise | O | 008 |
| 013 | 2012-06-19 | 7a | Profil stratigraphique, sondage 3, paroi ouest | O | 009 |
| 014 | 2012-06-19 | 7a | Profil stratigraphique, sondage 3, paroi ouest, avec flash | O | 009 |
| 015 | 2012-06-19 | 7a | Environnement boisé, limite est du sous-secteur | O | 011 |
| 016 | 2012-06-19 | 2a | Environnement boisé, limite est du sous-secteur | SO | 013 |
| 017 | 2012-06-19 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 4, paroi nord, avec flash | N | 015 |
| 018 | 2012-06-19 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 4, paroi nord | N | 015 |
| 019 | 2012-06-20 | 2a | Environnement, section est du sous-secteur | NE | 017 |
| 020 | 2012-06-20 | 2a | Environnement, section est du sous-secteur | NNE | 017 |
| 021 | 2012-06-20 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 5, paroi nord-ouest | NO | 019 |
| 022 | 2012-06-20 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 5, paroi nord-ouest, avec flash | NO | 019 |
| 023 | 2012-06-20 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 6, paroi sud-ouest | SO | 021 |
| 024 | 2012-06-20 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 6, paroi sud-ouest, avec flash | SO | 021 |
| 025 | 2012-06-20 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 7, paroi sud-ouest | SO | 022 |

| Cliché | Date | Secteur | Description | Orientation | WP |
|--------|------------|---------|--|-------------|-----|
| 026 | 2012-06-20 | 2a | Profil stratigraphique, sondage 7, paroi sud-ouest, avec flash | SO | 022 |
| 027 | 2012-06-20 | 2a | Environnement, limite ouest du sous-secteur | SE | 023 |
| 028 | 2012-06-20 | 2a | Environnement, limite ouest du sous-secteur | S | 023 |
| 029 | 2012-06-20 | 2a | Environnement, espace vallonné | SE | 024 |
| 030 | 2012-06-20 | 2a | Environnement, extrémités nord et ouest du sous-secteur | SE | 025 |
| 031 | 2012-06-21 | 5a | Environnement, limite ouest du sous-secteur | SE | 026 |
| 032 | 2012-06-21 | 5a | Environnement, espace arasé, déblayé, ancien banc d'emprunt | O | 027 |
| 033 | 2012-06-21 | 5a | Environnement, terrain aménagé, derrière la maison | S | 028 |
| 034 | 2012-06-21 | 5a | Profil stratigraphique, sondage 8, paroi ouest | O | 029 |
| 035 | 2012-06-21 | 5a | Profil stratigraphique, sondage 8, paroi ouest, avec flash | O | 029 |
| 036 | 2012-06-21 | 5a | Environnement, terrain aménagé, devant la maison | S | 030 |

Annexe 2

Inventaire des artefacts

| Inventaire des artefacts - Projet n° 154-02-2013, Témiscouata sur le Lac | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|---------|------------------------|-----------|-------------------|--|-------------|-----------|---|-------------------------|-----------|
| # | Sect. | Sondage | Matériau | Objet | Dim. | Décor - Marques | Nbre fragm. | Nbre obj. | Commentaires | Fonction | Datation |
| 1 | S3 | wp105 | os | dent | | | | 1 | dent de ruminant | écofact | |
| 2 | S3 | wp105 | verre clair brun | bouteille | 10,5cm à l'épaule | CKLEYS - losange et 3 (base) | 2 | 1 | sirop Buckleys | médicament | 1920- |
| 3 | S3 | wp105 | verre teinté bleu-vert | bouteille | | | 1 | | col, lèvre type breveté | médicament | 1850-1930 |
| 4 | S3 | wp105 | verre incolore | contenant | | | 2 | 2 | fragm. de paroi | conservation | |
| 5 | S3 | wp105 | verre incolore | bouteille | | S | 1 | | moule 2 parties, goulot fileté | médicament | 1920- |
| 6 | S3 | wp105 | verre incolore | bouteille | | 7-8 + marques de niveau | 1 | | lèvre cintrée bout. de bébé | alimentation | |
| 7 | S3 | wp105 | verre incolore | bouteille | | | 1 | | goulot type <i>crown</i> | conservation du liquide | 1930- |
| 8 | S3 | wp104 | verre à bouteille vert | bouteille | | | 2 | 2 | fragm. de paroi | conservation du liquide | |
| 9 | S3 | wp104 | tcc vernissée | contenant | | pâte orangée, glaçure opaque brillante int. Mat ext. | 1 | | col, lèvre arrondie, ouverture large, type locale | conservation du liquide | |
| 10 | S3 | wp105 | métal émaillé | ustensile | | bleu et blanc | 1 | | fragm. de louche? | ustensile | |
| 11 | S3 | wp105 | tcf vitrifiée | vaisselle | | motifs moulés, fleurs, blé | 5 | 5 | marlis, <i>ironstone</i> ou <i>white granite</i> | alimentation | 1850- |
| 12 | S3 | wp105 | porcelaine fine brit. | vaisselle | | | 1 | | ou <i>bone china</i> | alimentation | |
| 13 | S3 | wp105 | porcelaine fine brit. | vaisselle | | | 1 | | ou <i>bone china</i> , base et paroi contenant | alimentation | |
| 14 | S3 | wp105 | porcelaine fine brit. | vaisselle | | <i>transfer print</i> , multicolore | 1 | | paroi, tasse? | alimentation | |
| 15 | S3 | wp105 | tcf blanche vernissée | contenant | | motifs moulés, fleurs, feuilles | 1 | | | contenant | |
| 16 | S3 | wp105 | tcf blanche vernissée | vaisselle | | marque partielle de fabricant, décor doré | 1 | | fond d'une assiette plate | alimentation | |
| 17 | S3 | wp105 | tcf blanche vernissée | vaisselle | | | 13 | | fragm. d'objets divers | alimentation | 1820- |
| 18 | S6 (CjEe-3) | wp059 | tcf blanche vernissée | vaisselle | | <i>transfer print</i> , bleu-vert | 1 | | rebord d'un marli, (arrière du mur) | alimentation | 1820- |
| 19 | S6 (CjEe-3) | wp059 | métal | broche | diam. 1,5mm | | 1 | | barbelé, (arrière du mur) | quincaillerie | |
| 20 | S1 | wp084 | bois | fragment | | | 2 | | 1 charbon de bois, 1 bois noirci | écofact | |

| Inventaire des artefacts - Projet n° 154-02-2013, Témiscouata sur le Lac | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|---------|------------------------------|--------------|----------------------------|---|-------------|-----------|---|-------------------------|-----------|
| # | Sect. | Sondage | Matériau | Objet | Dim. | Décor - Marques | Nbre fragm. | Nbre obj. | Commentaires | Fonction | Datation |
| 21 | S1 | wp084 | tissu | fragment | | | 1 | | gaze ou coton à fromage | domestique | |
| 22 | S1 | wp084 | métal | fragment | | | 1 | | partie d'un objet circulaire, fonte | indéterminée | |
| 23 | S1 | wp084 | métal | clou tréfilé | 3,5cm à 8cm | | | 4 | corrodés | quincaillerie | 1890- |
| 24 | S1 | wp084 | verre teinté bleu-vert | vitre | | | 3 | | | construction | |
| 25 | S1 | wp084 | verre clair | vitre | | | 2 | | | construction | |
| 26 | S1 | wp084 | verre transparent de couleur | fragment | | vert, de type Seven-up | 1 | | base d'un objet, bouteille? | conservation | |
| 27 | S1 | wp084 | verre clair brun | fragment | | inscr. RIT | 2 | | | contenant | |
| 28 | S1 | wp084 | verre clair | fragment | | | 1 | | très petit fragment | indéterminé | |
| 29 | S1 | wp084 | plastique | bouchon | | avec fragment de liège | 1 | | partie intérieure d'un bouchon | conservation du liquide | |
| 30 | S4 | wp073 | tcf blanche vitrifiée | vaisselle | | blanc, fragment de marque illisible | 4 | 1 | de type <i>white granite</i> | alimentation | 1850- |
| 31 | S1 | wp083 | tcf blanche vernissée | vaisselle | | <i>transfer print</i> , décor floral rouge, vitrifiée | 1 | | | alimentation | 1850- |
| 32 | S6 (CjEe-3) | wp062 | tcf blanche vitrifiée | contenant | | bande annulaire rouge | 1 | | fragm. de paroi, detype <i>white granite</i> | contenant | 1850- |
| 33 | S6 (CjEe-3) | wp062 | métal | fragment | | | 2 | | très corrodé | indéterminé | |
| 34 | S1 | wp082 | métal | fragment | | | 1 | | très corrodé | indéterminé | |
| 35 | S4 | wp074 | verre teinté bleu-vert | vitre | | | 2 | | | construction | |
| 36 | S8 | wp039 | tcf jaune vernissée | contenant | | glaçure transparente, glaçure blanche | 3 | | | contenant | 1850-1920 |
| 37 | S8 | wp039 | tcc | fragment | | orange-rosée | 1 | | fabriqué au tour | indéterminé | |
| 38 | S8 | wp039 | tcf blanche vernissée | vaisselle | | blanc | 7 | | 2 marlis et fragm. divers, <i>white granite</i> ? | alimentation | 1820- |
| 39 | S8 | wp039 | verre clair | bouteille | | moulé, paroi 130° | 1 | | | conservation | |
| 40 | S4 | wp077 | métal forgé | bande | approx. 45cm, ép.4,5 à 5cm | recourbé, restes de rivet et plaque mince | 1 | 1 | outil (faux)?, élément mécanique? | indéterminé | |

| Inventaire des artefacts - Projet n° 154-02-2013, Témiscouata sur le Lac | | | | | | | | | | | |
|--|--------------|---------|----------|--------------|------|------------------------|-------------|-----------|---|---------------|----------|
| # | Sect. | Sondage | Matériau | Objet | Dim. | Décor - Marques | Nbre fragm. | Nbre obj. | Commentaires | Fonction | Datation |
| 41 | S4 | wp077 | métal | fer à cheval | | présence d'un clou | 1 | 1 | pour un gros cheval, plié, partie manquante | transport | |
| 42 | hors emprise | | métal | gros clou | 15cm | crampon, chemin de fer | | 1 | trouvé en surface près de la piste cyclable | chemin de fer | |

Les éléments surlignés en gris n'ont pas été conservés en raison de leur niveau de dégradation ou de leur facture récente.

Annexe 3

Fiche de site archéologique

FICHE DU SITE ARCHÉOLOGIQUENom attribué au site : Moulin à moudre de la Petite Rivière Code Borden : CjEe-3**À JOINDRE AU RAPPORT :**

- Une photographie aérienne (1 : 10 000^e/1 : 15 840^e) et y localiser le site;
- Une carte topographique (1 : 20 000^e/1 : 50 000^e) et y localiser le site;
- Un plan du site, sa délimitation, les surfaces sondées ou fouillées (+/-);
- Un plan des coupes stratigraphiques.

LOCALISATION

Nom attribué au site : Moulin à moudre de la Petite Rivière Code Borden : CjEe-3
Date de la découverte (jj/mm/aa) : 11/06/11
Longitude : UTM E00210882 Latitude : UTM N5271788
Technique de localisation : GPS Arpentage Autre : Arpentage au gallon et boussole
N° photo aérienne : Google Earth Échelle : Alt. 933 m Année : 2011
N° carte topographique : 21N10 Échelle : 1 : 50 000 Année : 1983
Municipalité : Témiscouata-sur-le-Lac MRC : Témiscouata
Canton : _____ Lot : _____
Nom du propriétaire : MTQ (emprise de l'autoroute 85)
Adresse du propriétaire : _____
Altitude/mer : 167 (m) Altitude/cours/plan d'eau : 5 (m) Nom : Lac Témiscouata/Rivière Creuse
Nom du bassin hydrographique : Madawaska

DESCRIPTION

Statut légal : Oui Non Catégorie : _____
Superficie du site (m) : 600 m² (minimum) Dimensions (m) : 30 X 15 (minimum)
Nombre d'aires d'occupation : Une
Position du site dans le sol : Stratifié Surface
Identification culturelle/chronologique :
1. Moulin à moudre de la Petite Rivière 2. _____
3. _____ 4. _____
Datation du site : 1858-1969 Absolue Relative Référence : _____
État du site : Intact : Oui Non Perturbé (%) : Indet. Détruit (%) : ±80
Inventorié (%) : 10 Fouillé (%) : 0
Intérêt du site : État App. cult. Rareté
Vulnérabilité Recherche Autre : _____
N° identification des photographies au catalogue : PATR11N02-113 à 138

FICHE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

Nom attribué au site : Moulin à moudre de la Petite Rivière

Code Borden : CjEe-3

DESCRIPTION (suite)

1- Description de l'environnement naturel et anthropique :

Terrain en friche arborescente et arbustive; envahissement par le cornouiller stolonifère, présence de cultivars (gadelliers, amélanchiers, noisetiers, pommiers, framboisiers sauvages, sureaux, cerisiers et plantes ornementales.

2- Description des points de repère géographiques ou anthropiques :

Partiellement couvert par la reprise de la végétation et un enfouissement partiel; l'élément de bâti mis au jour est situé à quelque 60 m au nord de la rivière Creuse, à 10 m à l'ouest du talus de la piste cyclable d'où elle est d'ailleurs visible.

3- Position stratigraphique :

Partie de fondation visible en surface d'un remblai. L'assise de fondation se trouve entre 20 à 80 cm sous le niveau général du remblai.

4- Description des artefacts :

Un tesson de terre cuite fine blanche vernissée, un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée, de la broche de métal, des bouteilles de verre, des fragments de métal corrodés indéterminés, des blocs de béton, des morceaux d'asphalte, des pierres décimétriques arrondies, du mortier et des poutres de bois quadrangulaires sèches et partiellement pourries.

5- Description des structures :

Structure de maçonnerie composée d'une assise de béton moulé et de moellons jetés à tout venant dans du mortier. Longueur maximale de 3,65 m et hauteur maximale de 1,13 m. Le mur mesure 30 cm d'épaisseur.

6- Interprétations (type de site, saison d'occupation, fonction, associations, contexte historique, etc.) :

Les dimensions, la forme, le rôle et la datation de l'aménagement structural ne sont pas manifestes à partir des indices observés sur le terrain. La proximité de la voie ferrée, aujourd'hui occupant l'emprise de la piste cyclable du Petit Témis, semblait suggérer une relation fonctionnelle avec cette dernière, mais une recherche historique plus approfondie a permis d'identifier la présence d'un moulin à moudre à l'emplacement de la structure de maçonnerie avant la construction de la route transcanadienne (route 185).

7- Description des moyens de protection temporaires mis en place :

Identification du mur de maçonnerie avec du ruban. Des moyens de protection devraient être présent lors de l'évaluation supplémentaire.

8- Autres commentaires :

RECOMMANDATIONS

Protection : Oui

Non

Moyens :

Inventaire : Oui

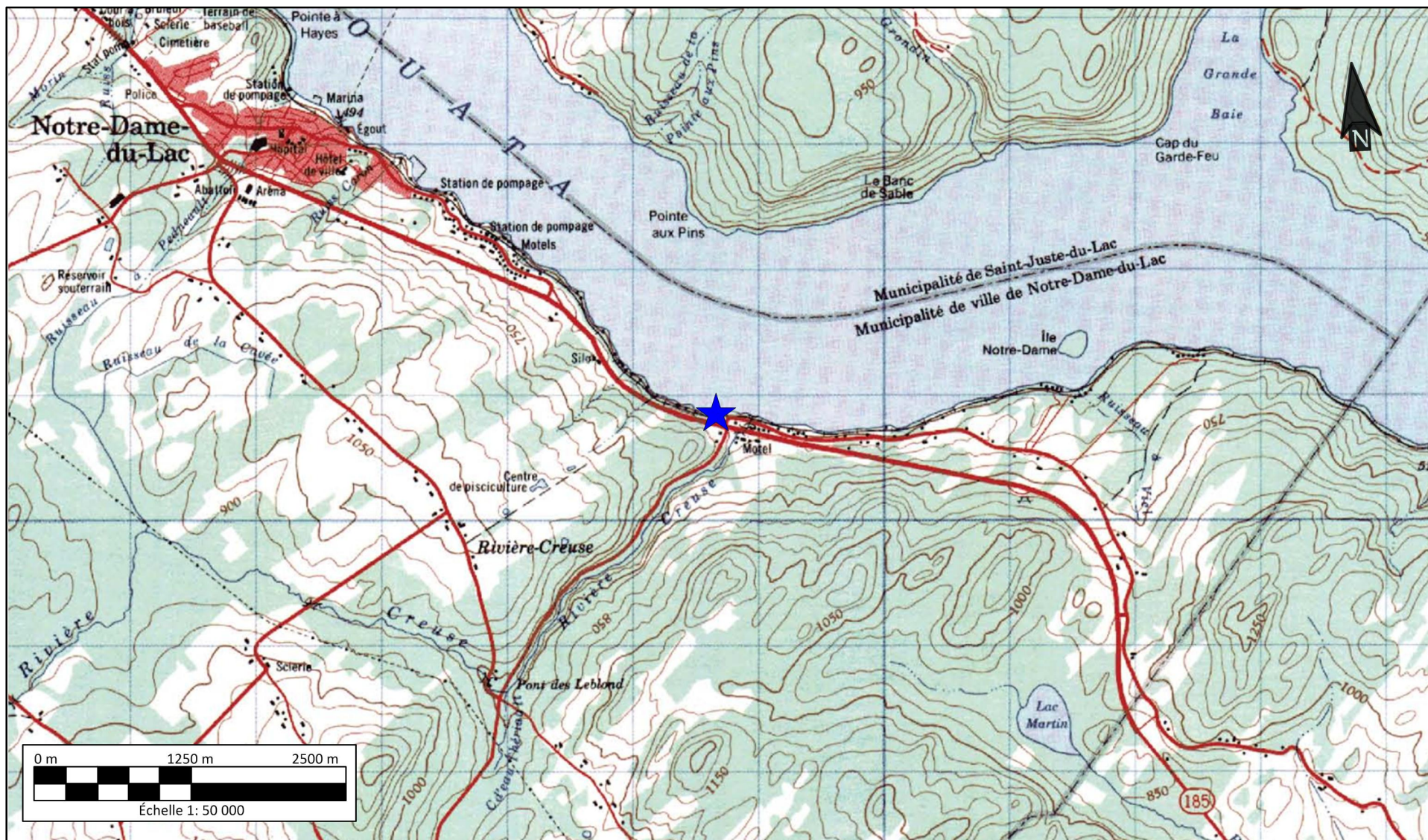
Non

Superficie : 600m²

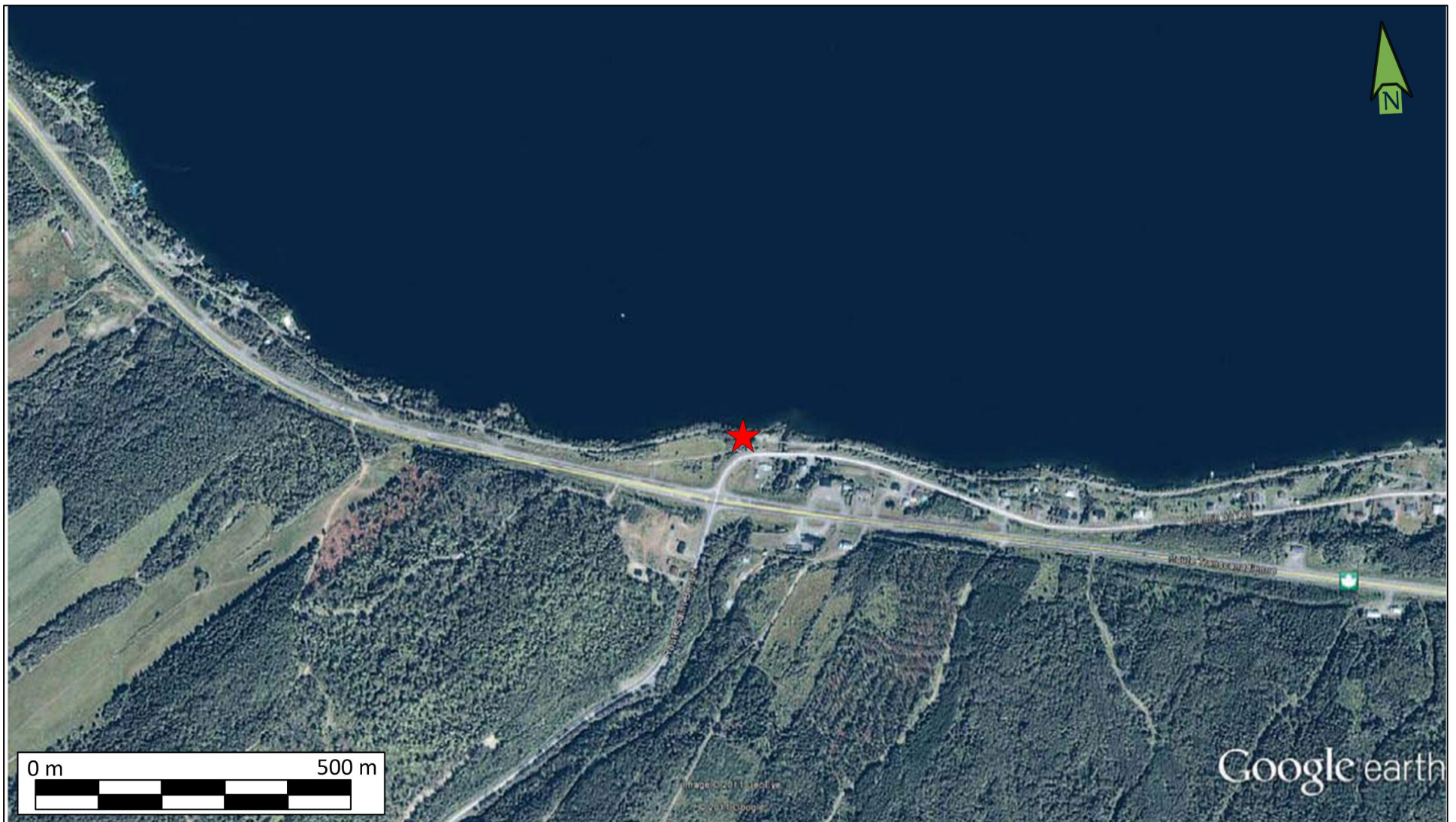
Fouille : Oui

Non

Superficie : 100m²

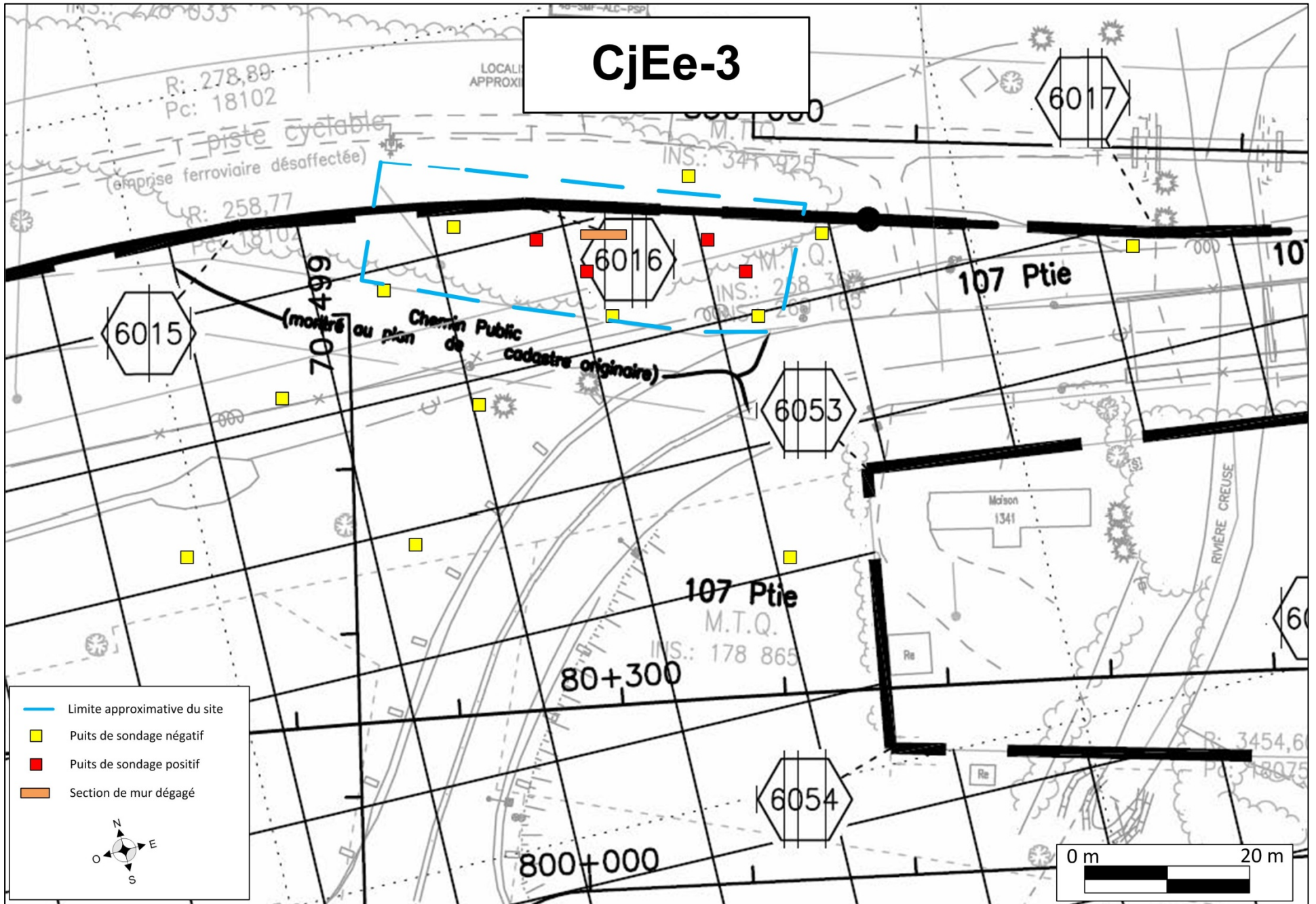


Source : ministère des Ressources naturelles, 21N10, 1982

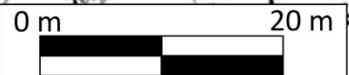
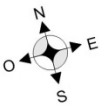


Source : Google Earth, 2011

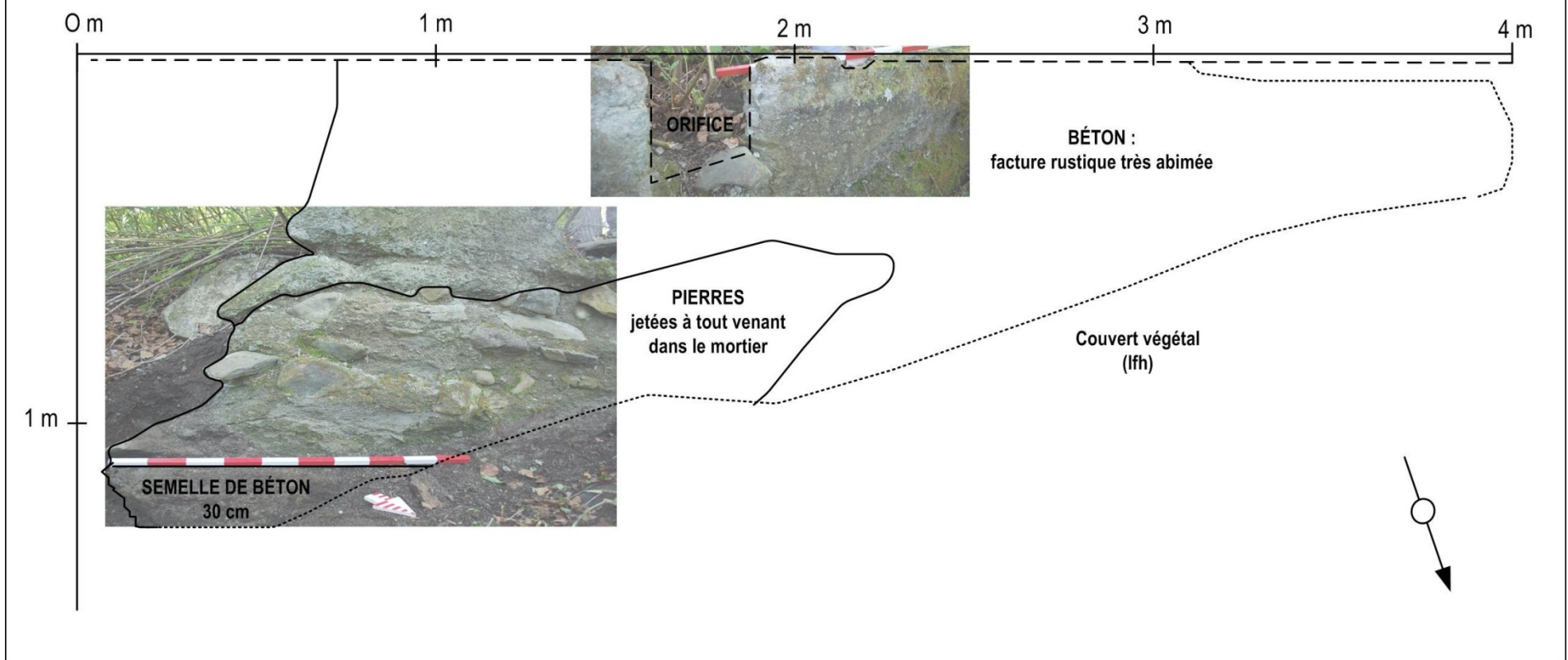
CjEe-3



- Limite approximative du site
- Puits de sondage négatif
- Puits de sondage positif
- Section de mur dégagé



Croquis de terrain – Fondation – Moulin à moudre de la Petite Rivière



0 m

1 m

2 m

3 m

4 m

ORIFICE

BÉTON :
facture rustique très abimée

PIERRES
jetées à tout venant
dans le mortier

Couvert végétal
(lfh)

SEMELE DE BÉTON
30 cm

1 m

